



RAPPORT ANNUEL 2025





LES MEMBRES DU SYNDICAT MIXTE

Présidence

Gérard LARRAT, Maire de la ville de Carcassonne

Bureau Syndical

Gérard LARRAT, Président SMPGS, Maire de la ville de Carcassonne
Alain COSTE, 1er Vice-président SMPGS, Élu du Conseil régional d'Occitanie
Hervé BARO, 2ème Vice-président SMPGS, 1er Vice-président du Conseil départemental de l'Aude
Régis BANQUET, 3ème Vice-président SMPGS, Président de Carcassonne Agglo
Franck DOUCET, 4ème Vice-président SMPGS, Centre des Monuments Nationaux, Administrateur
du Château et des remparts de la Cité de Carcassonne
Tamara RIVEL, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude

Comité Syndical Ville de Carcassonne

Gérard LARRAT, Président SMPGS, Maire de la ville de Carcassonne Isabelle CHESA, 1ère Adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme Magali BARDOU, Adjointe déléguée aux affaires militaires et anciens combattants Laurence GASC, Élue déléguée à la Cité, relation OT

Carcassonne Agglo

Régis BANQUET, 3ème Vice-président SMPGS, Président de Carcassonne Agglo Pascal VALLIERE, Vice-Président MAGALI ARNAUD, Vice-Présidente Michel PROUST, Vice-Président

Conseil Départemental de l'Aude

Hervé BARO, 2ème Vice-président SMPGS, 1er Vice-Président du Conseil départemental de l'Aude Tamara RIVEL, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude Didier ALDEBERT, Conseiller départemental Maria CONQUET, Conseillère départementale

Conseil Régional d'Occitanie

Alain COSTE, 1er Vice-président SMPGS, Élu du Conseil régional d'Occitanie Catherine BOSSIS, Conseillère régionale Sylvie VILAS, Conseillère régionale Benjamin ASSIE, Conseiller régional

Centre des Monuments Nationaux

Marie LAVANDIER, Présidente du Centre des Monuments Nationaux

Franck DOUCET, 4ème Vice-président SMPGS, Centre des Monuments Nationaux, Administrateur du Château et des remparts de la Cité de Carcassonne

Adeline RABATÉ, Centre des Monuments Nationaux, Directrice de la Conservation des monuments et collections

Laurent ALBERTI, Centre des Monuments Nationaux, Architecte Urbaniste de l'Etat, Conservateur des Monuments Nationaux



PROJET GRAND SITE DE FRANCE CITÉ DE CARCASSONNE COMITÉ DE PILOTAGE 2025

INTR	ODUCTION	7
1/ GF 1.1 1.2	LA POLITIQUE DES SITES	11
2/ LE 2.1	PROJET GRAND SITE - CITE DE CARCASSONNE	
2.1	UN PATRIMOINE IMPOSANT FACE AUX DEFIS DU TERRITOIREUNE STRUCTURE PORTEUSE PARTENARIALE	
2.3	LES RÉALISATIONS DU PROJET GRAND SITE 2022-2025	
2.3.a	Entrée Bastide, élargir la découverte	
2.3.b	Cité, une entrée ouest transformée	
2.3.c	S'orienter et se déplacer dans le Projet Grand Site	
2.3.d	Paysage, suivre et comprendre son évolution pour agir : OPP	
2.3.e	Faire vivre le Projet Grand Site pour tous	75
3/ LE	TABLEAU DE BORD PGS 2025	81
4/ LE	PLAN D'ACTION DU PROJET GRAND SITE 2015-2025	85
4.1	LE TABLEAU GÉNÉRAL PLAN D'ACTION 2015-2025	86
4.2	LES FICHES DÉTAILLÉES PLAN D'ACTION 2015-2025	89
5/ BIL	_AN ET PERSPECTIVES	147



INTRODUCTION

Le jeudi 13 novembre 2025, conformément à l'Annexe à la circulaire ministérielle du 21 janvier 2011 relative à la politique des Grands sites, et à l'Article 2.2 du Règlement intérieur du Syndicat Mixte Projet Grand Site de France – Cité de Carcassonne, s'est tenu le Comité de Pilotage du Projet Grand Site. Il a été coprésidé par le Préfet de l'Aude, monsieur Alain BUCQUET et le Président du Syndicat Mixte du Projet Grand Site de la Cité de Carcassonne et Maire de Carcassonne, monsieur Gérard LARRAT.

Il se réunit une fois par an et associe les partenaires membres actifs du Syndicat Mixte et les partenaires associés : Services de l'Etat (DREAL, DDTM, DRAC, DREETS, services préfectoraux, les chambres consulaires, les OTSI, l'ADT, les associations d'habitants ou des commerçants de la Cité, les associations de quartiers concernées, les associations ou organes consultées sur des questions particulières.

Le Comité de pilotage a pour but d'accompagner la démarche du Grand Site en projet pour en suivre la mise en œuvre. Ce comité participe au processus de suivi et d'évaluation.

Il examine à cette occasion le rapport annuel établi par le Syndicat Mixte sur l'évaluation et la mise en œuvre des opérations, principaux résultats et pertinence de la gestion au regard des objectifs fixés dans Le Projet Grand Site. Il a en charge l'examen des perspectives à venir.

SEPTEMBRE 2025 Près de 40 millions de visiteurs...

GRANDS SITES DE FRANCE

	23 Grands Sites de France		18 Projets Grands Sites de France
	Aven d'Orgnac	24	Cité de Carcassonne*
	Baie de Somme	25	Cité de Minerve, gorges de la Cesse et
3	Bibracte - Morvan des Sommets		du Brian
1	Camargue gardoise	26	Conques Vallées Lot et Dourdou**
)	Cap d'Erquy - Cap Fréhel	27	Dune du Pilat
)	Chaîne des Puys - Puy de Dôme*	28	Falaises d'Etretat - Côte d'Albâtre
,	Cirque de Navacelles***	29	Gorges de l'Ardèche
3	Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio	30	Gorges du Gardon
	golfe de Saint-Florent	31	Gorges du Verdon
)	Concors - Sainte-Victoire	32	La Fontaine de Vaucluse
0	Dunes de Flandre	33	La Hague
1	Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	34	Massif de l'Estérel
2	Estuaire de la Charente, Arsenal de	35	Massif du Ballon d'Alsace
	Rochefort	36	Montségur
3	Gorges de l'Hérault - Saint-Guilhem-le-Désert**	37	Ocres du Luberon
4	Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses***	38	Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères
5	Iles Sanguinaires - pointe de la Parata	39	Rocamadour**
6	Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez	40	Sixt-Fer-à-Cheval
7	Marais Poitevin	41	Vézelay*
8	Massif du Canigó		
9	Pointe du Raz en Cap Sizun		10 Sites classés engagés dans la démarche
20	Puy Mary - Volcan du Cantal		Grand Site de France
21	Salagou - Cirque de Mourèze		
22	Solutré Pouilly Vergisson	42	Bonifacio
23	Vallée de la Vézère*	43	Canal du Midi - Béziers*
		44	Cirques et Vallées de Gavarnie-Gèdre*
		45	Des Salines à la Baie des Anglais
		46	Gerbier - Mézenc
	2 grandes collectivités	47	Havre du Payré
		48	Marais de Brouage
	Département de l'Hérault	49	Presqu'île de Crozon



* site du patrimoine mondial

Département du Puy-de-Dôme

- ** site du patrimoine mondial au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle *** site faisant partie du Bien "Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

50 51

Vallée du Hérisson - Plateau des 7 Lacs

Vignobles et Reculées du Jura

**** site faisant partie du Bien "Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

8 - SMPGS 2025 SMPGS 2025 - 9





Les 5 Grands Sites les plus fréquentés de France, dont 2 sont en Occitanie







1.1

LA POLITIQUE DES SITES

La protection des sites et des monuments naturels a été instituée par la loi du 21 avril 1906, qui fonde la notion de patrimoine naturel. La loi du 2 mai 1930 a réorganisé la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et a ainsi donné à cette la politique sa forme définitive. Cette loi est désormais codifiée aux articles L. 341-1 à 22 du code de l'environnement. Ses décrets d'application y sont codifiés aux articles R. 341-1 à 31.

Par la marque Grand Site de France les territoires affichent :

- leur exemplarité dans la protection accrue des paysages
- la notoriété internationale de leur territoire
- l'excellence du tourisme durable : sobre en ressources, pour tous, décarboné, désirable et créateur de richesse

Les Grands Sites de France sont issus de la politique des sites au titre de la Loi de 1930, destinée à protéger et transmettre aux générations futures des paysages remarquables et des monuments naturels dont la beauté, la singularité ou la valeur de mémoire justifient une protection de niveau national.

La mise en œuvre de cette législation relève de la responsabilité de l'État (ministère en charge de l'Écologie) et implique l'ensemble des acteurs de ces territoires.

LES SITES

La loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection quand la conservation ou la préservation présente un intérêt général, du point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque: l'inscription et le classement.

- Les sites classés : lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national et dont l'évolution demande une vigilance toute particulière,
- Les sites inscrits : lieux faisant l'objet d'une surveillance plus légère, sous forme d'avis préalable aux travaux.

Ces deux protections constituent une servitude d'utilité publique. Les objectifs de protection des sites classés et inscrits peuvent être intégrés dans les documents d'urbanisme, en particulier dans le plan local d'urbanisme (PLU ou PLU intercommunal).

LES GRANDS SITES DE FRANCE

La politique des Grands Sites de France, fait partie intégrante de la politique de protection des monuments naturels et des sites, instaurée par les lois de 1906 et de 1930 et conduite par le ministère en charge des sites.

- La démarche Grand Site de France est proposée par l'État, depuis 1980, aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien dans des sites classés qui bénéficient d'une grande notoriété et sont soumis à une forte fréquentation touristique. Elle permet aux collectivités de définir et mettre en œuvre, en partenariat avec l'État et les acteurs locaux, un projet de territoire au service de la préservation du site classé et du paysage, d'un accueil et d'un développement compatibles avec les qualités patrimoniales du site.
- Le Projet Grand Site de France : Les territoires engagés dans la démarche Grand Site de France peuvent être reconnus comme « Projet Grand Site de France ». Il s'agit d'une étape préalable à l'obtention du Label, où le gestionnaire du site installe une gestion cohérente et respectueuse des valeurs du site classé, en partenariat avec l'État, tout en répondant aux enjeux de fréquentation touristique.

- Le Label Grand Site de France : Le label « Grand Site de France » est attribué par le ministre chargé des sites lorsqu'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site classé, répondant aux principes du développement durable, est mis en œuvre. Il est attribué à la structure gestionnaire du Grand Site de France pour une durée de 8 ans. Il est renouvelable par période de 8 ans et attaché à un programme d'actions. Le Label Grand Site de France est inscrit dans la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite loi « Grenelle 2 » et a été intégré au code de l'environnement, article L 341-15-1.

- Le Réseau des Grands Sites de France :

Créé en 2002, le Réseau des Grands Sites de France regroupe les gestionnaires des sites bénéficiant du Label Grand Site de France, ainsi que des sites qui en partagent les valeurs et se fixent pour objectif de l'obtenir. C'est un lieu d'échange d'expérience, de réflexion et d'innovation, ainsi que de promotion des valeurs communes de ces lieux d'exception.

LES PROJETS GRANDS SITES DE FRANCE

Depuis 1976, dans le cadre de la politique nationale des Grands Sites, impulsée par l'Etat, sont menés des projets ambitieux de réhabilitation et de gestion des sites classés les plus prestigieux et les plus fréquentés du patrimoine national.

Ces projets de réhabilitation et de gestion sont conduits dans le cadre de « Projets Grands Sites», démarches partenariales qui associent l'Etat, les Collectivités locales et les acteurs des sites. Les Projets Grands Sites se traduisent par des interventions concrètes d'amélioration : réhabilitation de zones dégradées, amélioration ou création d'équipements d'accueil, etc.

Quelques chiffres clés

PGS Cité de Carcassonne

+ de 2 millions de visiteurs

46 000 habitants à Carcassonne

chaque année

3,3 emplois équivalent temps plein en 2025 Les grands sites en France

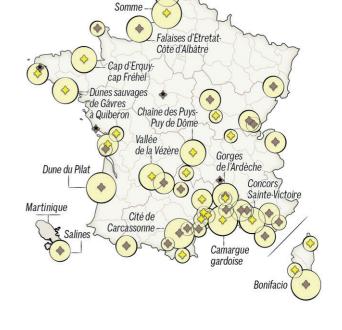
+ de 40 millions de visiteurs chaque année

1,2 millions

8,7
emplois équivalent temps
plein en moyenne par
Grand Site

52

gestionnaires de Grands Sites dont 23 syndicats mixtes, 16 EPCI, 7 conseils départementaux, 2 EPCC, 3 communes et 1 association



Les caps Blanc-Nez et Gris-Nez

Fréquentations des Grands Sites de France en 2025

Grands Sites de France

♦ labellisés
 ♦ en démarche vers le label
 Fréquentations des sites, en millions de touristes par an

2

1,5

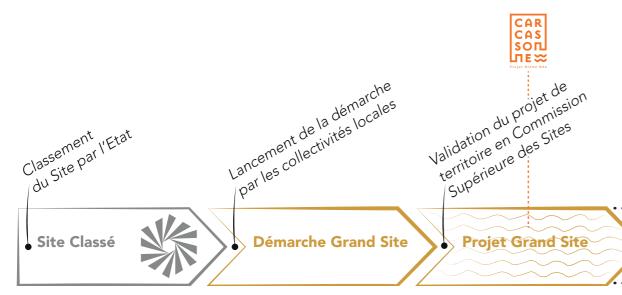


 Données non communiquées

Infographie réalisée par Benjamin Martinez et Floriane Picard pour Le Monde.

Extraite de l'article

«La place de la voiture, un sujet qui divise aussi autour des sites naturels» publié le 06 Juillet 2025



Obtention du Label Obtention du Label Grand Site de France

Label Grand SiteObtenu pour 8 ans

Renouvellement du Label Grand Site de France

Label Grand Site
Obtenu pour 8 ans

Les interventions reposent sur des principes forts qui doivent être admis par tous les partenaires qui s'engagent dans une telle démarche:

Esprit du lieu

est à la base de toute intervention dans





Economie

l'ensemble du territoire

Accueil du public

Un Grand Site a et de **pédagogie**





doit être compatible avec doit être **maîtrisée et**



Les habitants

Extraits : La gestion durable de la fréquentation dans les Grands Sites de France - Méthode et pratriques, Réseau des Grands Sites de France, 2024.



14 - SMPGS 2025 SMPGS 2025 - 15



Projet Grand Site - Cité de Carcassonne L'esprit du lieu illustré « J'ai passé la journée sur le canal ; « Le lendemain de mon arrivée à Carcassonne on voit le pays autant J'ai été sur la grande place. et mieux qu'en diligence. » C'est là une vraie place du Midi, où il fait bon dormir à l'ombre pour faire la sieste. (1840) Le Canal du Mid ns, ses églises, ses platanes. gène Viollex La Cité Fortifiée Quand on se présente devant la cité de Carcassonne, on est tout d'abord frappé de l'aspect grandiose et sévère de ces tours brunes 'erses de dimensions, de forme [...] » 'au de campagne au cœur de l'univers urbain « Deux hirondelles volent Les Vignes, écrin du Monument au-dessus des remparts [...] Chaque créneau m'offre le même paysage de cyprès, de vignes, de coteaux ou de pins [...] Une terre de peintres, d'écrivains et de poètes Jean Lebrau, (1950)Pech Mary

L'ESPRIT DU LIEU DANS LES GRANDS SITES

Sublime ou pittoresque, grandiose ou intimiste, subjuguant ou apaisant, chaque Grand Site dégage un «esprit» qui lui est propre. Les peintres, les poètes, les écrivains, les architectes, ont su l'approcher et le transmettre: Cézanne pour la Montagne Sainte Victoire, Victor Hugo et Michelet pour la Pointe du Raz, Viollet-le-Duc pour la restauration de la Cité de Carcassonne...

Les responsables des Grands Sites, réunis au sein du «Réseau des Grands Sites de France», poursuivent une ambition : mettre la préservation de «l'esprit du lieu» au cœur de leur action, afin que chaque visiteur, aujourd'hui et demain, puisse vivre, à son tour, «l'expérience du lieu». C'est l'une des valeurs communes, celles qui fondent l'action des membres du Réseau.

Définir l'esprit du lieu, c'est en définir son caractère. Les pièges peuvent être de confondre identité et image, ou un «fétichisme patrimonial » qui ne prendrait pas en considération le présent et omettrait les états antérieurs. L'esprit du lieu est à la fois une permanence et une perpétuelle évolution qui ne cède pas aux clichés, mais résulte d'un cadre physique, de représentations et valeurs sociales.

Créer les conditions d'une émotion vécue c'est la promesse attendue d'un Grand Site dans son engagement à transmettre l'esprit du lieu.

L'esprit du lieu du Projet Grand Site – Cité de Carcassonne est une composition qui se bâtit d'abord à partir d'une géographie : la vallée de l'Aude. C'est elle qui relie la Méditerranée à l'Atlantique et favorise l'implantation humaine à travers les siècles, c'est elle qui transforme le territoire en une nouvelle construction de paysages naturels et culturels.

Partagé dans la démarche collective, l'esprit du lieu du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne se nourrit des cinq paysages patrimoniaux identifiés dans son périmètre : la Cité fortifiée, les Vignes, l'Ile, la Bastide et le Canal du Midi. Il se définit sous des aspects multiples: artistique, scientifique, agricole, culinaire, artisanal, légendaire et particulièrement humain par ceux qui l'habitent et poursuivront la construction sensible du caractère unique d'un lieu. Au fur et à mesure de la réalisation du Projet Grand Site, l'esprit du lieu s'épaissit et se révèle à la fois.





LE PROJET GRAND SITE CITÉ DE CARCASSONNE

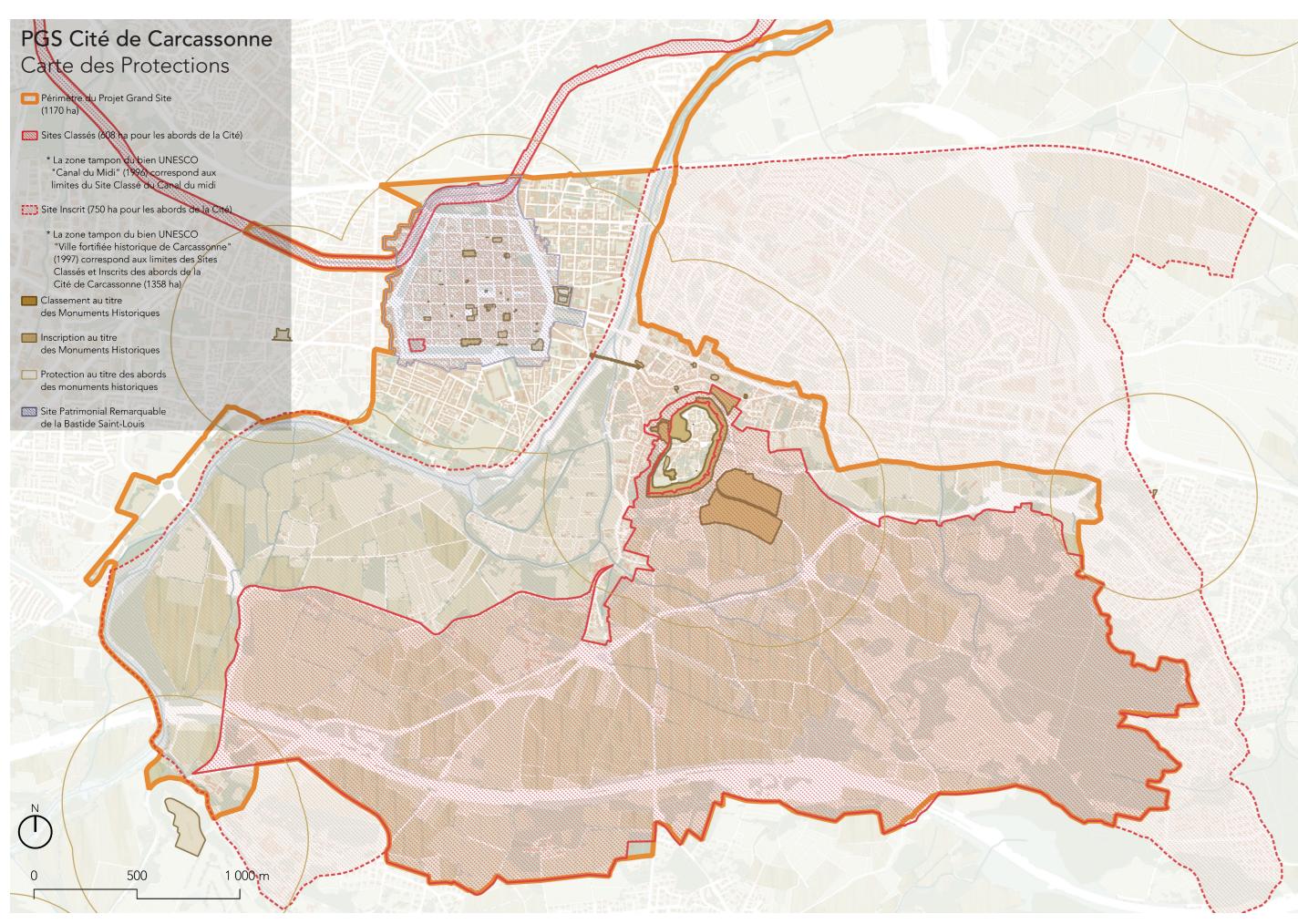
2

UN PATRIMOINE IMPOSANT FACE AUX DEFIS DU TERRITOIRE

À l'origine de la démarche Grand Site de France - Cité de Carcassonne, se trouve un territoire vécu et reconnu pour son caractère exceptionnel, très attractif et donc fragile. Un Site classé, condition pour intégrer une démarche Grand Site, et un Site inscrit, 1358 hectares au total. Ils constituent un patrimoine paysager dont la protection a débuté en 1943 pour les abords de la Cité, elle-même inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1997. Le Château Comtal, les remparts et la Basilique Saint-Nazaire sont protégés au titre des Monuments Historiques depuis le XIXe siècle. Une grande densité de Monuments Historiques sont présents dans l'ensemble du territoire communal. Ils se situent entre la plaine cultivée à l'est de la Cité, jusqu'à l'ouest de la ville, avec nombreux immeubles patrimoniaux en Bastide. La Bastide Saint-Louis bénéficie d'un Site Patrimonial Remarquable depuis 1997: servitude publique permettant de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager. Un peu plus à l'Ouest, après la Bastide, un autre monument à la renommée internationale ceinture le site : le Canal du Midi, autre Bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996.

Un Grand Site de France sur quatre contient en son périmètre un Bien patrimoine mondial de l'UNESCO.

Maillé dans les dynamiques territoriales locales et plus largement, c'est un patrimoine imposant qui fait lien, mais aussi la fierté, et la richesse de ceux qui habitent ces territoires. Dans cette histoire qui toujours se poursuit, se régénère et se réinvente, l'actualité, en 2026 de la candidature à l'UNESCO des Forteresses Royales du Languedoc, illustre l'intensité, la vivacité et la priorité que les collectivités et les habitants donnent à la question patrimoniale, tant dans le souci de préservation, que dans le levier économique qu'une reconnaissance de gestion durable apporte aux territoires et à leur attractivité. Dans cette candidature, de patrimoine sériel sur plusieurs départements,



20 - SMPGS 2025



les Grands Sites de France sont fortement représentés. D'abord en Ariège, Montségur, en Projet Grand Site de France qui dépose cette année 2025 sa candidature au label Grand Site, et ensuite, la Cité de Carcassonne en Projet Grand Site dans sa phase opérationnelle.

Ce cas de complémentarité entre le label Grand Site de France et le Patrimoine mondial de l'UNESCO est loin d'être unique, il illustre une synergie efficiente pour les projets de territoire : un Grand Site de France sur quatre contient en son périmètre un Bien patrimoine mondial de l'UNESCO : les Cirques et Vallées de Gavarnie-Gèdre, le Canal du midi-Béziers, la Chaîne des Puys, pour exemples proches. Ces territoires comme les 12 autres Grands Sites dans ce cas, s'emparent des valeurs communes avec l'UNESCO pour la préservation et la gestion, du paysage et du cadre de vie, du

respect de l'esprit du lieu, afin d'engager un développement local responsable et durable au rayonnement international, tout à la fois au bénéfice des habitants comme des visiteurs.

En date du 18 décembre 1998, la Cité de Carcassonne et ses abords reçoivent l'accord du ministère en charge des sites pour le lancement de la Démarche Grand Site.

A Carcassonne, dans cette concentration de patrimoines défiant l'espace et le temps, dans les années 90, des partenaires combinant toutes les échelles stratégiques en matière d'action publique territoriale se sont saisis, de la démarche Grand Site proposée et accompagnée par l'Etat. Ils ont voulu porter ensemble un projet ambitieux et visionnaire, pour préserver les paysages en relation avec la Cité de Carcassonne, pour mieux accueillir et valoriser le site, dans sa dimension la plus durable pour les visiteurs et les générations futures.

En date du 18 décembre 1998, un an après l'inscription de la Cité Fortifiée sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, et deux ans après celle du Canal du Midi, la Cité de Carcassonne et ses abords reçoivent l'accord

du ministère en charge des sites pour le lancement de la Démarche Grand Site. Le 21 juin 1999, le comité de pilotage est installé.

Le 28 janvier 2003, le Syndicat Mixte s'est constitué à l'initiative de la ville de Carcassonne, la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo, le département de l'Aude et la Région Occitanie (à l'époque Languedoc-Roussillon). La création de la Structure porteuse permet de conduire la démarche vers la conception des documents cadre, du programme général relatif au réaménagement de l'espace concerné, à l'animation du projet et à la production des outils de gestion du futur Grand Site.









Cette volonté de politique concertée pour un projet de territoire, pour une vision commune des perspectives du futur Grand Site, était déjà présente permettant de relever les enjeux du site:

- Préserver le site dans son ensemble
- Réguler des flux de visiteurs, en œuvrant pour un renforcement de la mise en relation entre sites patrimoniaux Cité-Bastide-Canal, en favorisant une appréhension d'ensemble de la Cité (paysage, vues, petit patrimoine rural), et en mettant en valeur une lisière urbaine qui s'étend de Puech Mary jusqu'aux rives de l'Aude
- Améliorer la qualité de l'accueil et les conditions de visite, en élargissant la

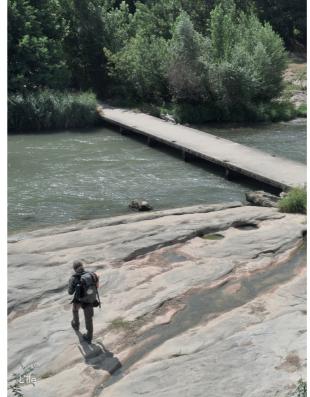
saisonnalité, en promouvant des infrastructures qui répondent aux besoins, en faisant valoir des identités fortes et des mises en réseau en local et extra local des sites patrimoniaux.

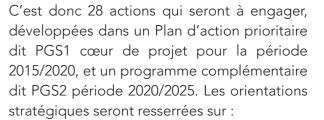
- Assurer le développement économique du territoire. La Cité de Carcassonne joue un rôle de vecteur d'attractivité touristique sur les grands circuits de visites nationaux, le Projet Grand Site peut capter des visiteurs hors saison, augmenter le ratio de dépenses, fidéliser les visiteurs pour récupérer des retombées sur l'économie locale
- Contribuer aux plans de gestion des Biens UNESCO existants et à venir dans le périmètre du Grand Site.

Une seconde étape est franchie en 2016, la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages valide le projet de territoire du Syndicat Mixte qui est reconnu en tant que « Projet Grand Site de France », étape préalable au Label et phase de mise en œuvre du Plan d'action.









- 1- L'amélioration des conditions d'accueil et de visite en cœur de projet (la Cité et ses abords)
- 2- L'élargissement de la découverte, en améliorant la mise en valeur et la gestion des entités paysagères et des espaces naturels
- 3- L'optimisation des retombées économiques en faisant vivre le Grand Site pour les différents publics et les habitants

L'ensemble des opérations se développe sur le périmètre du Projet Grand Site, tout en priorisant dans cette phase d'action le cœur du projet, c'est-à-dire la Cité et ses abords : l'Orientation 1.

Cinq entités composent l'offre de paysages patrimoniaux à explorer dans le Projet Grand Site de France – Cité de Carcassonne. Elles éclairent sur la richesse et la diversité du site au-delà de la Cité qui, évidemment, est le premier de ces sites patrimoniaux en matière d'attractivité et de rayonnement.









Les paysages patrimoniaux du Projet Grand Site de France – Cité de Carcassonne sont :

- LA CITÉ FORTIFIÉE: Depuis la période préromaine, des fortifications ont été érigées sur la colline où est aujourd'hui située Carcassonne. Sous sa forme actuelle, c'est un exemple remarquable de cité médiévale fortifiée dotée d'un énorme système défensif entourant le château et les corps de logis qui lui sont associés, les rues et la superbe cathédrale gothique. Carcassonne doit aussi son importance exceptionnelle à la longue campagne de restauration menée au XIXe siècle par Viollet-le-Duc, architecte et l'un des fondateurs de la science moderne de la conservation.
- L'ILE: L'île est délimitée par l'Aude et par son bras droit naturel. Un ruisseau a été creusé artificiellement pour alimenter les anciens moulins traversant l'île depuis le barrage du Païcherou jusqu'au Moulin du roi, dont l'existence, attestée en 1240, remonte peutêtre bien plus haut dans le temps. Dans ces espaces, pour partie sauvage en ripisylve, viennent se nicher de nombreuses espèces animales et végétales. La biodiversité y est très riche, profitant des bras morts, des anciennes gravières ou des boisements riverains qui offrent des zones favorables à la nidification.
- LA BASTIDE : Appelée aussi « Bastide Saint-Louis » ou « Louis IX », c'est en 1247 que ce nouveau bourg est créé en rive gauche de l'Aude pour remplacer celui existant sur les contreforts de la Cité. Cette nouvelle ville dont le tracé se trouve plus près des rives de l'Aude est à l'image des bastides du grand sud-ouest. Elle est tracée selon un plan orthogonal avec des carrons réguliers et reliée à la Cité par le fameux Pont Vieux au début du XIVème siècle. Les deux églises paroissiales du XIIIe siècle, Saint-Vincent et Saint-Michel, se construisent selon un axe nord-sud. Cette position est à mettre en relation avec celle qu'elles occupaient dans les anciens bourgs autour de la Cité. Saint-Vincent est l'église des consuls



où se déroulaient toutes les cérémonies publiques. Sa tour de 54 mètres qui abrite le clocher a servi de tour de guet en temps de querre, notamment au XVIème.

- LE CANAL DU MIDI : Avec ses 280 kms navigables assurant la liaison de Toulouse à la Méditerranée (Sète), avec ses presque 200 ouvrages (écluses, aqueducs, ponts, tunnels), le réseau du Canal du Midi, réalisé entre 1667 et 1694, constitue l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne, qui ouvrit la voie à la révolution industrielle. Le souci de l'esthétique architecturale et des paysages créés qui anima son concepteur, Pierre-Paul Riquet, en fit non seulement une prouesse technique, mais aussi une œuvre d'art. Le Projet Grand Site de France-Cité de Carcassonne inclut dans son périmètre la partie la plus urbaine du Canal avec son port et la proximité de la Gare ferroviaire, constituant dans cet ensemble modal une porte d'entrée remarquable pour les visiteurs. Dans le contexte de la dynamique de protection et de valorisation, en partie insufflée par la reconnaissance de plusieurs éléments patrimoniaux au niveau mondial par l'UNESCO, une extension du périmètre du Projet Grand Site au niveau du Canal du Midi jusqu'aux premières écluses à l'Est et à





l'Ouest a été demandée par la Commission Supérieure des Sites en 2016 et rappelée à l'occasion du bilan de mi-parcours en 2023.

- LES VIGNES: La vigne présente depuis l'époque romaine est devenue caractéristique du paysage carcassonnais depuis le XIXème siècle. Les 608 hectares autour de la Cité sont classés par décret du 9 mars 1998 au titre des Sites et des Paysages. L'objectif est de préserver le glacis immédiat de la Cité fortifiée et son écrin paysager côté Sud-Est composé de vignes, mais aussi d'espaces cultivés et de bois. La relation « paysage-monument » est essentielle pour conserver l'écrin naturel et culturel de la Cité et lui conférer cette ambiance unique.

Le plan d'action s'est engagé jusqu'en 2021 avec les quatre membres d'origine, rejoints à cette date par le Centre des Monuments Nationaux qui administre le Château et les remparts de la Cité. Le CMN élargit ainsi la gouvernance du Projet Grand Site comme cela était attendu par le Ministère.

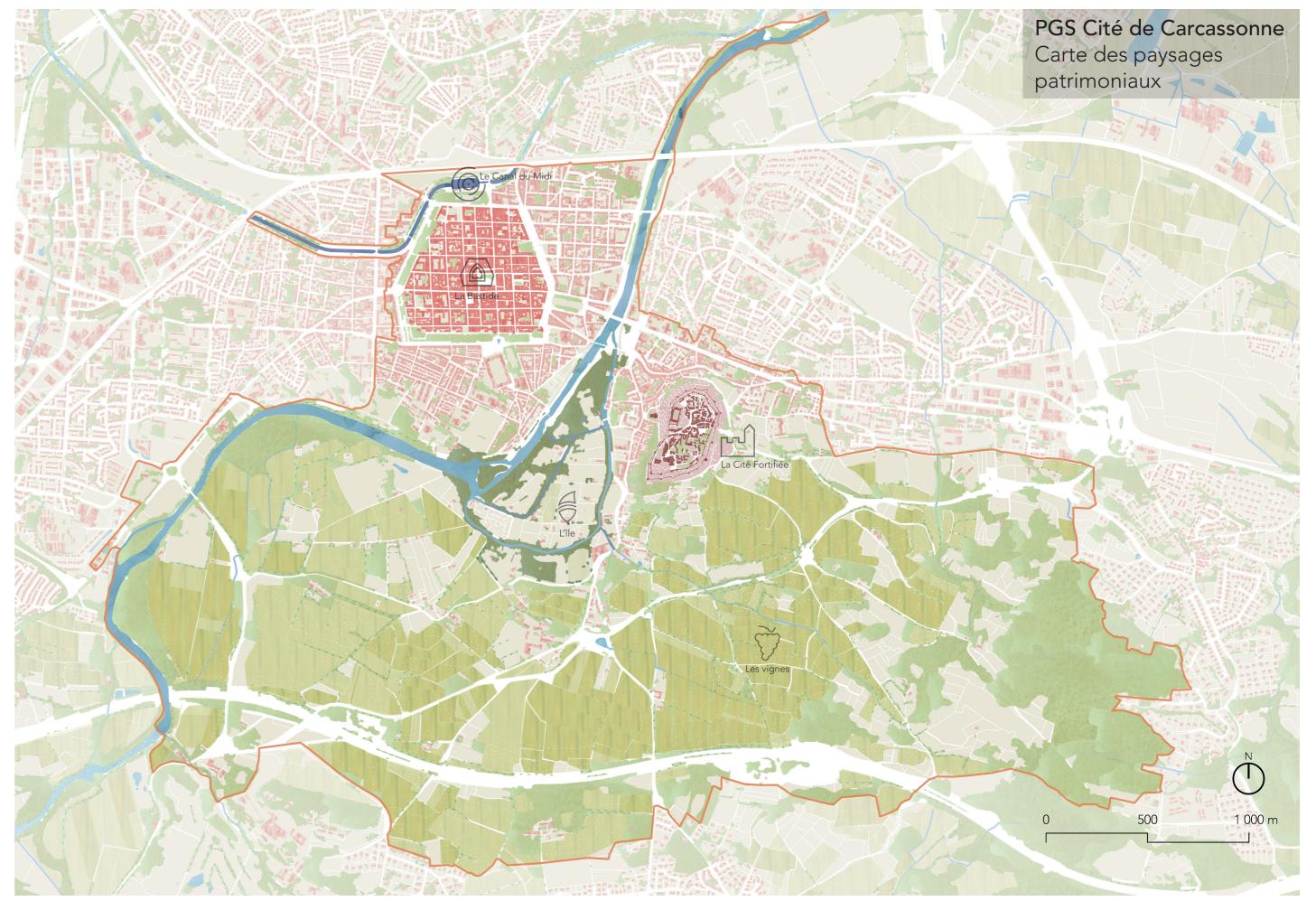
En 2025, la politique des Grands Sites est encore et toujours un peu plus d'actualité comme l'une des composantes pour relever les défis contemporains :



- et visiteurs.
- Les incertitudes économiques, qui invitent les acteurs des territoires à optimiser la cohérence Dans ces contextes, toutes les promesses des actions de gestion et de conduites de portées dans un Projet Grand Site sont projet. L'importance de tendre vers une nécéssaires pour rendre plus fort le territoire, synergie technique et financière au service des pour les hommes et les femmes qui le différentes échelles de projets de territoire, façonnent, pour préserver la faune et la flore au bénéfice des compétences respectives de qui l'occupent. Au bénéfice de tous, un Projet chaque membre du Projet Grand Site.
- Les tensions internationales et les crises, qui influencent le mouvement actuel des visiteurs d'un retour au local à la fois plus sécurisant et plus accessible pour chacun.
- La fréquentation qui va encore s'accroître dans le Projet Grand Site - Cité de Carcassonne si, comme espéré, l'UNESCO à l'été 2026, intègre à la liste du Patrimoine mondial les Forteresses royales du Languedoc, dont le Château et les remparts de la Cité de Carcassonne sont

- Le changement climatique, qui impacte de l'élément central. La politique des Grands plus en plus les paysages, l'agriculture, la Sites appliquée dans le Projet Grand Site faune, la flore, les questions d'aménagement, Cité de Carcassonne permettra de relever le comme les pratiques et usages des habitants défi et l'opportunité de cet accroissement de fréquentation, toujours vérifié à la suite d'une nouvelle inscription UNESCO.

> Grand Site est un équilibre qui rayonne avec la plus grande notoriété.



SMPGS 2025 - **29** 28 - SMPGS 2025





UNE STRUCTURE PORTEUSE **PARTENARIALE**

Grand Site de France, un organisme de gestion partenariale est attendu, couramment appelé : En 2021, sur décision des membres du Syndicat le gestionnaire du site.

Il sera l'attributaire du label Grand Site. Il est Supérieure des Sites Perspectives et Paysages attendu que son fonctionnement soit assuré (CSSPP), les statuts sont modifiés pour de manière pérenne, au moyen d'un budget retrouver, comme à l'origine de la création identifié et adapté aux enjeux. Ce gestionnaire coordonne la mise en œuvre du Projet Grand d'administration, de gestion et de pilotage du Site (PGS) en associant les diverses parties PGS mais sans maîtrise d'ouvrage. Les missions prenantes. Il peut s'agir d'un syndicat mixte, comme fréquemment, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public ou d'un A la fin de l'année 2021, le CMN (Centre des organisme de gestion regroupant notamment les collectivités territoriales concernées.

Pour le Projet Grand Site - Cité de Carcassonne, c'est un Syndicat Mixte qui s'est constitué le 28 janvier 2003, à l'initiative de la ville de Carcassonne, la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo, le Département de l'Aude et la Région Occitanie (à l'époque Languedoc-Roussillon).

d'ouvrage puisse conduire le projet pour plus Mixte opérationnel en modifiant une première fois ses statuts en 2012 et en nommant à la Grand Site - Cité de Carcassonne.

Dans les conditions d'obtention du Label même époque une première cheffe de projet chargée de conduire la mise en œuvre du projet. Mixte, pour s'adapter au contexte du PGS depuis sa validation de 2016 en Commission du Syndicat Mixte, des missions d'animation, depuis n'ont plus été changées.

> Monuments Nationaux) rejoint le Syndicat en tant que membre actif. Depuis, le Syndicat Mixte est constitué par cinq membres. Ils contribuent jusqu'aujourd'hui à parts égales au fonctionnement de la structure : établissement public administré par un organe délibérant appelé « comité syndical » composé par 20 délégués titulaires (4 par membre).

Comme dans tous les Projets Grands Sites, la Direction Régionale de l'Environnement, de L'État demandant qu'une structure de maîtrise l'Aménagement et du Logement (DREAL), joue un rôle majeur dans la conduite de la politique d'efficacité. Pour répondre à cette demande, Grand Site, de l'entrée dans la démarche, le Syndicat Mixte s'était transformé en Syndicat jusqu'au Label, comme dans la phase Projet Grand Site, où se situe actuellement le Projet

La conduite de projet
est partenariale, la
gouvernance s'opère avec
des instances consultatives
de suivi, et l'instance
politique et de décision.
L'organisation de cette
gouvernance a été pensée
collégialement et inscrite
dans un règlement en 2021.

Dans la politique nationale des Grands Sites, les instances consultatives et de suivi sont essentielles. Le Projet Grand Site-Cité de Carcassonne ne les a pas encore complétement toutes développées dans leur ensemble mais progresse, ainsi que la demande avait été faite, notamment à l'occasion du bilan intermédiaire de 2023. Chacune a un rôle, une composition et une régularité à mettre en œuvre :

Le Comité de pilotage

Il se réunit une fois par an et associe les partenaires membres actifs du Syndicat Mixte et les partenaires associés : Services de l'Etat (DREAL, DDTM, DRAC, DREETS, services préfectoraux), les chambres consulaires, les OTSI, l'ADT, les associations d'habitants ou des commerçants de la Cité, les associations de quartiers concernées, les associations ou organes consultées sur des questions particulières. Il examine à cette occasion le rapport annuel établi par le Syndicat Mixte sur l'évaluation et la mise en œuvre des actions. Il a en charge l'examen des perspectives à venir. Sa présidence est assurée conjointement par le Président du Syndicat Mixte et le Préfet de l'Aude.

Les Groupes de travail/Comités techniques

Ils peuvent être convoqués autant que de besoin au fur et à mesure du projet. Ils ont pour objet l'information, la consultation, le suivi et la préparation des dossiers pour une aide à la décision de l'instance politique. Ils sont composés des agents du Syndicat Mixte, des 5 référents techniques des membres du Syndicat Mixte, de l'Inspectrice des sites de la DREAL, de l'Architecte des bâtiments de France et de partenaires associés et ressources selon le sujet.

Les référents techniques des membres du Syndicat Mixte

Il est nommé un référent technique et son suppléant par membre du Syndicat mixte pour suivre le PGS en général. Son rôle est de participer activement au suivi des dossiers en vue de leur présentation en Comité Syndical. Ils sont rapporteurs techniques auprès de leur institution afin de faciliter la compréhension des sujets en cours auprès de leurs élus et institution. Ils assurent la fluidité de l'information auprès des différents services et peuvent solliciter autant que de besoin des concours spécialisés sur des thématiques particulières. Ils sont force de proposition et de coopération auprès du Syndicat Mixte.

Les Commissions Thématiques

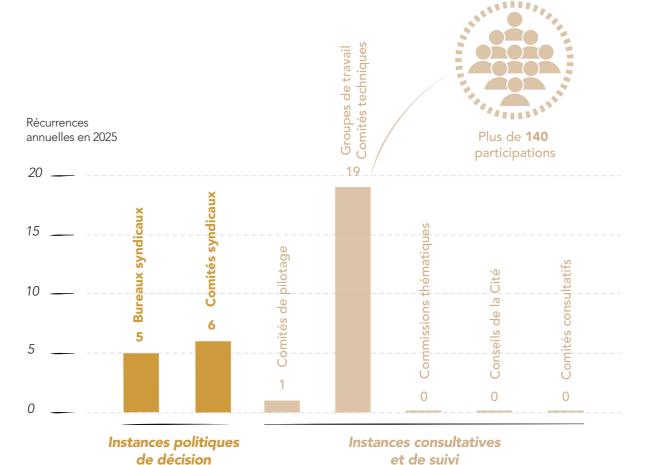
Elles sont une aide à la décision faisant appel à des experts externes, sur les grands thèmes du Projet Grand Site avec les projets qui leur sont liés, par exemple : Environnement et paysage ; Economie dont tourisme ; Patrimoine dont valeurs et projets UNESCO ; Gestion et préservation ; Aménagement ; Gouvernance. Elles sont composées notamment d'acteurs de la société civile dans les domaines scientifiques et techniques.

Le Conseil de la Cité

Il est composé des représentants des groupes actifs en Cité y compris les habitants. Il est réuni sur des sujets propres au PGS et à la gestion de la Cité de manière générale.

Le Comité consultatif

Il réunit des acteurs de la société civile, des habitants, des élus, des institutions. Il a pour objet de discuter des enjeux, des méthodes, des actions en cours et perspectives à venir. Il est force de proposition pour l'adaptation du projet aux acteurs, aux évènements, à des priorités particulières.









Equipe technique du Projet Grand Site en 2025 (3,3 ETP)









L'instance politique de décision s'organise en deux temps :

Le Bureau Syndical

Le Bureau a une mission de coordination. Il est chargé de la préparation des assemblées plénières du Conseil Syndical. Il est rendu compte au Comité Syndical des décisions prises par le Bureau dans l'exercice des délégations, notamment les avis émis. Il est composé du président, des vice-présidents et d'un autre membre de l'organe délibérant. Le Bureau se réunit autant de fois que nécessaire.

Le Comité Syndical

Il est l'organe d'administration du Syndicat Mixte. Il délibère sur toutes les questions qui intéressent le fonctionnement et les missions du Syndicat. Le Comité syndical se réunit au moins trois fois par an. Il est constitué de vingt délégués titulaires (4 par membres), et vingt délégués suppléants. En cas de vacances parmi les délégués, le conseil délibérant qui avait désigné l'élu démissionnaire pourvoit à son remplacement dans un délai d'un mois.

Le Syndicat Mixte est composé en novembre 2025 de 4 agents dont un poste financé par la DREAL, représentant pour 2025 une équipe de 3,3 équivalent temps plein. L'aide de la DREAL pour création d'un poste supplémentaire, et l'approbation du Comité Syndical pour la démarche de mise en oeuvre d'un retour à temps plein fin 2025 de l'architecte – chargé d'étude, permettent de répondre à la demande du Bilan intermédiaire de 2023, de renforcer l'équipe technique.

Pour le financement du Syndicat Mixte, le principe est une contribution annuelle, à part égale entre chaque membre, permettant de financer:

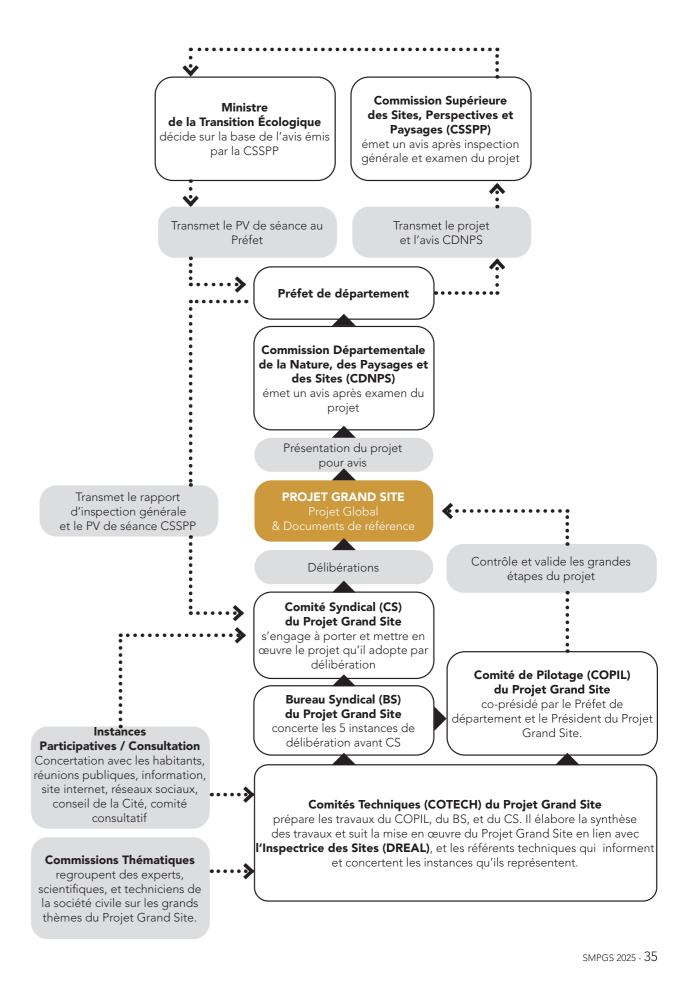
- les charges courantes,
- les charges de personnel,
- la part d'autofinancement du Plan d'action.

Des subventions de l'État, de la Région, du Département, de l'Agglomération, de la Ville ou autres organismes ou institutions financent les dépenses liées à la réalisation des opérations du Plan d'Action où le Syndicat Mixte est Maître d'Ouvrage. Dans ce cas sont intégrées les actions ayant un budget propre renouvelé annuellement qui sont l'animation (A22), la valorisation des produits identitaires (A26), la création d'outils de promotion de la marque Grand Site (A27) et l'élaboration de package de produits d'itinérance sur le territoire élargi (A28).

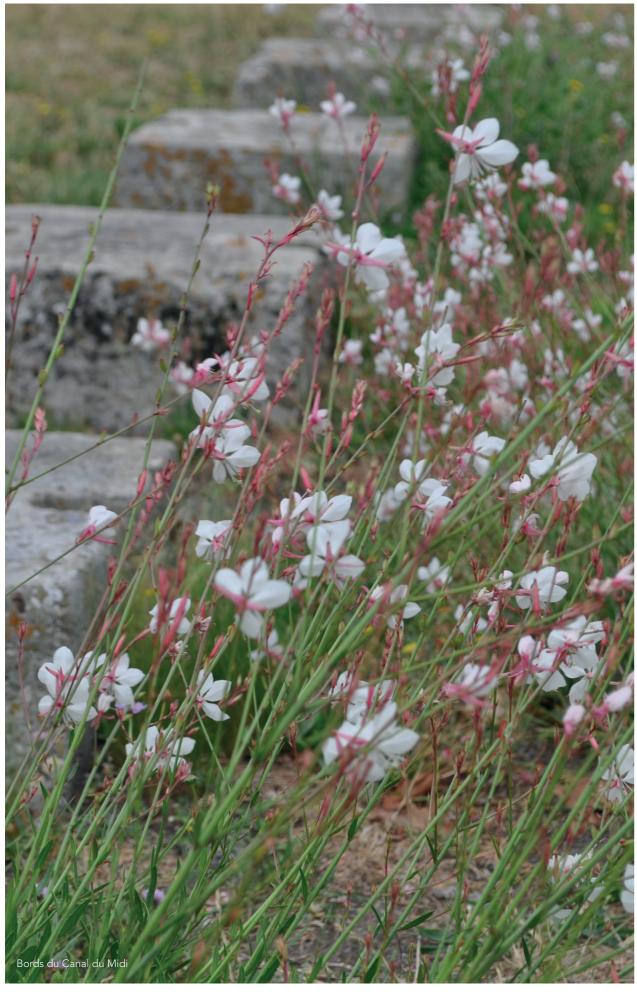
Quand le Syndicat Mixte n'est pas Maître d'Ouvrage, c'est le membre, ayant la maîtrise d'ouvrage, qui sollicite les participations financières des autres membres, collectivités ou institutions, dans le principe de répartition voté préalablement en Comité Syndical du Projet Grand Site.

Dans ce fonctionnement, les collectivités territoriales sont au cœur de la gestion du Projet Grand Site. Ce sont elles qui initient et impulsent les projets, les élaborent, les animent, les mettent en œuvre, les financent pour partie et participent à leur évaluation, en lien avec les services de l'Etat garant de la politique nationale des Grands Sites.

Gouvernance et fonctionnement du Projet Grand Site



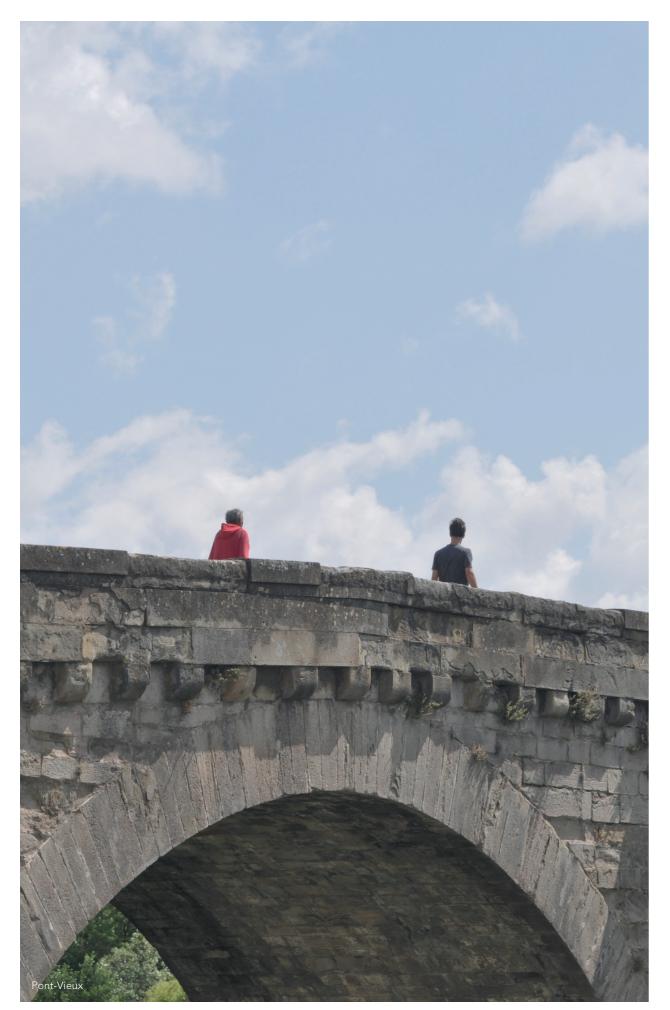
34 - SMPGS 2025



2.3

LES
RÉALISATIONS
DU PROJET
GRAND SITE
2022-2025





Entrée Bastide, élargir la découverte

Conditionnés à la présence de paysages remarquables, les Grands Sites de France portent aussi une attention particulière au paysage du quotidien, celui habité, vivant, où l'ordinaire, mais non banal, nourrit l'exceptionnel. L'éclat d'un Grand Site ne se limite pas à son emblème monumental qu'il soit naturel ou culturel et le Projet Grand Site de Carcassonne s'engage à le démontrer dans la réalisation de son Plan d'Action .

Une approche non frontale vers la Cité fortifiée de Carcassonne, monument emblématique du Grand Site, c'est ce qu'offre la Porte d'Entrée Bastide, ainsi identifiée et nommée dans les documents cadres et dans la stratégie du Projet Grand Site qui dispose de 5 Portes d'Entrée dans le périmètre global. Cette entrée par la Bastide favorise des expériences de visite à la fois typiques et sensibles, mais aussi en lien plus étroit avec les habitants et leur cadre de vie. Stratégiquement, cette orientation engage aussi durablement un rééquilibrage des flux de visites dans le but de proposer une découverte plus étendue et essentiellement plus qualitative, invitant à dépasser l'image de carte postale vers une visite plus ample.

Les actions de référence dans le Projet Grand Site > Action 18 - Requalification des abords du Pont Vieux rive gauche.

Requalification de la rue du Pont Vieux séquence 1 2020-2023

Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Carcassonne Maîtrise d'œuvre : Atelier d'architecture Rémi Papillaut (AARP) (architecte du patrimoine), TNPLUS

(paysagiste), INGEROP (VRD). Budget HT : 1 646 202 € (hors MOE)

Financement PGS : Ville de Carcassonne 48,88%, Département de l'Aude 7,11%, Région Occitanie

13,64%, Etat 30,37%

(Hors PGS : Carcassonne Agglo prend en charge le

La valorisation d'un paysage urbain, paysage du vivant

La porte d'entrée Bastide est l'autre cœur historique et toujours vibrant de Carcassonne. La volonté étant d'offrir une alternative à tout accès direct à la Cité fortifiée, que ce soit par la Porte Narbonnaise qui concentre à elle seule plus de 95% de la fréquentation totale, ou bien encore la Porte d'Aude. L'entrée Bastide crée une progression plus douce dans l'expérience de visite donnant à apprécier son patrimoine urbain et architectural varié, une offre culturelle dynamique notamment avec la création récente du Centre d'Art Contemporain porté par la Ville de Carcassonne.

La Bastide résonne de la vie qui anime les places, les cafés, les restaurants, les commerces, et l'habitat, comme Gustave Flaubert le rapportait déjà dans son voyage à Carcassonne en 1840.



Autant de lieux de rencontres, d'échanges, et de convivialité, marqués par la diversité sociale et culturelle de cette vie urbaine intense et plurielle, marqués également par les rythmes quotidiens, les saisons et les événements culturels, créant du lien entre patrimoine et société. Un parcours de visite dans un cadre de vie méridional, permettant de découvrir la ville sous un angle authentique, où les habitants sont les acteurs véritables de ce paysage urbain vivant. Ainsi, le monument Cité ne se dévoile pas dans l'instant, sa découverte devient progressive, se montrant plus riche qu'un simple produit touristique. Cette approche est gage d'un équilibre entre protection et animation du territoire, œuvrant à valoriser la vie et l'économie locale, en parfaite adéquation avec la politique des Grands Sites.



Le Pont Vieux, un trait d'union entre deux villes

Les actions autour de la Porte d'Entrée Bastide redonnent sa juste place à celle que l'on appelle « la ville basse » quand la Cité est dite « la ville haute ». C'est une reconnaissance de l'identité de Carcassonne qui se construit dans le dialogue entre ses deux pôles historiques. À l'articulation de ces deux entités majeures, le Pont Vieux, porté par douze arches, s'élance et franchit l'Aude. Depuis plus de 700 ans, cet ouvrage médiéval unit les deux villes. Désormais, ambassadeur de pierres, il accueille et oriente le visiteur qu'il invite à rejoindre la Cité depuis la Bastide, et inversement. Cet ouvrage historique rayonnera d'autant par des aménagements paysagers de qualité en cours et à venir concourant à la revalorisation de cet espace structurant.



Le renouveau du quartier du Pont Vieux

Le Plan d'Action du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne compte 28 actions ciblant à la fois des aménagements et de l'animation. Le quartier du Pont Vieux est ciblé dans l'Action 18 Requalifier les abords du Pont Vieux rive gauche, dans un Axe stratégique de Mieux répartir les arrivées sur le Grand Site et d'une Orientation Pour élargir la découverte : gérer les arrivées sur le Grand Site, mettre en valeur les sites. Le quartier du Pont Vieux, est donc bien reconnu comme un espace clef de la liaison Bastide – Cité.

L'Action 18, identifiée comme action prioritaire à mettre en œuvre, en PGS1, les membres du Syndicat Mixte se sont accordés sur un plan de financement partenarial pour sa réalisation qui a été confiée à la Ville de Carcassonne, maître d'ouvrage, ainsi qu'à L'ATELIER D'ARCHITECTURE REMI PAPILLAULT, à l'agence de paysagisme TN PLUS, et au bureau d'études VRD INGÉROP. Carcassonne Agglo s'est saisie de la réalisation des travaux portant sur les réseaux, intervenant préalablement à la Ville de Carcassonne, et suivant une

coordination étroite. Le projet s'étend sur un périmètre qui comprend essentiellement l'ouvrage du Pont Vieux, les parvis des hôtels, la rue du Pont Vieux, et enfin la Porte des Cordeliers située au carrefour de l'ensemble urbain que constitue la rue Aimé Ramond, le square Gambetta, et le boulevard Camille Pelletan. L'opération, pensée pour révéler tout le potentiel de ce secteur stratégique, est phasée en 5 tranches opérationnelles réparties dans le temps.

Livrée en juillet 2023, la première tranche de l'Action 18 marque une étape clé de cette transformation avec la piétonisation de la rue du Pont Vieux et le traitement paysager de la Porte des Cordeliers.

Vers la rue du Pont Vieux



En libérant la voie du stationnement automobile, cette mesure ouvre la rue à la déambulation et à l'animation de tout un quartier, qui bénéficiera également, en 2027, d'une future médiathèque sur les berges de l'Aude, portée par Carcassonne Agglo. Le plan façades, porté par la Ville de Carcassonne, a largement accompagné la réussite du projet en renouvelant l'image de la rue. Les rez-dechaussée, plus attractifs, peuvent désormais mieux accueillir d'éventuelles activités artisanales ou commerciales de qualité, tandis que cafés et commerces de bouche seront invités à déployer leurs terrasses sur l'espace public, pour participer à la vitalité et l'attractivité du quartier. Depuis la réalisation de cette première étape, attendue de toutes et tous depuis longtemps, les retours positifs



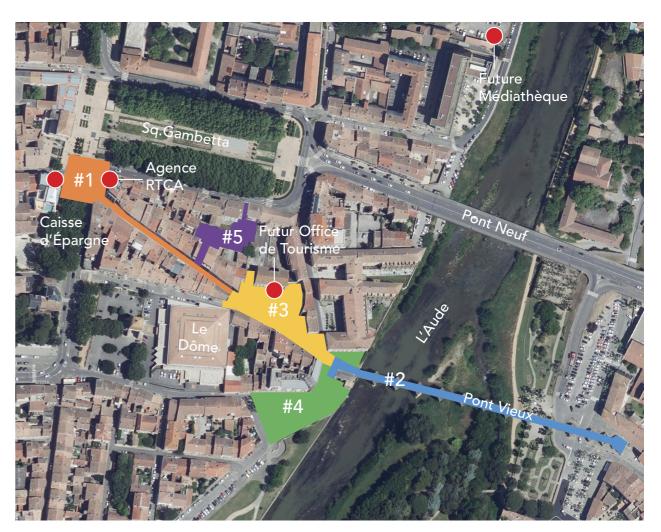
sont nombreux et promettent une belle dynamique dans les années à venir.

Ce secteur, dont l'aménagement l'a longtemps fait percevoir comme un simple lieu de passage retrouve désormais un statut d'espace de visite à part entière sur l'itinéraire de découverte. Par son traitement sobre et élégant, il contribue à rehausser son image, en soulignant son rôle central dans la liaison piétonne Bastide - Cité, au cœur du projet Grand Site. L'aménagement accorde une attention particulière à la qualité des revêtements de sol, avec un choix assumé de matériaux nobles, tels que la pierre. L'unité des matériaux, celle de l'espace, avec un nivellement des sols et peu de mobiliers éparses participent à sa qualité globale et son confort. La rue est également pensée comme une accroche urbaine, conçue pour réunir les centralités voisines que sont la Bastide et le square Gambetta, tout en intégrant habilement le boulevard Camille Pelletan. Cette nouvelle configuration a favorisé l'implantation d'une agence Réseau des Transports de Carcassonne Agglo (RTCA), à l'angle de la rue du Pont Vieux, proposant des services liés aux transports en commun saisonniers, transports PMR « Handi'Bus », et la location de vélos à assistance électriques attendus comme service en adéquation avec les valeurs qu'un Grand Site de France porte.

Séquences de requalification Pont Vieux rive gauche



Liaison Bastide - Cité
Périmètre du projet de requalification des abords du Pont Vieux rive gauche





Séquences du Projet de requalification des abords du Pont Vieux rive gauche

- #1 Rue du Pont Vieux 1/2
- #2 Pont Vieux
- #3 Parvis du Couvent & Rue du Pont Vieux 2/2
- #4 Parvis des hôtels
- **#5 -** Parking cœur d'îlot



La transformation sera parachevée par la mise en œuvre, dans les prochaines séquences à réaliser, de stratégies bioclimatiques, de végétalisation produisant de l'ombre et de la fraîcheur. Des dispositifs de type pergolas concourront également à la climatisation naturelle de l'espace public, il en est de même qu'un travail spécifique sur la présence de l'eau, le tout contribuant à une ambiance urbaine plus apaisée et agréable à vivre.

Enfin, le parvis de l'ancien couvent des Carmélites, chantier à venir, bénéficiera d'une mise en valeur particulière qui débutera dans le courant de l'année 2026.

Pour ce faire, le Projet Grand Site va poursuivre la réalisation de l'Action 18 en affermissant une nouvelle tranche de travaux, toujours sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Carcassonne qui initie en parallèle la création d'un futur office de tourisme dans le bâtiment de l'ancien couvent des Carmélites qui contribuera du système d'accueil touristique dans le Projet Grand Site. Ce bâtiment patrimonial à l'architecture remarquable deviendra une centralité, confirmant la vocation du quartier comme carrefour de découverte et de rencontre pour les visiteurs.

Le projet Grand Site agit comme un catalyseur d'aménagement urbain. Il incite et encourage les porteurs de projets, publics ou privés, à engager des opérations de requalification qui, sans être pilotées par la gouvernance Grand Site, s'inscrivent néanmoins dans ses ambitions et les prolongent concrètement. De nombreuses initiatives viennent enrichir l'environnement urbain, renforcer l'attractivité des parcours piétons, et diversifier l'offre d'accueil sur l'entrée Bastide.

Pour exemple, l'actualité la plus récente fait état de la réhabilitation complète de l'Hôtel de la Caisse d'Épargne, bel édifice patrimonial sur l'itinéraire Bastide-Cité, situé à l'angle de la

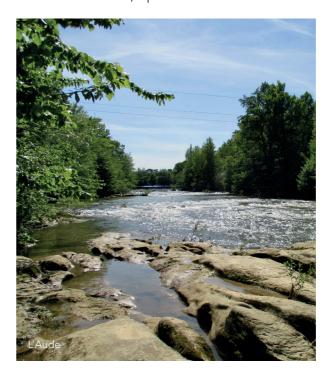








rue Aimé Ramond, face à la rue du Pont Vieux; il propose désormais 11 nouveaux logements en complément des bureaux de la Caisse d'Épargne. L'image du centre-ville évolue positivement. L'ensemble de ces actions fait système, et participe ainsi à une dynamique partagée, fondée sur une synergie vertueuse entre collectivités, opérateurs et habitants.



Bientôt l'on pourra apprécier la réalisation finale de toutes les séquences du projet de la requalification de ce secteur Pont Vieux, dont la plus patrimoniale, à savoir la restauration de l'ouvrage du Pont Vieux, classé Monument Historique.

Ainsi achevé le parcours de la Bastide vers la Cité sera l'une des plus belles séquences paysagères pour révéler la Cité au visiteur.





Cité: une entrée ouest transformée

Les actions de référence dans le Projet Grand Site > Action 10 - Aménager l'accès Porte d'Aude > Action 11 - Requalifier la place Saint-Gimer

Restauration Montée Porte d'Aude et Requalification Place Saint-Gimer 2021-2025 Maîtrise d'Ouvrage : Ville de Carcassonne Maîtrise d'œuvre : Folléa-Gautier Budget HT : 2 072 551 € (hors MOE) Financement PGS : Ville de Carcassonne 67,73%, Département de l'Aude 6,09%, Région Occitanie 2,86%, Etat 22,51% (Hors PGS : Carcassonne Agglo prend en charge les réseaux)

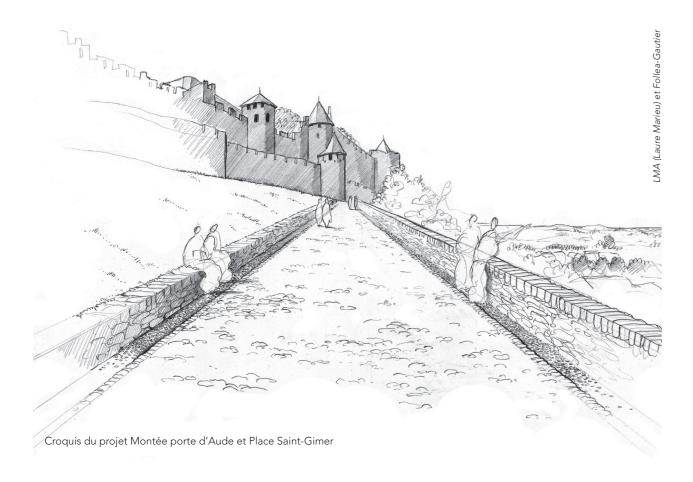
La montée Porte d'Aude et la place Saint-Gimer à sa base, forment un accès historique à la Cité fortifiée de Carcassonne. Longtemps resté bien plus confidentiel que celui de la Porte narbonnaise située à l'Est, c'est un accès spectaculaire à la Cité. Il devient au coucher du soleil particulièrement pittoresque au sens des caractéristiques d'un Site classé et «instagrammable » pourrait-on dire aujourd'hui.

Son cheminement assez pentu et son accès plus intime par le quartier presque villageois de la Barbacane ne l'avaient pas mis en valeur à sa juste mesure jusqu'aujourd'hui. Les nouveaux aménagements, projetés et réalisés dans le cadre du Projet Grand Site de France, éclairent sous un nouveau jour toutes les aménités que ces espaces publics restaurés et requalifiés contenaient déjà en leur sein.

Cette requalification est une opération identifiée comme prioritaire, PGS 1, dès 2015 dans le Plan d'Action du Projet Grand Site. Il s'agît d'améliorer les conditions d'accueil,

d'accès et de visite en cœur de projet tout en améliorant la diffusion des flux de visiteurs autour de la Cité, permettant aussi d'inviter à la découverte des autres paysages patrimoniaux du Projet Grand Site de France, par des itinéraires aux ambiances et expériences plus multiples. En choisissant d'entrer en Cité ou d'en sortir par la Porte d'Aude, s'ouvrent des cheminements vers la Bastide, les Vignes, mais aussi l'Île, grand espace de nature, lieu de calme et de fraîcheur, bordé par le fleuve d'Aude élément originel de la Cité.

Géographiquement, le quartier de la Barbacane en front de l'Aude s'appuie sur le dernier contrefort du massif des Corbières avant la vallée de l'Aude. Quarante mètres de dénivelé séparent la cour du Château Comtal de la Place Saint-Gimer. En ces lieux, un grand bourg d'origine antique entourait l'enceinte extérieure de la Cité, mais après la tentative de siège de 1240, ce bourg fut détruit et les habitants déménagés rive gauche. A la place, a été construite la grande Barbacane, ouvrage défensif qui permettait de protéger la Cité sur



son flanc ouest et d'accéder plus facilement à l'eau du fleuve. Détruite elle aussi au début du XIXe siècle, cette fortification a laissé son nom au quartier. Depuis 1859, l'Eglise Saint-Gimer, conçue et bâtie par Viollet-le-Duc en même temps qu'il restaurait la Cité de Carcassonne, a redessiné cet espace public et la limite entre la Cité et le faubourg.

En 2021, le lancement conjoint de l'Action 11 Requalifier la Place Saint-Gimer et d'une partie de l'Action 10 Aménager l'accès Porte d'Aude a permis d'établir un diagnostic. Il a mis à jour, des traces historiques entremêlées et confuses, rendant difficile la lecture de l'interface entre la Cité et le faubourg, des espaces fragilisés, parfois dégradés qui déqualifiaient l'église et sa relation au quartier mais aussi la montée vers la porte d'Aude. Une place prédominante donnée à la voiture ne révélait pas vraiment une séquence d'entrée majeure vers le monument. Enfin et en général, un caractère trop routier et particulièrement suréquipé en mobilier accentuait ce diagnostic.

Au-delà de la préservation du site et de l'enjeu de mieux répartir les fréquentations à l'échelle du Projet Grand Site, les objectifs étaient à l'échelle du périmètre de projet, de rééquilibrer le partage des espaces publics entre les différents usages et particulièrement la place du piéton.

Un autre enjeu était par cette requalification de créer un levier pour raviver le dynamisme commercial et l'animation à l'échelle du quartier. Une attention particulière était portée à l'importance de la gestion des eaux de ruissellement, que l'imperméabilisation des sols, au fil des ans, n'avait pas facilitée.









L'agence FOLLEA-GAUTIER, retenue pour réaliser ce projet global, a pris le parti d'une place animée, accessible, piétonne, largement désimperméabilisée et plantée, remettant en valeur la place de l'eau dans cette place typiquement languedocienne.

Le projet propose à la fois des îlots de fraîcheur propices à une pause, et la mise en valeur du patrimoine par des perspectives plus ouvertes. Les riverains conservent leur accès, les commerces récupèrent des terrasses, chaque usager résidant ou passant est pris en compte dans un confort et une qualité générale d'aménagement qui apaise et qualifie la montée vers la Cité.

Les études préalables réalisées en 2021 ont abouti à un Permis d'Aménager accordé en 2024, à la suite duquel les travaux ont pu débuter pour une livraison en 2025. Quatre séquences ont été définies par la maîtrise d'œuvre :

- 1. Le parvis de l'Église Saint-Gimer : Une place populaire languedocienne, bénéficiant d'assises ombragées, et d'un revêtement de sol qualitatif qui met en valeur le l'église et les façades des rues alentour.
- 2. Le jardin de la Barbacane : En lieu et place de l'ancienne Barbacane fortifiée, l'aménagement se veut sobre, et en partie arboré, offrant un espace de détente et de contemplation unique sur le front ouest de la Cité.
- 3. La rue Côte de la Cité : Espace de transition entre le civil et le militaire, la rue est rendue à la déambulation piétonne. La configuration en pas d'âne favorise le développement de terrasses et de commerces en pied d'immeubles.
- 4. La Montée Porte d'Aude : La finalisation de ces travaux, stoppés pendant la haute saison d'été, se fait par la repose avec restauration de la calade en cet automne. Cette dernière séquence est une véritable ascension de la Cité. Offrant des vues uniques sur l'imposant dispositif militaire que constitue le front ouest, mais également sur le faubourg, la Bastide et la Montagne Noire au loin.

A l'hiver 2025, l'Action 11 – Requalifier la place Saint-Gimer sera totalement réalisée dans le Plan d'Action du Projet Grand Site. L'Action 10 – Aménager l'accès Porte d'Aude, pour être finalisée, fera l'objet prochainement d'une réflexion au niveau des vestiges de la grande Barbacane, dont l'accès est actuellement fermé. Un aménagement et un dispositif d'interprétation ludique et didactique sur site est prévu pour offrir une alternative d'accès nouvelle et originale à la Cité, réservée toutefois aux usagers les plus sportifs.







2.3.c

S'orienter et se déplacer dans le **Projet Grand Site**

Les actions de référence dans le Projet Grand Site > Action 16 - Parachever et élargir le plan de > Action 17 - Gestion des flux

Création d'un SIG de suivi du plan de signalétique

Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Projet Grand

Maîtrise d'œuvre : Réalisation en interne

Actualisation de l'étude de déplacement et de stationnement et de gestion des flux (A17) 2023-2024

Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Projet Grand

Site de France **Maîtrise d'œuvre :** Sareco **Budget HT: 27 100 €**

Financement PGS: Syndicat mixte 20%, Ville de

Etude de circulation aux abords de la Cité de Carcassonne (A17)

Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Projet Grand

Maîtrise d'œuvre : ETC et Sareco

Budget HT: 12 935 €

Financement PGS: Syndicat mixte 20%, Etat 80%

Enquête sur le stationnement et la comodalité sur le Projet Grand Site (A17)

Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Projet Grand

Maîtrise d'œuvre : CDVIA

Budget HT: 6480€

Financement PGS : Syndicat mixte 20%, Subvention

Préfiguration d'un observatoire de la gestion des flux sur le Projet Grand Site (A17)

Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Projet Grand

Financement PGS: Syndicat mixte 20%, Subvention

L'une des finalités de la politique des Grands Sites est une réponse à la forte fréquentation, ses pics, l'inconfort que cela peut produire pour les visiteurs et habitants. Les solutions sont plurielles. Le Projet Grand Site - Cité de Carcassonne, dès son entrée dans la première phase de la Démarche Grand Site, a signifié sa stratégie d'une gestion des flux par des Portes d'entrées diffuses sur le site, pour des itinéraires différenciés et caractérisés par cinq paysages jusqu'à la Cité Fortifiée. Le Plan d'Action validé en 2016 pour débuter la phase actuelle, Projet Grand Site, a permis une série d'études, documents cadres, pour confirmer un diagnostic et une programmation d'aménagements déjà réalisés pour certains.



La stratégie générale de multiplication des Portes d'entrée Grand Site s'applique à la fois sur le recul des stationnements par rapport au monument et par une valorisation d'itinéraires diversifiés, circuits patrimoniaux, caractérisant l'esprit du lieu pour élargir la découverte du Grand Site. A cette stratégie s'attache, selon la finalité d'un Grand Site, une approche environnementale à la faveur des déplacements doux, soutenue par un plan de signalétique.

L'attractivité touristique historique de Carcassonne et sa position centrale dans la grande Région Occitanie ont permis depuis longtemps le développement d'un réseau d'infrastructures, sur lequel s'appuyer, ouvrant une mobilité déjà bien établie et diversifiée.

Les options pour accéder à la Cité Fortifiée de Carcassonne sont multiples, et toutes mènent à la Cité. Les visiteurs peuvent débuter leur exploration en garant leur voiture à la «Porte d'Entrée Vignes», actuellement au plus près du monument et représentant 95% des usages actuels.

Néanmoins d'autres façons d'aller à la rencontre de la Cité, par d'autres « Portes d'Entrée » décuplent l'expérience de visite et favorisent l'immersion dans l'esprit du lieu.

À la « Porte d'entrée Lac », la traversée du relief modelé par les cultures, depuis le lac de la Cavayère, met en lumière le lien entre l'homme et la géographie du site classé, écrin de la Cité. Cette entrée offre une multitude de promenades confortables entre les vignobles pour rejoindre la Cité, mais aussi une variété de lieux de découvertes complémentaires, inédits et moins fréquentés.

L'approche par le Chemin de Saint-Jacquesde-Compostelle qui se superpose avec le GR76 le long des bords de l'Aude présente un glissement allant d'un naturel rural vers l'urbain, d'un paysage intimiste au grandiose. Au fil de



l'eau, il s'agit de la « Porte d'Entrée Ile » du Projet Grand Site. Plaine agricole, maraîchage et faubourgs se présentent successivement au visiteur qui découvre d'autres figures de Carcassonne, dans sa relation ville-campagne et dans son lien au fleuve Aude.

L'escale depuis le Canal du Midi, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, raccorde le site au territoire régional et à ses axes de circulation historiques et emblématiques. Il s'agit de la « Porte d'Entrée Canal » du Projet Grand Site. Cette entrée se trouve au carrefour des liaisons ferroviaires et des voies aériennes (navette gare-aéroport), mais aussi des déplacements doux à bateau, à vélo, ou à pied, facilités le long du Canal. Il s'agit donc d'un point de croisement d'un grand nombre de mobilités alternatives à la voiture individuelle.

L'arrivée dans le Grand Site par la Bastide permet de mieux comprendre l'histoire des deux villes médiévales jumelles, Cité et Bastide, qui continuent, aujourd'hui encore, d'évoluer simultanément et en synergie. Cette « Porte d'Entrée Bastide », a aussi l'avantage d'avoir la convergence de l'essentiel des mobilités, les plus décarbonées, disponibles localement, tout en accueillant un grand nombre de stationnements. À ce titre, il s'agit d'un lieu hautement stratégique du Plan d'action concernant les questions liées aux flux de visiteurs et aux déplacements, qu'ils soient touristiques ou du quotidien.

Depuis 2015, après avoir défini et caractérisé ces différentes entrées, le Projet Grand Site a œuvré à élargir les modalités d'accès au monument et à multiplier les parcours et les cheminements au sein du territoire. D'importants travaux d'analyses et de projections ont été conduits afin de dresser un portrait fidèle des pratiques de mobilité. Sur cette base des stratégies de circulations douces ont été élaborées. Il s'agit notamment d'inciter le visiteur à délaisser ses déplacements en voiture pendant toute la durée de son séjour au profit de la marche, du vélo, des transports en commun... Il s'agit également d'inviter à prendre le temps de visiter, en prolongeant les séjours ou en réitérant ce séjour. Ce « tourisme









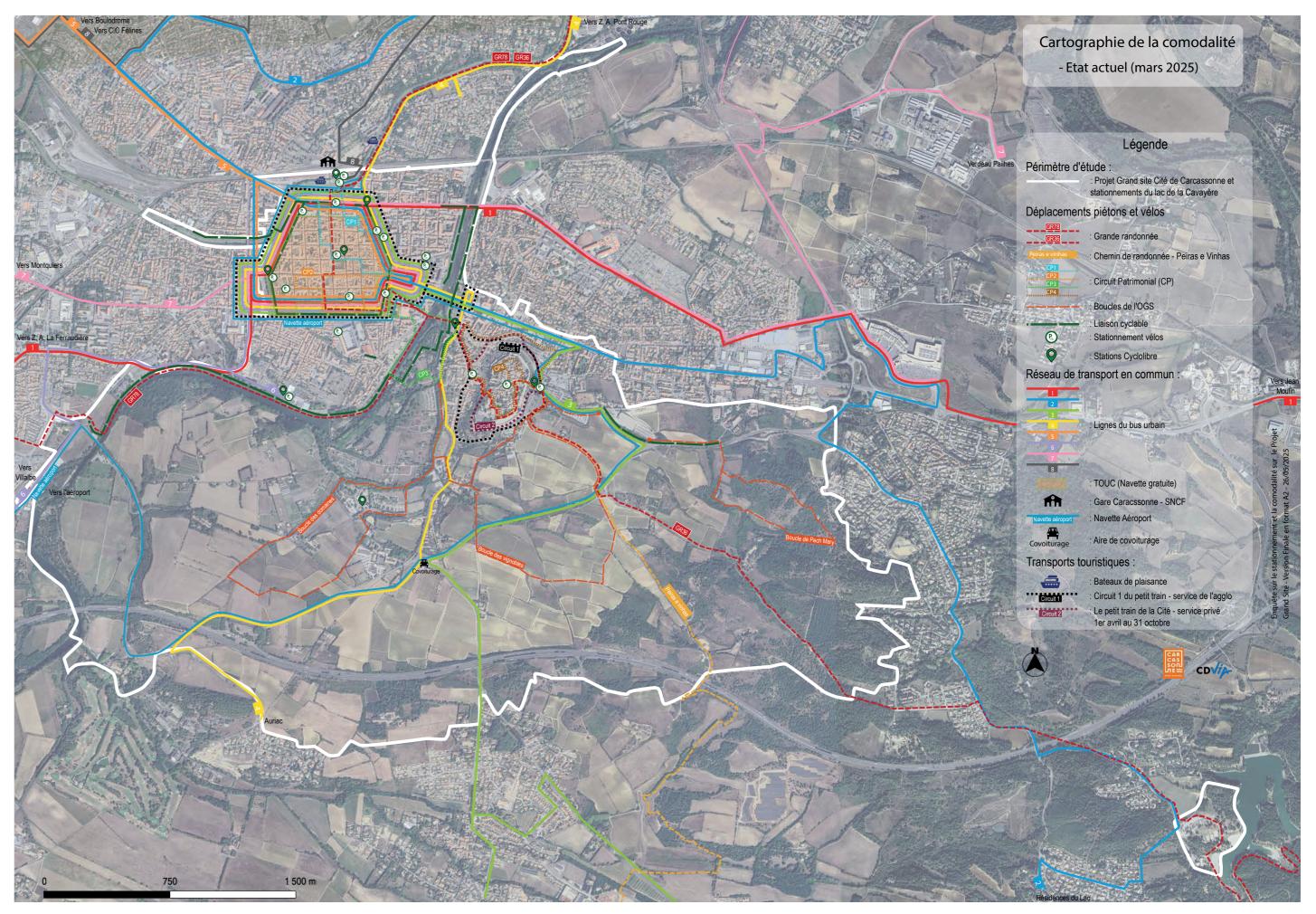
lent » qui valorise également des lieux moins fréquentés est l'une des marques de fabrique du Réseau des Grands Sites de France, il est aussi une ambition nationale portée par le Plan Destination France, dont l'objectif est de « Faire de la destination France la référence mondiale du tourisme durable d'ici 2030 » en générant de nouvelles opportunités de développement pour les entreprises et les

La trajectoire commune et concertée qui a été définie, dans la phase Démarche Grand Site puis dans le cadre du Projet Grand Site actuel, se concrétise. Des études, dont les plus importantes ont été finalisées cette année 2025, et des aménagements successifs, visent à retravailler en profondeur l'offre de stationnement et à rendre plus confortables de nombreux parcours.

cyclistes.

Les récentes études menées entre 2022 et 2025 par le Projet Grand Site concernant les parkings, l'offre du Réseau des Transports de Carcassonne Agglo (RTCA) et les flux de circulation permettent d'actualiser les stratégies de mobilité, de veiller à la cohérence globale des actions et de leur programmation, jusqu'à recaler lorsque c'est opportun l'offre au plus près des besoins et des usages. Les différentes solutions proposées favorisent la possible diminution de la part du nombre d'arrivées en voiture sur le Grand Site, mais surtout une fois sur site, l'accès à d'autres mobilités diversifiées et durables, capables de répondre à la pluralité des usages et des publics, dans une ambiance plus apaisée.

L'objectif est de veiller à la bonne cohabitation des différents usagers, notamment piétons et



56 - SMPGS 2025 SMPGS 2025 - **57**



Cette trajectoire vertueuse visant à favoriser des modes de déplacement sobres et maillant l'intégralité du territoire se traduit également dans la valorisation de nouveaux circuits patrimoniaux. C'est notamment l'objet du guide « De pierres et de terre » édité par le Projet Grand Site en 2024 - ou la mise en place d'initiatives inédites - telle que la démarche des « Escapades nature sans voiture » proposée en 2022 dans le cadre du Réseau des Grands Sites de France, action dans laquelle, le Projet Grand Site – Cité de Carcassonne était en partenariat avec le Grand Site Canal du Midi -Béziers.

L'élargissement des itinéraires de visite permet également d'enrichir le propos autour de la découverte de Carcassonne. En sortant de la Cité fortifiée, le discours patrimonial peut plus aisément se détacher de la thématique du Moyen Âge pour s'élargir à d'autres temporalités, allant du temps long de l'histoire géologique de la vallée de l'Aude, à des héritages plus récents, comme par exemple, Livret 2023 des « Escapade nature sans voiture » Réseau des Grands Sites de France



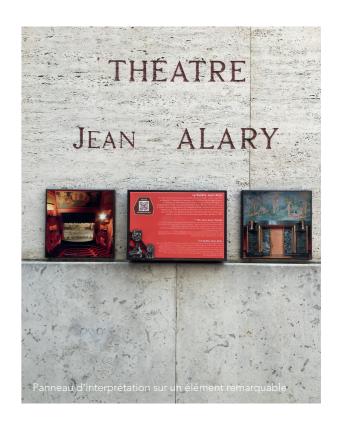
les architectures de la période art déco visibles dans la Bastide Saint-Louis, ou dans le présent le cadre de vie quotidien des habitants et professionnels qui vivent dans le périmètre du Grand Site.

Ainsi, des enjeux contemporains peuvent également être abordés, notamment la question très actuelle de la place de la nature en ville, via l'exploration de l'Ile ou des berges du Canal du Midi... Conjuguant l'ensemble de ces sujets, le Projet Grand Site développe un propos global sur l'interdépendance entre la géographie particulière du territoire et la main de l'homme qui l'a rendue habitable, et propose un volet touristique élargi et enrichi pour le Site de Carcassonne, une offre de «slow-tourisme» qui s'articule sans s'opposer avec les incontournables de la destination, mais en développant d'autres propositions.

En invitant à de nouveaux regards sur le territoire, le Projet Grand Site remplit sa mission en élargissant les horizons de visite et en réduisant les pics de fréquentation des secteurs les plus encombrés, tout en apaisant l'expérience de découverte pour ouvrir un volet sensible.

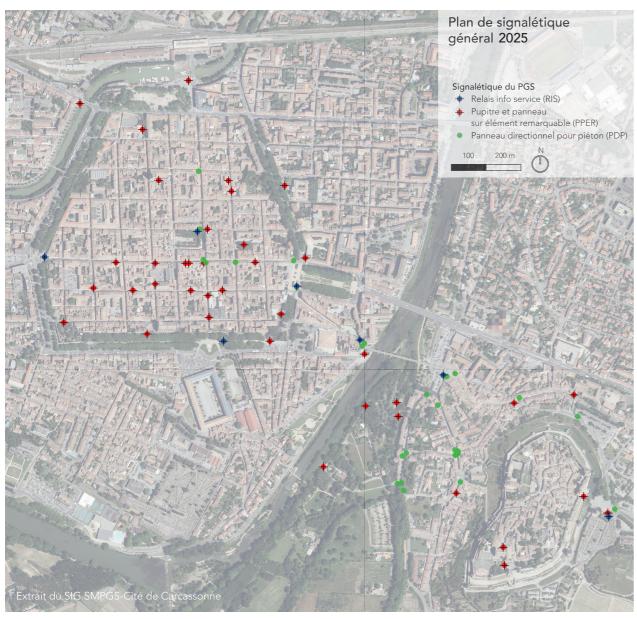
Pour contribuer à cet objectif, un plan de signalétique a été produit. Ce schéma stratégique vise à guider les visiteurs dans leur découverte des entités paysagères du Projet Grand Site: les 5 paysages patrimoniaux. Le schéma permet la mise en œuvre d'itinéraires piétons à privilégier, en fléchant les principaux lieux d'accueil et de visite, et en proposant des clefs de lecture in-situ sur de nombreux éléments rencontrés en chemin. Ainsi,

déployée il y a une dizaine d'années selon ces principes, une signalétique aujourd'hui très présente au sein de la Bastide Saint-Louis et des faubourgs de la Cité fortifiée encourage à la déambulation. Au détour des rues et des chemins, l'histoire des édifices religieux, de l'architecture civile, de l'urbanisme médiéval ou de la biodiversité locale est rappelée aux habitants et transmise aux visiteurs.



Sur ce sujet de la signalétique, un échange a été initié par le Projet Grand Site, ouvert à ses membres et partenaires.

Dix ans après la réalisation du plan de signalétique, 2025 a été l'occasion d'en dresser un état des lieux par la création d'un SIG comme outil de gestion, et de définir les nouveaux secteurs sur lesquels cet effort de signalisation sera étendu.







Ce premier rendez-vous a permis de réactualiser les fondements et les attendus de la démarche. Il sera reconduit annuellement. Ainsi, les Vignes, l'Ile ou encore le Canal du Midi aujourd'hui moins fréquentés que la Cité seront seront davantage valorisés, intégrés dans de nouveaux itinéraires, comme le sont déjà les paysages plus urbains. Dans les années à venir, un dernier niveau de signalétique à la dimension élargie sera également mis en place afin d'indiquer les différentes Portes d'Entrée au périmètre du Projet Grand Site, depuis les grands axes ou points d'arrivée sur le territoire, l'autoroute A61, la gare ferroviaire ou l'aéroport...

Évoluant constamment, à mesure de la réalisation du Plan d'Action de 2015, les itinéraires de découverte, les modalités de circulation et les comportements des usagers se transforment. Au-delà des études et des aménagements, le Projet Grand Site de France a également un rôle de veille et de suivi pour la gestion des flux. Des outils ont déjà été déployés afin de faciliter cette mission. Une variété de dispositifs permettant d'évaluer la fréquentation quotidienne, aussi bien touristique que des habitants, a été mise en place. Des évolutions de pratiques attendues dans le cadre du Projet Grand Site ont été révélées par ce biais.







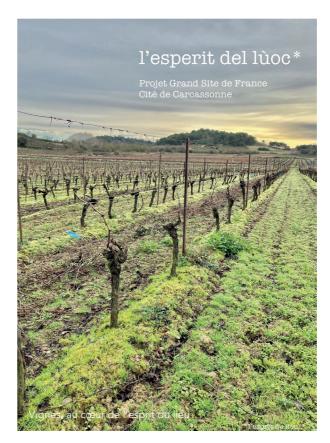


Le système des éco-compteurs pour la fréquentation de la Cité, gérés dans un partenariat avec l'ADT de l'Aude a, par exemple, mis en lumière dans son bilan annuel, un étalement progressif dans le temps de la fréquentation annuelle.

Ces données démontrent que Carcassonne attire de plus en plus en dehors des périodes estivales de pics de fréquentation. Un observatoire des flux pour le périmètre du PGS est envisagé. Le projet Grand Site - Cité de Carcassonne, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par Atout France, a permis de soutenir en 2025 une étude de préfiguration d'un tel observatoire pour le Grand Site.

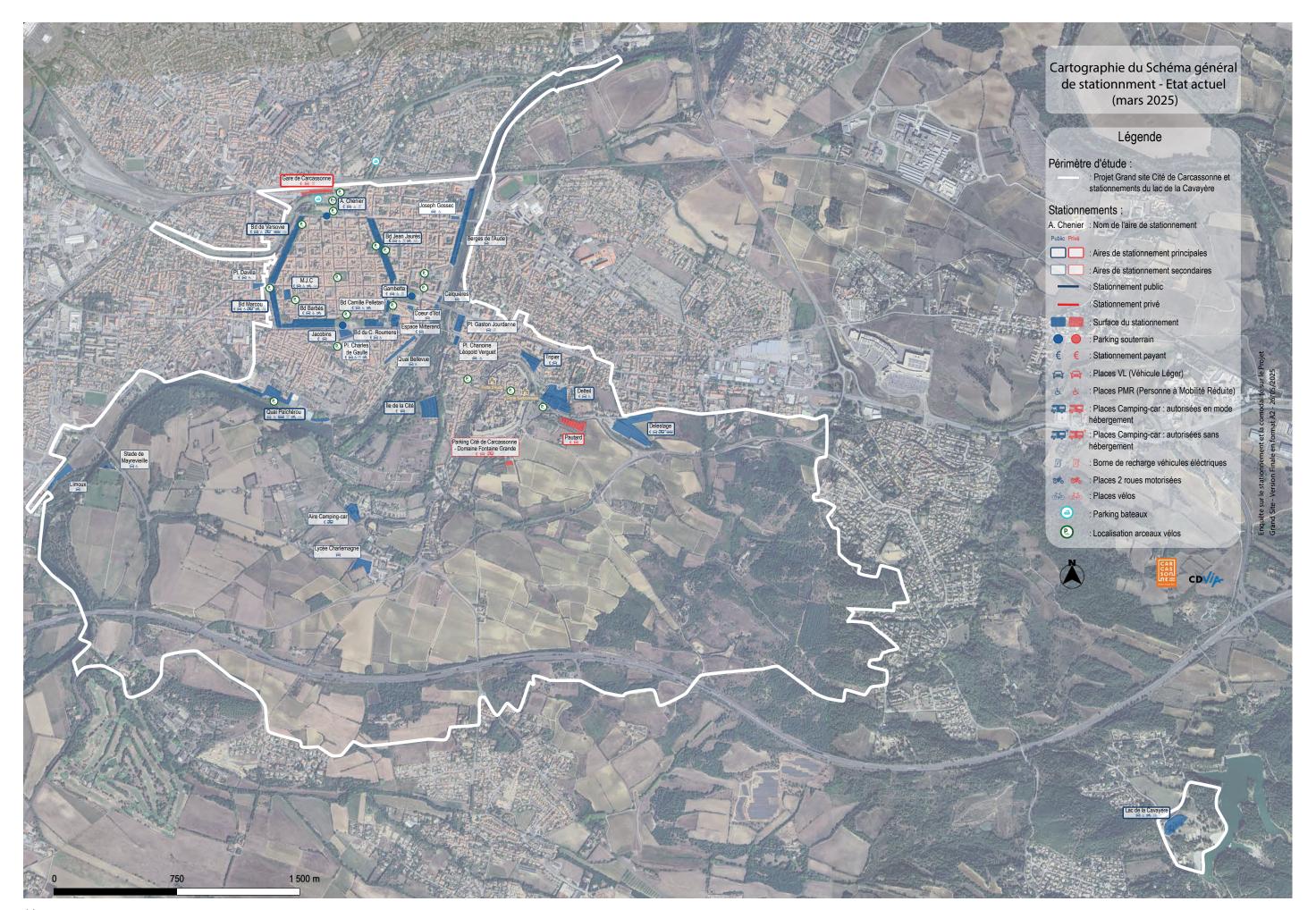
L'objectif est de bénéficier d'un plus large panel d'indicateurs concernant les périodes de visite, les parcours de découverte empruntés et les types de déplacements pratiqués. Ces indicateurs serviront à tenir la trajectoire dans les promesses attendues d'un Grand Site, d'aide à la décision pour la gouvernance du Projet Grand Site comme pour ses partenaires, dont certains sont déjà engagés dans la réflexion locale ou à plus large échelle tel que le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL Occitanie) avec le pôle Information Observation Professionnalisation et Innovation. In fine, les stratégies et projets

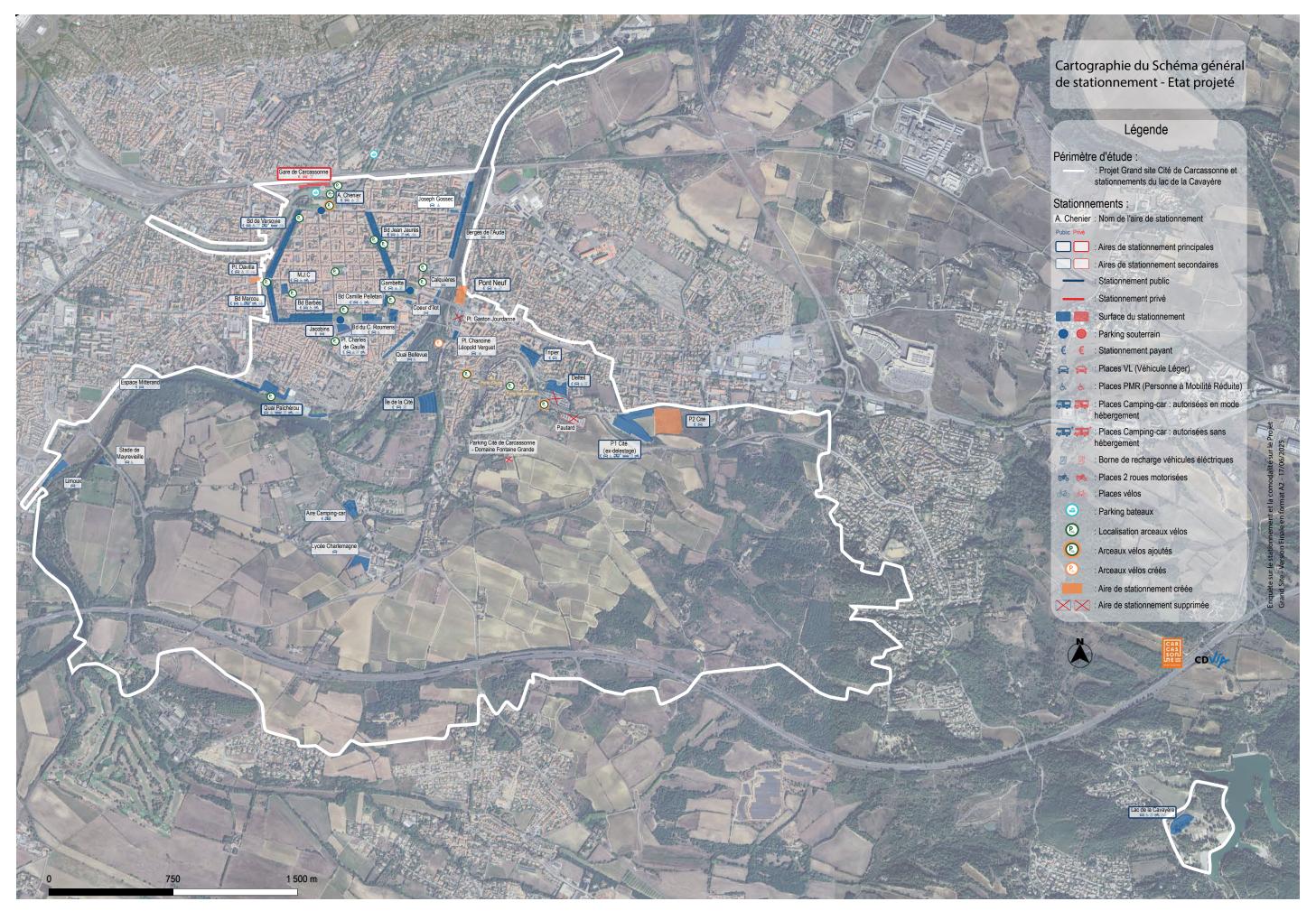




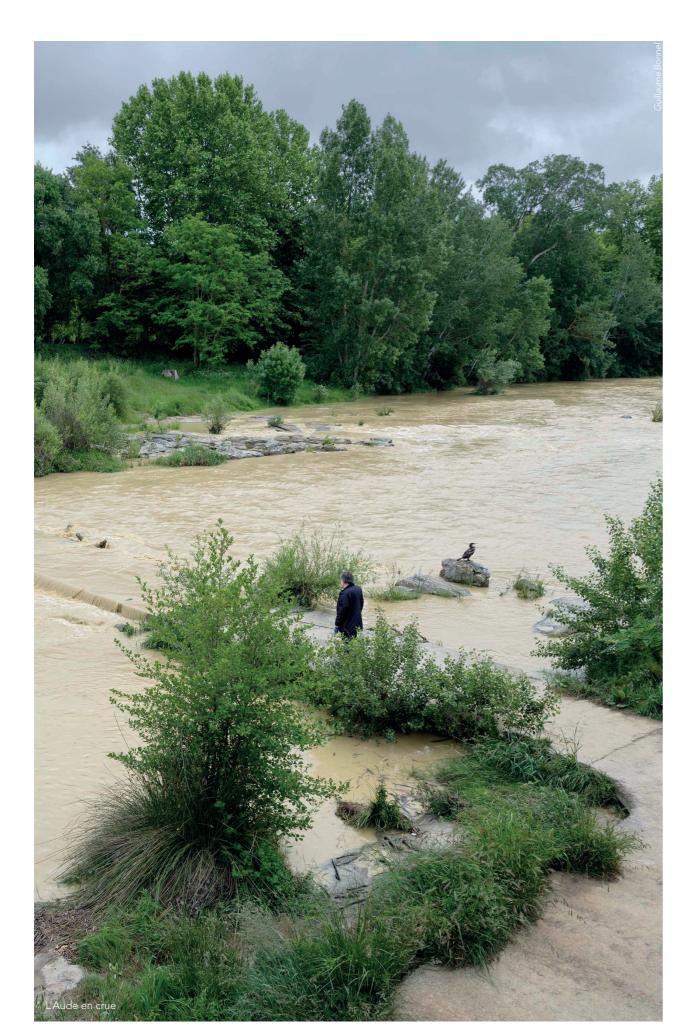
mis en œuvre pourront ainsi être réactualisés en fonction de la réalité, parfois mouvante, du terrain.

Axe majeur du Plan d'Action du Projet Grand Site – Cité de Carcassonne et pilier de la politique des Grands Sites, la bonne gestion des flux, le niveau de confort des déplacements et l'élargissement (temporel et spatial) de la fréquentation sont les indicateurs d'un Site préservé et accueillant pour les visiteurs, et apaisé et respectueux pour les habitants.









Paysage, suivre et comprendre son évolution pour agir: OPP

Les actions de référence dans le Projet Grand Site > Action 22 - Animation programme Grand Site

Observatoire Photographique du Paysage 2023-2025

Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Grand Site-

Cité de Carcassonne Maîtrise d'œuvre : Guillaume Bonnel

Budget HT : 33.080 €

Financement PGS: Syndicat Mixte 20%,

L'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) suit l'évolution du paysage et constitue un levier stratégique de la démarche des Grands Sites de France. Il permet de comprendre les dynamiques qui façonnent les territoires, de croiser la lecture sensible et l'observation objective afin de repérer les transformations naturelles ou induites par les activités humaines. Cette connaissance fine du paysage, dans sa dimension temporelle, est essentielle pour orienter les politiques d'aménagement, anticiper les pressions ou évolutions futures, qu'elles soient liées à l'urbanisation, à l'agriculture, au tourisme ou au changement climatique. Elle permet d'ajuster les actions de gestion et de protection en conséquence.

Véritable aide à la décision à destination des élus, et des techniciens, le suivi paysager par l'OPP contribue ainsi à préserver les qualités paysagères reconnues par le label, à maintenir l'esprit du lieu et à garantir la cohérence des interventions sur le territoire.

Sur la mission de médiation, l'OPP favorise également l'appropriation du paysage par les acteurs locaux, les habitants et les visiteurs, en nourrissant une culture partagée du site. Grâce à des dispositifs tels que les observatoires photographiques, les indicateurs paysagers ou les démarches participatives, les Grands Sites disposent aujourd'hui de méthodes précises et concrètes pour ancrer le paysage au cœur de leur projet de territoire.

66 - SMPGS 2025 SMPGS 2025 - 67





Un Observatoire
Photographique du
Paysage (OPP) consiste à
effectuer des photographies
d'un territoire selon un
intervalle de temps régulier,
reprenant toujours les
mêmes points de vue,
et selon une méthode
rigoureuse.

La mise en place d'un OPP s'inscrit dans l'un des 4 axes de la politique du paysage portée par le Ministère de la Transition Écologique: le développement de la connaissance des paysages. L'OPP est inscrit au règlement du label Grand Site de France comme étant un outil précieux pour le suivi de l'évolution des paysages, la compréhension et la prise de conscience de ces changements, parfois inattendus.

Un Observatoire Photographique permet de déployer des lectures paysagères et des ateliers participatifs dans le territoire, des séances pédagogiques en salle, des publications ou applications, à destination de tous, habitants, scolaires, professionnels, ou visiteurs. Par ce moyen, il renforce l'appropriation collective du territoire et l'adhésion aux attendus d'un Grand Site. L'OPP demeure un levier efficace de la sensibilisation et de l'animation au service d'un paysage vivant.

Le territoire du projet Grand Site - Cité de Carcassonne est traversé par plusieurs dynamiques majeures susceptibles de marquer durablement un paysage dont les caractéristiques initiales sont protégées par la politique des sites et des paysages, et reconnues par l'UNESCO pour sa Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

Parmi les dynamiques à l'œuvre qui ont motivé le lancement de cet Observatoire Photographique du Paysage, étaient repérées:

- de multiples requalifications urbaines engagées sur différents quartiers de la Ville de Carcassonne ;
- les mutations opérées sur le paysage agricole qui constitue l'écrin du site emblématique





de la Cité de Carcassonne. Cette mosaïque de petites parcelles cultivées témoigne d'un équilibre ancien entre nature et culture. Ce paysage, véritable marqueur identitaire, est aujourd'hui fragilisé;

- la densification de la lisière urbaine qui marque, de façon franche, les zones de protection déployée autour de la Cité. Cette lisière est le dernier rempart contre lequel se densifie le tissu urbain, tandis qu'à l'intérieur de cette enceinte se développe une renaturation programmée le long du fleuve Aude, corridor écologique majeur à l'échelle départementale et régionale.

Une autre dynamique identifiée est l'évolution des mobilités, avec la montée en puissance

de la multimodalité (vélo, train, bateau, randonnée...) qui renouvelle les usages pratiqués sur le territoire.

Enfin, les effets du changement climatique, imposent une relecture paysagère des risques encourus, des usages et des pratiques, vers une préservation, entre adaptation et résilience.

Lancé récemment, l'Observatoire Photographique du Paysage du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne a été confié au photographe professionnel Guillaume Bonnel, reconnu pour son expertise dans la mise en œuvre d'observatoires. Dès sa conception, l'ambition a été d'en faire un outil transversal, capable de refléter l'ensemble des enjeux portés par le projet Grand Site. Une arborescence méthodologique a été construite autour de cinq grandes thématiques:

- valeurs paysagères du site classé et des lisières urbaines,
- secteurs d'aménagement du projet,
- gestion des flux,
- patrimoine architectural, et
- patrimoine environnemental.

Ces thématiques ont été déclinées en intentions de prises de vue, elles-mêmes associées à des secteurs géographiques ciblés sur le périmètre défini qui est celui du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne. Ce travail a permis de déterminer 105 éléments à photographier, allant de lieux précis – comme la place Carnot – à des sujets plus diffus, tels que la diversité des cultures agricoles. Chaque élément fait l'objet d'au moins une photographie. Ce maillage dense et structuré garantit une représentation fine et fidèle des paysages du Grand Site, dans leur richesse, leurs contrastes et leurs transformations à venir



Sur le plan technique, la mise en œuvre d'un Observatoire Photographique du Paysage repose sur une méthodologie précise, qui vient compléter l'analyse contextuelle du territoire. Deux outils fondamentaux structurent cette démarche :

- la grille d'analyse, qui explicite les intentions de prise de vue en lien avec les enjeux identifiés et ;
- l'itinéraire photographique ou carnet de route, qui consigne les données nécessaires à la reproduction fidèle des images (position exacte, angle de prise de vue, conditions de lumière, accessibilité, etc.).

Les clichés sont systématiquement réalisés à hauteur d'homme afin de restituer la perception d'un piéton ou d'un randonneur.

Dans le cadre de l'OPP de la Cité de Carcassonne, une première campagne photographique dite « campagne test » a été menée entre 2024 et 2025. Elle a permis de produire 200 clichés, examinés collectivement au fil de quatre ateliers de travail réunissant un

groupe de techniciens partenaires du Projet Grand Site. Ce travail collaboratif a permis de définir un corpus principal de 46 vues, qui seront reconduites tous les trois ans, et un corpus secondaire de 62 vues, reconduites tous les six ans. Toutefois l'exception à la règle, une deuxième campagne dite de reconduction est d'ores et déjà programmée pour l'année 2025-2026, afin de consolider et affiner l'observatoire dans la durée.

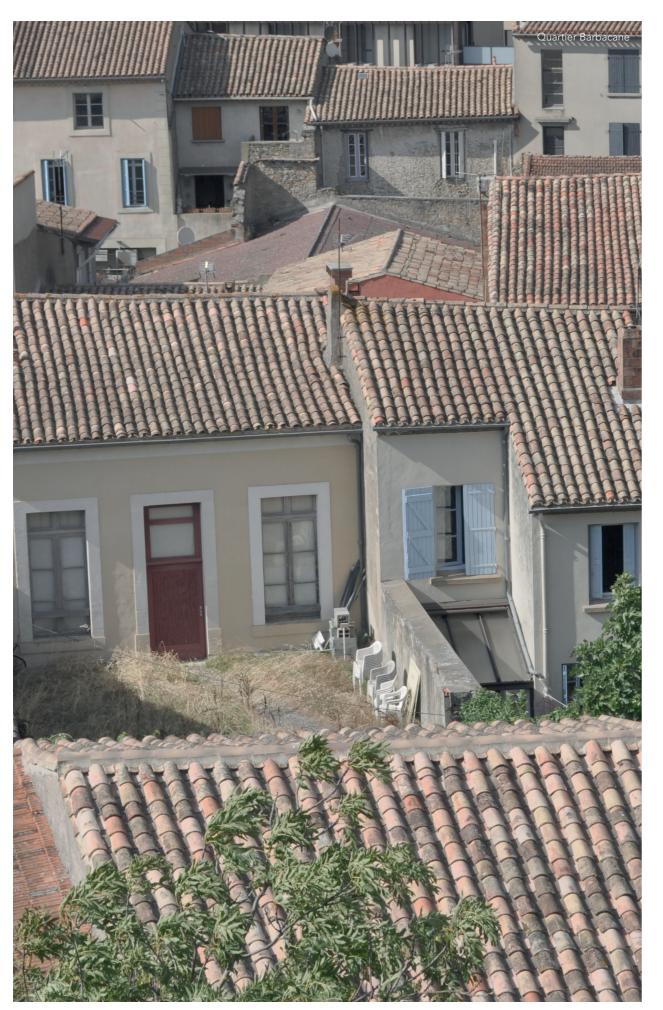
Un outil patient, l'observatoire gagne en profondeur au fil des ans.

Par nature, un Observatoire Photographique du Paysage (OPP) est un dispositif qui s'inscrit sur le long terme. Après chaque nouvelle campagne, le groupe de travail se réunira à nouveau pour une phase d'analyse concertée pour donner du sens à l'observation, et interpréter les évolutions constatées. Ce moment d'échanges mobilise des compétences transversales à savoir des architectes, des paysagistes, des urbanistes, des agronomes, des historiens, et des acteurs locaux, afin de croiser les regards et approfondir la compréhension des dynamiques paysagères : changements d'usages, dynamiques urbaines ou agricoles, effets du changement climatique, autres. Ce suivi dans le temps nécessite une organisation rigoureuse du stockage et de l'archivage des photographies, qui, à mesure des campagnes successives, forment une mémoire visuelle précieuse du territoire et un outil au service de la décision.

Au-delà de sa fonction de diagnostic, l'OPP rend visible des évolutions souvent imperceptibles à l'œil nu. L'observatoire contribue à faire naître un regard plus attentif et sensible sur le paysage, et à façonner une culture commune du territoire dans le temps.







Faire vivre le **Projet Grand Site** pour tous

Financement PGS: Syndicat mixte 30%, Etat 70% Animation Escales du Canal

Animation fête de la nature

Les actions de référence dans le Projet Grand Site > Action 22 - Animation programme Grand Site

Budget HT: 1 250 €

Financement PGS: Syndicat mixte 25%, Etat 75%,

Maîtrise d'Ouvrage : Syndicat Mixte du Projet Grand

Maîtrise d'œuvre : Résonance Communication

Budget HT: 1610€

Financement PGS : Syndicat mixte 100%

Bénéficiant d'un programme et d'un budget renouvelé annuellement, l'Action 22 Animation Programme Grand Site est une animation territoriale qui constitue un axe essentiel de la démarche Grand Site de France. Il est issu de l'Axe stratégique Intensifier la découverte sur l'Orientation Optimiser les retombées économiques.

L'animation éclaire un Grand Site habité et vécu, le rend accessible physiquement à tous et pour tous et invite à le pratiquer in situ, pour une immersion réelle dans ses paysages patrimoniaux, à la rencontre des habitants. L'esprit du lieu est le fil conducteur de cette animation du Grand Site: il se transmet à travers le dialogue, la médiation et la participation, en prenant le temps de découvrir, de ressentir et d'échanger autour d'expériences à la fois sensibles, éducatives et inclusives. Ce faisant, le lien entre habitants, visiteurs et paysage se renforce pour porter les valeurs fortes inscrites

dans la politique nationale des Grands Sites, comme la contemplation, l'émotion et ce qui donne des clés de compréhension du territoire, de son histoire et de son patrimoine.

L'animation est médiation et se déploie sous des formes variées telles que les rencontres, les ateliers, les événements, les démarches participatives ou pédagogiques.

74 - SMPGS 2025 SMPGS 2025 - 75





La communication est support de l'animation, indissociable de cette animation, elle doit donner du sens, faire ressentir et susciter l'adhésion.

L'ensemble nourrit un mouvement collectif au service de la préservation et du rayonnement du site, dans le respect des habitants. Communiquer et animer, c'est aussi prendre soin du territoire, cultiver l'appartenance et transmettre une culture partagée du paysage et du patrimoine. Par le biais de supports de médiation adaptés, de récits partagés, d'expériences immersives ou de temps conviviaux, les publics sont invités à vivre des expériences sensibles. L'objectif est de faire naître un attachement singulier et durable à ce lieu, le désir de le préserver, l'envie d'y revenir, et de partager cette expérience avec d'autres.

La communication numérique, une porte d'entrée invisible mais essentielle

Dans le cadre du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne, la communication numérique constitue bien plus qu'un simple outil de diffusion, elle représente le premier accueil qui permet, plus tard, la découverte physique du territoire.

Très en amont de la visite, au moment où le visiteur est le plus disponible et disposé, la communication numérique permet de véhiculer les valeurs portées par la démarche Grand Site de France notamment l'authenticité, le rythme lent, la contemplation, la découverte autrement, et l'accessibilité. Bien que la communication numérique du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne ait encore une belle marge de progression en la matière, elle connaît, depuis 2025, un renouveau encourageant. En 2024, grâce à l'aide budgétaire allouée par l'État pour le soutien en ingénierie, il a été permis d'engager une chargée de communication qui a expertisée la communication menée sur les réseaux sociaux, et sur le site internet du Projet Grand Site.

Le site internet actuel, en ligne depuis près de dix ans, a fait l'objet de mises à jour régulières, cependant une mise à jour plus importante a été faite en 2025 afin de le rendre plus lisible.

Cette mise à jour du site internet actuel est un préalable à la refonte complète du site, qui devrait intervenir courant 2026, afin de le faire évoluer vers un outil plus en phase avec les attentes du grand public, tant en matière de contenus que d'ergonomie.



Sur les réseaux sociaux, une nouvelle page Facebook a été créé avec une stratégie éditoriale renouvelée qui favorise le contenu original, écarte le simple relais d'informations, pour proposer un rythme de publication apaisé, plus lent, loin des logiques de sursollicitation et mieux axé sur le Projet Grand Site.

Cette communication, à la fois mesurée et incarnée, s'appuie aussi sur des relais extérieurs. À titre d'exemple, le projet Grand Site - Cité de Carcassonne a bénéficié, grâce au Réseau des Grands Sites de France d'une belle mise en lumière à travers un reportage publié par TV5Monde le 10 avril 2025, et signé Aurélie Croiziers de Lacvivier. Intitulé « Carcassonne, évasion douce autour de la Cité médiévale », cet article internet offre un regard sensible et nuancé sur la démarche engagée, en valorisant l'environnement, les villages alentour pour une découverte sans voiture, et les initiatives qui contribuent à faire vivre l'esprit du lieu au-delà des remparts. Une reconnaissance médiatique qui conforte les orientations du projet, et témoigne de l'intérêt croissant pour un tourisme plus respectueux, qui prend le temps, lors de sa visite, de s'ancrer plus profondément dans les territoires.





Animation et sensibilisation sur le terrain, par l'expérience

L'animation par l'expérience conduite sur le terrain constitue un volet essentiel du projet Grand Site - Cité de Carcassonne. Complémentaire à la communication numérique, cette présence physique permet d'incarner concrètement les valeurs portées par les Grand Site de France.

En participant à des événements nationaux, tels que la Fête de la Nature, ou plus localement, les Escales du Canal, le projet bénéficie d'un relais de communication important et structuré, tout en s'inscrivant dans une dynamique d'échelle nationale. Ces moments sont l'occasion de proposer des animations gratuites et accessibles à tous, à destination des habitants, des visiteurs, des scolaires, ou encore des partenaires techniques, ici invités à une approche plus vivante et sensible du territoire.

L'animation peut aussi, comme en septembre 2025, prendre la forme de l'accueil d'un groupe d'étudiants en Master 2 « Ville et Environnement » de l'INU Champollion d'Albi, dans le cadre de leur voyage d'étude à Carcassonne : une occasion de partager le Projet Grand Site avec de futurs professionnels de l'aménagement et de l'environnement, et de renforcer les liens avec le monde universitaire.

Les animations sont encadrées par l'équipe technique et/ou par des professionnels qualifiés (naturalistes ou photographes spécialisés en paysage, etc.). Elles favorisent une découverte active et partagée de l'environnement local. Ainsi, lors de la Fête de la Nature du 23 mai 2025, les participants ont pu observer l'avifaune dans un îlot de nature préservé au cœur de Carcassonne, puis s'initier à la photographie de paysage dans les vignobles de la Cité. Le 04 juillet 2025, dans le cadre des Escales du

Canal, une nouvelle balade photographique le long du Canal du Midi permettait au public de découvrir la démarche de l'Observatoire Photographique du Paysage. Ces événements renforcent l'appropriation du territoire par ses usagers, tout en rendant visible le Projet Grand Site dans toute sa dimension pédagogique, participative et poétique.

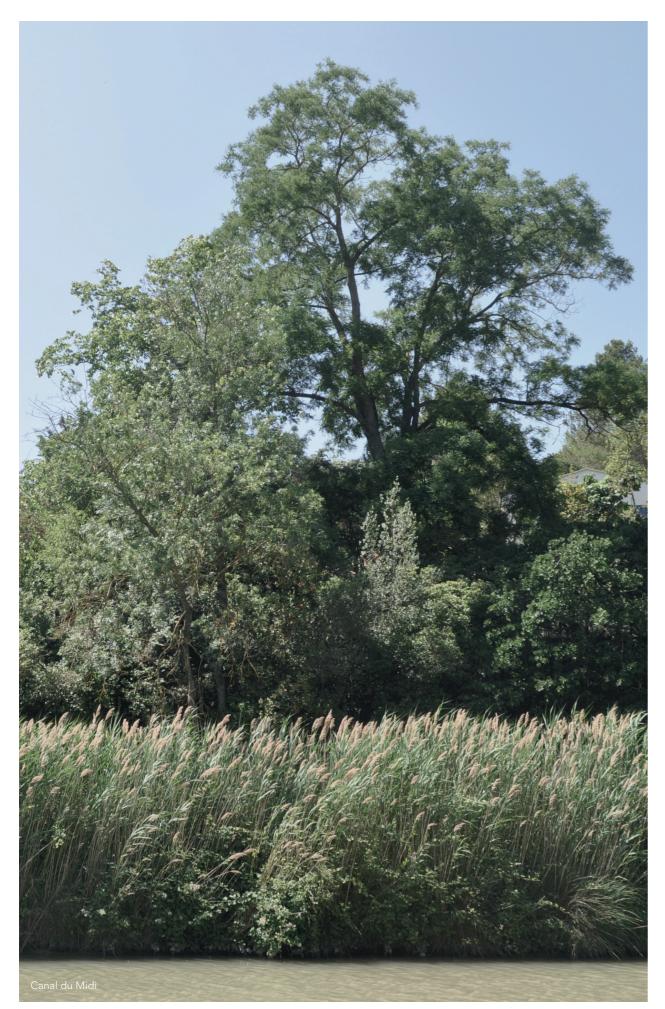
Renouveler l'image et renforcer la lisibilité du Projet Grand Site

Dans la continuité des actions de terrain menées en 2025. l'année 2026 marquera une étape importante pour la communication du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne, avec plusieurs chantiers structurants en perspective. En premier lieu, la livraison d'un nouveau logo viendra renouveler l'identité visuelle du projet, en cohérence avec la dynamique engagée au sein du Réseau des Grands Sites de France, qui œuvre à l'harmonisation graphique de ses membres et à la demande du Ministère propriétaire de la marque. Ce nouveau logotype, élaboré en concertation avec l'Inspectrice des sites et le Réseau national, illustrera, en quelques traits sobres et évocateurs, l'élément emblématique du paysage carcassonnais, tout en affirmant la singularité du territoire par une couleur et un trait de dessin spécifiques.

Dans le prolongement de ce renouvellement de l'identité du projet, une refonte complète du site internet est prévue. Ce nouvel outil, plus lisible, plus intuitif et mieux adapté aux usages actuels, porterait avec clarté les messages du Grand Site et en faciliterait l'accès au grand public comme aux partenaires. Par ailleurs, la création d'un livret d'accueil à destination des élus, techniciens, habitants et socioprofessionnels permettra de disposer d'un support clair, pédagogique et illustré. Il expliquera ce qu'est un Grand Site, le projet de territoire, les valeurs qu'il défend, les spécificités paysagères et patrimoniales, le rôle du Syndicat mixte qui en assure la gestion, et celui que chacun peut prendre dans ce projet.

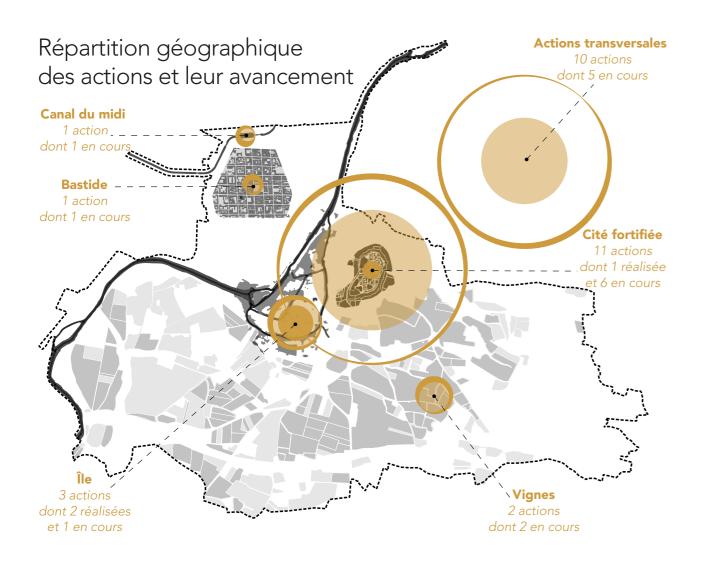






LE TABLEAU DE BORD PGS 2025

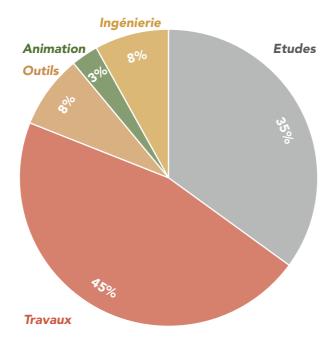




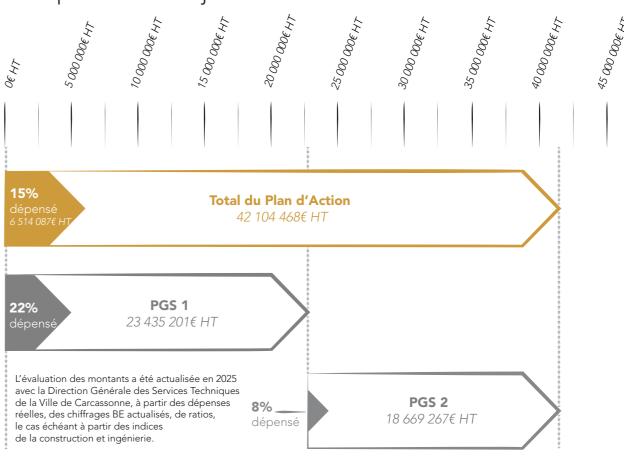
En 2025, 68% des actions du Projet Grand Site sont en cours ou réalisées.

Ce n'était le cas que pour 50% des actions lors du dernier COPIL en 2022. L'Orientation 1 Améliorer les conditions d'accueil et de visite en cœur de projet se développe essentiellement dans la Cité ou à ses abords. C'est la plus engagée dans ses actions. L'Orientation 2 Elargir la découverte est quant à elle totalement lancée sur l'ensemble de ses actions. Si les projets sont nombreux sur le secteur Cité, l'ensemble des paysages patrimoniaux bénéficient d'actions en cours. Le Plan d'Action de 2015 est composé de 28 actions programmées sur 10 ans. 2025 est le terme de cette échénace. 2026 nécéssitera de reposer les priorité, délais et objectifs que les membres du PGS souhaitent construirent dans un nouveau calendrier à élaborer.

Quels types d'actions sont prévues dans le PGS - Cité de Carcassonne ?

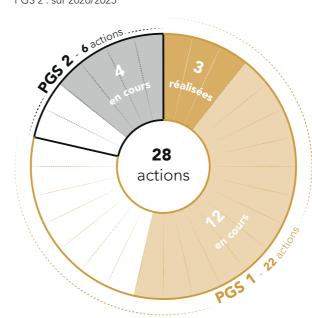


Montant prévisionnel et dépenses du Projet Grand Site



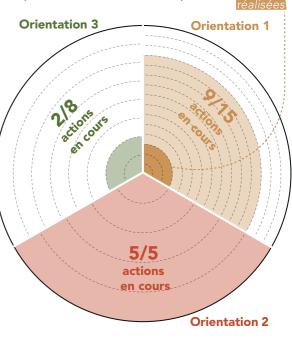
Quel est l'avancement global du PGS - Cité de Carcassonne 2015/2025 ?

PGS 1 : sur 2015/2020 PGS 2 : sur 2020/2025

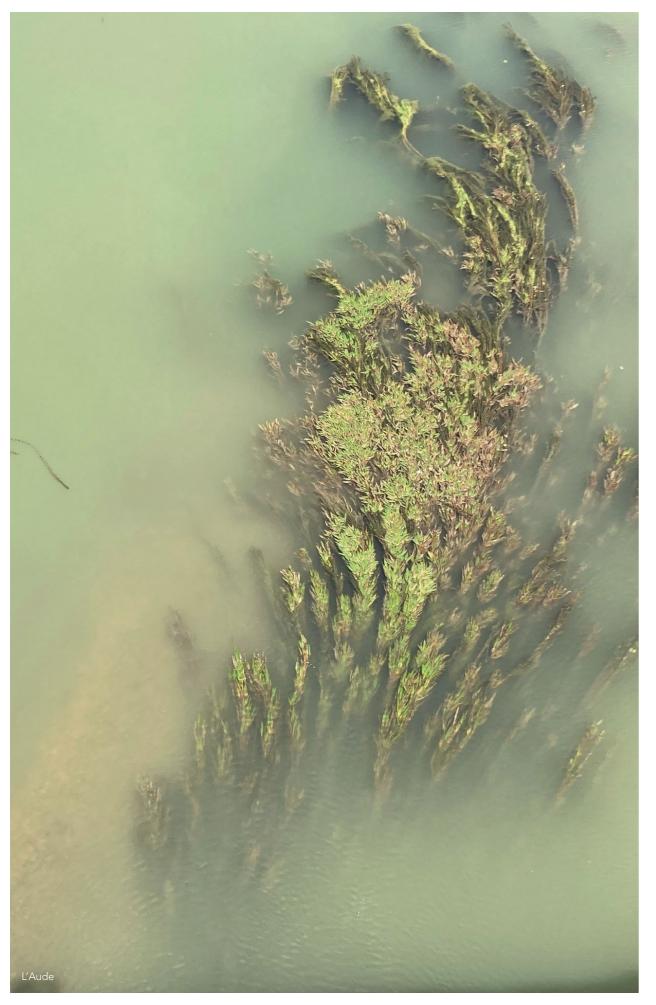


Quels avancements sur les 3 Orientations du PGS ?

- O1 : Améliorer les conditions en cœur de projet
- O2 : Elargir la découverte
- O3 : Optimiser les retombées économiques







LE PLAN D'ACTION DU PROJET GRAND SITE 2015-2025

L'évaluation des montants a été actualisée en 2025 avec la Direction Générale des Services Techniques de la Ville de Carcassonne, à partir des dépenses réelles, des chiffrages BE actualisés, de ratios, le cas échéant à partir des indices de la construction et ingénierie.

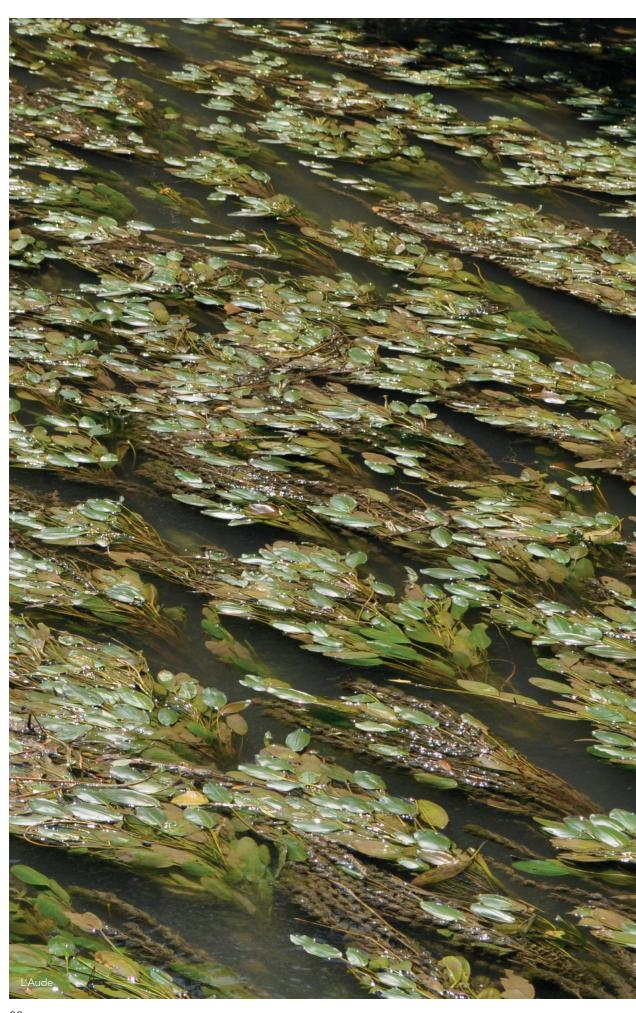
LE TABLEAU GÉNÉRAL PLAN D'ACTION 2015-2025

JET	AXE	N°	ACTION	MONTANT PRÉVISIONNEL ACTUALISÉ 2025 HT	MAÎTRES D'OUVRAGE PRESSENTIS
EN CŒUR DE PROJET	Axe 1.1	1	Charte de gestion de la Cité	121 000€ HT	Ville de Carcassonne
EUR D	Améliorer	2	Requalification dans la Cité	1 502 204€ HT	Ville de Carcassonne CMN
EN C	les conditions d'accueil	3	Requalification des fossés de la Cité	294 279€ HT	SMPGS Ville de Carcassonne
ET DE VISITE	et de visite en Cité	4	Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité	377 520€ HT	SMPGS Ville de Carcassonne CMN
		5	Système d'accueil touristique du Grand Site	2 757 470€ HT	SMPGS Ville de Carcassonne
'ACCL	Aménagement de la Pomenade narbonnaise			2 834 626€ HT	Ville de Carcassonne
ORIENTATION 1 - AMELIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL	Valoriser l'entrée par la Porte Narbonnaise	7	Aménagement du parking dit de délestage	5 534 000€ HT	Ville de Carcassonne Département de l'Aude SMPGS
ONDI		8	Requalification du Parking Delteil (réservation P. Cité)	2 566 084€ HT	Ville de Carcassonne SMPGS
SES (9	Aménagement du parking des Tripiers/Trivalle	711 327€ HT	Ville de Carcassonne SMPGS
LIOREF			Aménagement de l'accès Porte d'Aude	1 101 865€ HT	Ville de Carcassonne CMN
AME		11	Requalifier la place Saint-Gimer	1 415 955€ HT	Ville de Carcassonne
ON 1	Axe 1.3	Axe 1.3 12 Aide à la requalification Trivalle et Barba		254 886€ HT	Ville de Carcassonne
NTATIC	Valoriser l'entrée Porte d'Aude	13	Créer un nouveau stationnement de quartier «Porte d'Aude»	242 065€ HT	Ville de Carcassonne
ORIE		14	Requalifier les abords du Pont Vieux Rive Droite	1 235 833€ HT	Ville de Carcassonne
		15	Aménager une aire de camping-cars	708 020€ HT	Ville de Carcassonne
С	pération à lancer		Opération en cours Opéra de mise en oeuvre termi		Action prioritaire en PGS 1 2015/2020

벁	AXE	N°	ACTION	ACTION			
ORIENTATION 2 - ÉLARGIR LA DÉCOUVERTE	Axe 2.1	16	Parachever et élargir le plan de signalétique du grand Site de Carcassonne		449 482€ HT	Ville de Carcassonne	
RGIR LA D	l'orientation et la découverte à l'échelle du Grand Site	17	Gestion des flux		578 385€ HT	SMPGS Carcassonne Agglo Ville de Carcassonne	
2 - ÉLA		18	Requalifier les abords du Pont Vieux Rive Gauche		5 872 359€ HT	Ville de Carcassonne	
ITATION	Axe 2.2 Mieux répartir	19	Valoriser le paysage de l'île, bords d'Aude et Grand paysage		8 009 784€ HT	SMPGS Ville de Carcassonne	
ORIEN	les arrivées sur le Grand Site	20	Valoriser le pôle Gare Canal		2 730 124€ HT	SMPGS Ville de Carcassonne Carcassonne Agglo VNF SNCF	
ıues	Axe 3.1 Intensifier la découverte par des éléments d'interprétation attractifs nouveaux	21	Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du Grand Site déclinée en dispositifs		1 942 050€ HT	SMPGS Ville de Carcassonne CMN	
CONOMIC		22	Animation programme Grand Site		84 700€ HT Budget annuel	SMPGS	
OMBEES EC		Articuler les projets de reconquête 23 foncière et valorisation touristique et économique			72 600€ HT	Non défini	
R LES RET	LES RET		Inciter à un changement de gamme des commerces de la Cité		60 500€ HT	SMPGS	
	Axe 3.2 Générer des	25	Réanimer les comerces du quartier Pont Vieux, Barbacane/Porte d'Aude			Ville de Carcassonne	
ORIENTATION 3 - OPTIMIS	retombées économiques	26	Valorisation des produits identitaires du territoire			SMPGS Carcassonne Agglo Porteurs privés	
DRIENTA		27	Promotion Marque Grand Site				
	Package Itinérance large Ville, Agglo, Departement, Région			151 250€ HT Budget annuel	SMPGS Carcassonne Agglo		
O	pération à lancer			ration minée		Action prioritaire en PGS 1 2015/2020	







ORIENTATION	AXE	Améliorer les conditions d'accueil et de visite en Cité
Améliorer les		Charte de gestion de la Cité
conditions d'accueil et de visite en coeur de projet	ACTION 1	- Sous-action 1.1 : Réaliser une charte concertée de la gestion en Cité

> Améliorer la gouvernance partagée de la Cité

PRINCIPES

- > Organiser et animer des ateliers rassemblant les différents acteurs de la Cité
- > Créer un Conseil de la Cité
- > Assurer la qualité et le bon fonctionnement des:
- stationnements d'appoint
- entrées sorties, autorisation, politique urbaine, itinéraires à promouvoir, gestion d'accueil et de visite
- livraisons (étudier l'opportunité d'une plateforme livraison à l'extérieur de la Cité)
- déchets : voir Charte de gestion des déchets CCI, Ville, Covaldem 11, CMN (62 entreprises signataires)
- devantures commerciales, enseignes et bannes
- emprises des terrasses et charte associée...
- > Préciser les modalités de gestion/ aménagement entre chacun des acteurs concernés

Référence : convention d'utilisation de l'espace entre la Ville et le CMN (refonte sur une base projets) - autres conventions de fonctionnement

> Définir un phasage et un coût d'objectif (travaux et maîtrise d'oeuvre) sur certains projets

SITES CONCERNÉS

Cité

ETAT D'AVANCEMENT

Cette Action a été engagée à partir de deux évènements : «Tous Mobilisés pour une Nouvelle Image de la Cité » en 2021 et reconduit en 2023, une formation auprès des commerçants de la Cité a également été réalisée, ainsi qu'une étude mobilier urbain et enseignes Cité et une Expertise des aménagements commerçants de la Cité.

La prochaine étape sera la réalisation concertée d'un cahier des charges pour consultations des bureaux d'étude pour réalisation de la Charte. A cette occasion le Conseil de la Cité pourra être installé comme prévu.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°4 : Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité

N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne N°24 : Inciter à un changement de gamme des commerces de la Cité

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Chambre de Commerce, associations commerçants, associations habitants, Covaldem	Appui M.O., suivi, coordination, animation

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
1.1 - en cours			121 000 €			27 931 €
TOTAL	121 000 € HT			27 931 € HT		

ORIENTATION	AXE	Améliorer les conditions d'accueil et de visite en Cité
Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet	ACTION 2	Requalification dans la Cité - Sous-action 2.1 : Requalification voiries dans la Cité - Sous-action 2.2 : Mobilier urbain - Sous-action 2.3 : Aménagements paysagers des
		espaces CMN

- > Certains espaces publics dans la Cité (calades, places, voiries) sont dégradés et méritent d'être requalifiés. Cela concerne prioritairement les rues :
- Raymond Trencavel (300m)
- Moulin d'Aval (250m)

potelets et les bornes...)

Le choix des matériaux et leur mise en oeuvre devront constituer des espaces de grande qualité s'intégrant harmonieusement dans le contexte architectural de la Cité, tout en assurant une déambulation confortable aux nombreux touristes empruntant ces axes.

Les jardins publics propriétés du CMN font l'objet d'une étude paysagère spécifique, en

cours de réalisation. Ils ne sont donc pas pris

en compte dans la présente fiche action.

- > Une étude diagnostic a été réalisée fin 2013. L'état des lieux détaillé et cartographié nous permet d'apprécier les besoins pour les différents types de mobilier (bancs, corbeilles, cendriers, fontaines, jardinières, cache-containers, signalétique, l'éclairage, les
- > les espaces publics non bâtis, propriété du CMN, font l'objet d'un projet de mise en valeur : traitement de sol, restauration des maçonneries, traitement végétal. Il s'agit des jardins au pied de la tour St Martin, place Marcou à la tour St Sernin, le passage d'accès depuis la porte Narbonnaise vers la rue du grands puits, le petit square de la Barbacane du château.

PRINCIPES

- > Engager un programme de requalification
- > Engager des investissements sur les mobiliers urbains
- > Travailler avec le CMN pour la reconquête des espaces publics d'Etat :
- Le Jardin de la tour St Martin
- Le Jardin Marcou / tour St Sernin
- Le passage d'accès depuis la porte Narbonnaise vers la rue du Grand Puits
- Le square attenant à la barbacane du Château Comtal

SITES CONCERNÉS

Cité sur des propriétés Ville, CMN et privés

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 2.1 est réalisée : les voiries publiques propriétés de la Ville identifiées pour l'Action ont été requalifiées entre 2018 et 2019.

La sous-action 2.2 a été engagée par des réflexions mais sans finalisation d'une ligne de mobilier urbain pour le PGS. Ceci n'a pas empêché la gestion ou le renouvellement ponctuel du mobilier urbain en Cité.

La sous-action 2.3 devrait être engagée à partir de 2026.

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne, CMN	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, CRMH, partenaires touristiques, commerces, associations,	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
2.1 - réalisée (2018-19)		448 038 €				448 038 €
2.2 - engagée		302 500 €				
2.3 - à lancer		751 666 €				
TOTAL		1 502 204 € HT			448 038 € HT	

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°4: Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité.

N°6 : Aménagement de la Porte Narbonnaise (pour le Prado en cohérence avec l'aménagement de la Porte Narbonnaise) N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne

ORIENTATION	AXE	Améliorer les conditions d'accueil et de visite en Cité
Améliorer les		Requalification des fossés de la Cité
conditions d'accueil et de visite en coeur de projet	ACTION 3	- Sous-action 3.1 : MOE/études - Sous-action 3.2 : Travaux d'aménagement

Le parking des Fossés offre actuellement un stationnement facile d'accès pour l'usage des commerçants, des hôtels et du CMN (accès plus direct à l'intérieur de la Cité). Cependant la présence de voitures dans l'écrin patrimonial, au pied même des remparts, nuit à l'image de la Cité. La suppression du stationnement dans les fossés a pour objectif de :

- > Valoriser le patrimoine bâti de la Cité et ses remparts
- > Retrouver une lecture claire de l'écrin patrimonial des remparts, lices et fossés : achèvement des efforts entrepris depuis Violletle-Duc
- > Offrir aux visiteurs un espace de promenade, de détente et d'animation à proximité de l'entrée Narbonnaise
- > Le stationnement est supprimé et reporté vers les parkings Delteil et Tripier

PRINCIPES

- > Un dispositif de restriction d'accès est implanté aux différentes entrées (accès réservé uniquement aux secours et services).
- > Un mobilier de confort est implanté afin de favoriser une bonne appropriation du lieu par le public.
- > La séquence d'accès aux Fossés depuis la Porte Narbonnaise est requalifiée (mise en valeur de la Fontaine, reprise du revêtement de sol...) afin de faciliter une bonne appropriation par le public.
- > Un accès à la Cité pour les habitants et les professionnels est maintenu sur la première séquence. Un dispositif de restriction d'accès (type bornes amovibles) est mis en place.

SITES CONCERNÉS

Fossés de la Cité (propriétaire CMN)

ETAT D'AVANCEMENT

Les études (sous-action 3.1) sont engagées. Elles sont intégrées au projet global Entrée EST Cité - Porte Narbonnaise.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°4 : Mettre en place une signalétique patrimoniale et des dispositifs d'interprétation dans la Cité.

N° 5 : Système d'accueil touristique du Grand Site

N° 6 : Aménagement de la Promenade Porte Narbonnaise

N° 7 : Aménagement du parking dit de délestage

N° 8 : Requalifier le parking Delteil

N° 9 : Réaménager le parking Tripier-Trivalle

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, CRMH, SRA, divers partenaires	Portage, coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛ	DÉPENSES RÉALISÉES			
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
3.1 - en cours	26 487 €					8 333 €
3.2 - à lancer		264 877 €				
Etudes (hors prévisionnel)	2 915 €					2 915 €
TOTAL		294 279 € HT			11 248 € HT	

ORIENTATION	AXE	Améliorer les conditions d'accueil et de visite en Cité		
Améliorer les conditions d'accueil		Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité		
et de visite en coeur de projet		 Sous-action 4.1 : L'univers défensif dans les Lices et Fossés Sous-action 4.2 : Itinéraire intra cité - lieux publics ou privés Sous-action 4.3 : Supports événéments, animations, jeu intéractif, dispositif mobile 		

- > Offrir des clés de compréhension de la Cité à travers une mise en récit originale et attractive du patrimoine par l'évocation de l'univers défensif, de la vie quotidienne, et du patrimoine vivant.
- > Structurer la visite grâce à des itinéraires motivants, en révélant des lieux moins connus.
- > Diversifier les publics touchés par l'interprétation tels que les plus jeunes, les étrangers, et les habitants, par des supports adaptés ludiques, numériques, artistiques, multilingues.
- > Faire des fossés et des lices des espaces vivants d'interprétation et d'animation respectueux du lieu.

PRINCIPES

- > Concevoir un parcours intra-muros, articulé avec l'espace public et éventuellement avec des espaces privés ouverts exceptionnellement.
- > Installer des dispositifs d'interprétation pérennes ou mobiles dans les lices et fossés tels que des panneaux, des œuvres, des balises numériques, et autres.
- > Développer des supports innovants: podcasts, jeux interactifs, dispositifs multilingues.
- > Intégrer des formes artistiques proposant des jeux, des diffusions sonores, des enregistrements vocaux, et de l'art contemporain ou du land art, en lien avec la thématique défensive.
- > Prévoir des événements ponctuels dans des lieux scénographiés et aménagés à cet effet.

SITES CONCERNÉS

Lices et fossés de la Cité, autres opportunités publiques ou privées dans la Cité.

ETAT D'AVANCEMENT

L'action est à lancer

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°3 : Requalification des fossés de la Cité N°5 : Système d'accueil touristique du Grand Site

N°21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du Grand Site déclinée en dispositifs

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS, Ville de Carcassonne, CMN	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, DRAC, OT, divers partenaires	Animation, coordination, appui M.O., réalisation, portage

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
4.1 - à lancer (PGS1)			84 700 €			
4.2 - à lancer (PGS2)			242 000 €			
4.3 - à lancer (PGS1)				50 820 €		
TOTAL	377 520 € HT			0 € HT		

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée par la Porte de la Narbonnaise
Améliorer les conditions d'accueil		Système d'accueil touristique du Grand Site
et de visite en coeur de projet	ACTION 5	- Sous-action 5.1 : Etude de programmation Accueil Grand Site - Sous-action 5.2 : MOE/études - Sous-action 5.3 : Travaux d'aménagement

Actuellement, la capacité d'accueil et d'information du public reste peu développée. Dans la perspective d'une valorisation du Grand Site de Carcassonne, un centre d'accueil principal est envisagé côté Porte Narbonnaise, à proximité des remparts de la Cité et à niveau avec la « Promenade de la Narbonnaise » pour un fonctionnement lisible et facile. L'implantation de ce centre d'accueil a pour objectifs de :

- > Rassembler les différents services d'accueil, d'informations et de billetterie en un lieu à proximité de la Porte d'entrée principale, à la convergence des différents flux visiteurs.
- > Offrir au visiteur un aperçu de la richesse des expériences à vivre dans le Grand Site pour l'inciter à élargir sa découverte
- > Avoir des facilitateurs de compréhension de l'histoire et de l'architecture de la Ville (numérique et renvoi à un CIAP)
- > Avoir une vitrine territoriale élargie
- > Parallèlement l'étude des points d'accueils Grand Site fait l'objet d'une analyse conjointe en relation avec le plan de fonctionnement.

PRINCIPES

98 - SMPGS 2025

Au préalable il sera nécessaire d'effectuer une étude de faisabilité, programmation et montage opérationnel de l'accueil dans le Grand Site afin de déterminer avec précision les lieux d'accueil et leurs fonctions dans l'espace et le temps. Il sera également étudié la faisabilité financière avec l'approche des coûts de fonctionnement.

- > Jusqu'en 2023, l'accueil Voie Narbonnaise est envisagé sur une surface à définir par une pré-programmation articulant des fonctions de billetterie mixte (festival, CMN, visites accompagnées, pass voire parking...), accueil information, antenne de l'OT, vitrine mode d'emploi de la cité (1ère demande), renvoi suggestif sur la destination et maquette repère d'orientation, boutique ligne de produits dérivés, espace accueil groupe, vitrine agenda événements notamment.
- > Facile d'accès depuis la Promenade de la Narbonnaise
- > Grande qualité architecturale et dialogue entre contemporanéité et patrimoine de la Cité
- > Mise en oeuvre de matériaux de qualité
- > Traitement de l'interface avec le Prado et la Promenade de la Narbonnaise

Pour les autres Sites d'Accueil soit :

- -Porte d'Aude, Gare Canal, autre
- Il est à préciser dans l'étude préalable leurs conditions d'implantations.

En 2025, l'Actualisation de l'étude faisabilité et programmation de l'accueil touristique dans le Grand Site programme un système d'accueil éclaté composé d'équipements bâtimentaires ou mobiliers, de dispositifs et d'accueil ponctuels volants.

SITES CONCERNÉS

Sur le secteur Narbonnaise, à proximité de la Porte Narbonnaise + Site d'Accueil Grand Site

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Etude 5.1 : SMPGS M.O Pressentie (dépends des fonctionnalités développées) : Ville de Carcassonne ou SMPGS	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, divers partenaires	Animation, coordination, appui M.O., portage, réalisation

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
5.1 - réalisée	114 971 €					114 971 €
5.2 - en cours	265 416 €					
5.3 - à lancer		2 377 083 €				
TOTAL		2 757 470 € HT				114 971 € HT

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 5.1 a été finalisée en 2025, composée d'une :

- Étude faisabilité et programmation de l'accueil touristique sur le Grand Site
- Étude d'actualisation de faisabilité et de programmation de l'accueil touristique La sous-action 5.2 a été engagée avec des études programmatiques et préliminaires sur le parking Pautard.

N° 19 : Valoriser le paysage de l'Ile et bords d'Aude, et grands paysages

N°21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du Grand Site déclinée en dispositifs

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°3 : Requalification des fossés de la Cité

N°4: Interprétation patrimoniale et touristique dans la Cité

N° 6 : Aménager la Promenade Narbonnaise

 N° 7 : Aménagement du parking dit de délestage

N° 8 : Requalifier le parking Delteil

N° 9 : Réaménager le parking Tripier-Trivalle

N°10 : Aménager l'accès Porte d'Aude

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée par la Porte de la Narbonnaise
Améliorer les conditions d'accueil		Aménagement de la Promenade narbonnaise
et de visite en coeur de projet	ACTION 6	- Sous-action 6.1 : MOE/études - Sous-action 6.2 : Travaux d'aménagement

L'accès actuel à pied à la Porte Narbonnaise est étroit et inconfortable. Le site d'accueil de la Porte Narbonnaise, qui est et restera le site principal d'arrivée/départ des visiteurs de la Cité, mérite de faire l'objet de requalifications en faveur des piétons, dans la continuité des tous derniers aménagements réalisés au pied même de la Porte.

- > Créer une liaison douce structurante (450m) permettant de relier par un cheminement confortable et sécurisé les parkings d'accueil et la Porte de la Narbonnaise
- > Proposer un aménagement piétonnier généreux à l'extrémité de la Promenade de la Narbonnaise, Place du Prado, place des Citadins, Parvis du Centre d'accueil : premier espace d'accueil des visiteurs avant d'entrer en Cité (Ce dernier point est abandonné en 2023, le Centre d'Accueil est reporté ailleurs)
- > Valoriser les perspectives vers le grand paysage et la Cité sur le parcours entre les aires de stationnement et la Cité
- > Valoriser la place du piéton

PRINCIPES

- > La route d'accès est reprofilée en diminuant l'emprise réservée aux voitures, en supprimant l'accotement sud et en élargissant l'accotement nord pour permettre l'aménagement d'un chemin piéton large, confortable et planté
- > La position en balcon est valorisée sur le Grand Paysage et les points de vue sur la Montagne Noire, le Sillon Audois,...
- > Une place traversante est aménagée entre le Prado et la place des Citadins (la voiture n'est plus prioritaire et le dépose-minute bus est déplacé dans le parking Delteil)

- > Afin de garantir une liaison confortable et sécurisée pour les piétons, les interruptions de la promenade par des entrées véhicules sont minimisées : l'accès au parking d'accueil principal est déplacé vers la rocade afin de rendre continue la circulation piétonne entre le parking et la Promenade de la Narbonnaise > Les accès aux parkings seront étudiés de façon à limiter les conflits d'usage
- > Les aménagements tiennent comptent de l'étude de déplacement pour le plan de circulation et les fonctionnalités à terme des parkings

SITES CONCERNÉS

Depuis le parking de délestage jusqu'à la porte Narbonnaise soit 450 mètres

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 6.1 est engagée en phase études (AVP) dans le projet global : Entrée EST Cité - Porte Narbonnaise.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°3 : Requalification des fossés de la Cité

N°5 : Système d'accueil touristique Grand Site N°7 : Requalifier le parking de délestage

N°8 : Requalifier le parking Delteil

N° 9 : Réaménager le parking Tripier-Trivalle

N°17 : Gestion des flux

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, divers partenaires	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
6.1 - en cours	255 140 €					91 502 €
6.2 - à lancer		2 551 404 €				
Etudes (hors prévisionnel)	28 082 €					28 082 €
TOTAL		2 834 626 € HT			119 584 € HT	

100 - SMPGS 2025

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée par la Porte de la Narbonnaise
Améliorer les		Aménagement du parking dit de délestage
conditions d'accueil et de visite en coeur de projet	ACTION 7	- Sous-action 7.1 : Achat parcelle n°7 (vigne) - Sous-action 7.2 : MOE/études - Sous-action 7.3 : Reprise de l'Accès Pautard - Sous-action 7.4 : Reprise accès délestage et carrefour rocade - Sous-action 7.5 : Requalification parking existant et réseaux - Sous-action 7.6 : Plantations sur parcelle principale - Sous-action 7.7 : Création de sol (parcelle n°7)

Le parking de délestage ne sert aujourd'hui qu'occasionnellement. Dans le schéma général de réorganisation de l'accueil côté Porte Narbonnaise, le parking de délestage actuel devient le principal stationnement des visiteurs

- > Offrir un accueil des visiteurs de qualité
- > Proposer un espace de stationnement maîtrisé
- > Assurer une liaison piétonne sécurisée et confortable avec la Promenade de la Narbonnaise
- > Améliorer l'aménagement existant en termes de paysage et d'environnement
- > A terme, centraliser la gestion pour optimiser les entrées sorties et élaborer une politique tarifaire associée

PRINCIPES

Destination:

Parking visiteurs 1000 places véhicules, 50 places bus

Circulations:

- > L'accès existant au parking de délestage est supprimé. Une nouvelle entrée/sortie au niveau de la rocade est aménagée
- > Les circulations piétonnes sont dissociées des espaces de circulation véhicules et maintenues à l'écart des flux d'entrée/sortie. Elles sont organisées pour permettre un cheminement confortable et sécurisé
- > L'entrée véhicule existante supprimée est requalifiée en accès piéton

<u>Stationnements:</u>

> L'emprise du parking est libérée des

camping-cars, ces derniers sont reportés sur un autre site

- > Une réorganisation des places de stationnement permet d'optimiser l'espace
- > Les emplacements sont réalisés en stabilisé renforcé afin de réduire les surfaces imperméabilisées.
- > L'acquisition de la parcelle n° 7 permet d'envisager une requalification plus importante tout en conservant la même capacité d'accueil. Des liaisons piétonnes assurent des parcours sécurisé et confortables pour rejoindre la Promenade de la Narbonnaise.
- > Des bornes électriques de rechargement sont prévues à destination des navettes ou des véhicules électriques

Accès et la rocade :

- > Le carrefour de la rocade est réaménagé pour permettre la mise en place du nouvel accès sécurisé au parking d'accueil
- > Informatisation de la gestion et péage
- > Une informatisation des parkings de la Cité est mise en place pour gérer en temps réel les disponibilités

SITES CONCERNÉS

Parking de délestage actuel et parcelle n° 7, carrefour de la rocade, parking Pautard et parcelle n°8 sur laquelle sera aménagée le futur accès

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 7.2 est engagée en phase études (AVP) dans le projet global : Entrée EST Cité - Porte Narbonnaise. Une Étude AMO de reprise des accès au parking délestage et du carrefour rocade a été menée.

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne, Département de l'Aude (pour la Rocade), SMPGS	Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, CRMH, SRA, propriétaires privés, SPIC Parkings	Coordination, animation, suivi, appui M.O., portage

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
7.1 - à lancer		18 000 €				
7.2 - en cours	431 054 €					137 624 €
7.3 à 7.7 - à lancer		5 006 289 €				
Archéologie préventive (hors prévisionnel) 2015		24 071 €				24 071 €
Etudes (hors prévisionnel)	54 586 €					54 586 €
TOTAL		5	534 000 € HT			216 281 € HT

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N° 3 : Requalification des fossés de la Cité

N° 5 : Système d'accueil touristique Grand Site

N° 6 : Áménager la Promenade Narbonnaise

N° 8 : Requalifier le parking Delteil

N° 9 : Réaménager le parking Tripier-Trivalle

N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne

N° 17 : Gestion des flux

N° 21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du grand Site déclinée en dispositifs

ORIENTATION Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet ACTION ACTION Sous-action 8.1 : MOE/études - Sous-action 8.2 : Travaux d'aménagement

OBJECTIFS

Dans le schéma général de réaménagement de l'accueil côté Narbonnaise, le parking Delteil devient celui dédié aux habitants et professionnels de la Cité. Sa taille lui permet également d'accueillir le stationnement deux roues des visiteurs.

- > Offrir un stationnement réservé aux habitants et professionnels de la Cité après suppression du parking des Fossés
- > Offrir un stationnement de proximité aux deux-roues
- > Assurer un aménagement de qualité pour cet espace, implanté à proximité immédiate de la Cité et particulièrement visible depuis la Promenade de la Narbonnaise
- > Améliorer l'aménagement existant en termes de paysage et d'environnement
- > Faciliter la liaison piétonne confortable entre le parking et la Porte de la Narbonnaise, malgré le dénivelé
- > Gérer et mieux accueillir les clients de la Cité : places réservées aux hôtels, gestion et services associés en relation avec l'accueil

PRINCIPES

Destination:

- > 350 places réservées, en haute saison, aux habitants et professionnels de la Cité ainsi qu'aux clients des hôtels. Le parking est ouvert partiellement aux visiteurs en basse saison.
- > Emplacements vélo et deux-roues
- > Arrêt-minute bus pour la dépose des groupes à proximité de l'accueil et de la Porte Narbonnaise

Circulations:

- > Les entrées/sorties véhicules sont réorganisées
- > Le revêtement en enrobé des voies de circulation est adapté à une fréquentation importante
- > Les circulations piétonnes sont dissociées des espaces de circulation véhicules. Elles sont organisées pour permettre un cheminement confortable et sécurisé
- > La sortie piétonne principale est située face à la Porte Narbonnaise. Elle fera l'objet d'un aménagement spécifique et de qualité

Stationnement:

- > Le parking est réorganisé en poches de stationnement encadrées par des plantations d'arbres et d'arbustes de faible hauteur
- > Des stationnements deux roues et vélos sont intégrés dans la partie supérieure du parking

<u>Gestion</u>

> La gestion des parkings sera encadrée par des conditions d'accès spécifiques en lien avec les habitants et les professionnels

SITES CONCERNÉS

Parking Delteil (propriété : Ville de Carcassonne / gestion : SPIC parkings)

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne, SMPGS	Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, privés habitants de la Cité, commerçants de la Cité	Coordination, animation, suivi, appui M.O., portage

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
8.1 - en cours	230 969 €					64 346 €
8.2 - à lancer		2 309 693 €				
Etudes (hors prévisionnel)	25 422 €					25 422 €
TOTAL		2 566 084 € HT			89 858 € HT	

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 8.1 est engagée en phase études (AVP) dans le projet global : Entrée EST Cité - Porte Narbonnaise.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N° 3 : Requalifier les fossés (anciens parkings) N° 5 : Système d'accueil touristique Grand Site N° 6 : Aménager la Promenade Narbonnaise

 N° 7 : Aménagement du parking dit de délestage

N° 9 : Réaménager le parking Tripier-Trivalle

N° 17 : Gestion des flux

104 - SMPGS 2025

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée par la Porte de la Narbonnaise
Améliorer les		Aménagement du parking
conditions d'accueil		des Tripiers/Trivalle
et de visite en coeur	ACTION	- Sous-action 9.1 : MOE/études
de projet	9	- Sous-action 9.2 : Travaux d'aménagement

Dans le schéma général de réaménagement de l'accueil côté Narbonnaise, le parking Tripier-Trivalle est dédié aux habitants et professionnels de la Cité (commerçants, hôteliers, CMN...) ainsi qu'aux habitants des rues Trivalle et Nadaud, durant les semaines de pic de fréquentation, ces rues étant libérées de leur stationnement. En basse saison, ce parking reste accessible aux visiteurs.

- > Organiser le stationnement des habitants des rues Trivalle et Nadaud durant les pics de fréquentation
- > Aménager une aire de stationnement de qualité ombragée et sécurisée, juste en contrebas de la Cité
- > Revaloriser le paysage d'entrée du parking
- > Avoir une gestion différenciée des entréessorties

PRINCIPES

Destination:

180 places destinées aux habitants et professionnels de la Cité ainsi qu'aux habitants des rues Trivalle et Nadaud durant les pics de fréquentation. En basse saison, le parking est accessible aux visiteurs.

<u>Circulation et stationnement :</u>

> Les circulations motorisés sont adaptées à la forte fréquentation. Les places de stationnements et les circulations piétonnes sont réalisées de façon à réduire les surfaces imperméabilisées. > Des bandes plantées d'arbustes et d'arbres sont aménagées en limite du parking. En plus d'offrir une ombre généreuse, ce couvert arboré permet de réduire l'impact visuel des voitures et des voiries depuis la Cité et la rue Gustave Nadaud. Les espaces plantés autour des stationnements permettent la récupération des eaux pluviales.

> L'entrée du parking est replantée.

SITES CONCERNÉS

Parking Tripier-Trivalle

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 9.1 est engagée en phase études (AVP) dans le projet global : Entrée EST Cité - Porte Narbonnaise.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N° 3 : Requalifier les fossés (anciens parkings) N° 5 : Système d'accueil touristique Grand Site N° 6 : Aménager la Promenade Narbonnaise N° 7 : Aménagement du parking dit de délestage

N° 8 : Requalifier le parking Delteil N°17 : Etude de déplacement

N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne N° 21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du grand Site

déclinée en dispositifs

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne, SMPGS	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, CRMH, SRA, privés, habitants de la Cité; commerçants de la Cité, habitants des rues Trivalle et Nadaud	Coordination, animation, suivi, appui M.O., portage

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
9.1 - en cours	61 862 €					21 123 €
9.2 - à lancer		618 622 €				
Archéologie préventive (hors prévisionnel) Etudes (hors prévisionnel)	6 809 €	24 034 €				24 034 € 6 809 €
TOTAL		711 327 € HT			51 966 € HT	

106 - SMPGS 2025

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée Porte d'Aude		
Améliorer les		Aménagement de l'accès Porte d'Aude		
conditions d'accueil et de visite en coeur de projet	ACTION 10	- Sous-action 10.1 : MOE/études - Sous-action 10.2 : Travaux d'aménagement - Sous-action 10.3 : Dispositif d'interprétation ludique		

La Porte d'Aude, accès historique à la Cité, reste aujourd'hui assez confidentielle malgré les vues saisissantes qui s'offrent sur la Cité et la découverte pittoresque des faubourgs Barbacane et Trivalle, en contrebas des remparts.

L'accès Porte d'Aude est renforcé comme Porte d'entrée remarquable et invitation à accéder à la Cité depuis la Bastide : ce secteur n'a pas pour vocation de concurrencer la porte d'entrée principale Narbonnaise, mais il enrichit la perception de l'aventure médiévale et la compréhension des enjeux défensifs, tout en invitant naturellement à s'intéresser à l'au-delà de la Cité. Enfin la promotion de cette entrée est l'occasion de faire circuler davantage par des cheminements dans et autour de la Cité en requalifiant Lices et Fossés et en y offrant des découvertes initiatiques, ludiques, artistiques ou de lecture du paysage.

- > Renforcer la Porte d'Aude comme un accès privilégié à la Cité depuis la Bastide et la vallée > Valoriser le patrimoine architectural de cette séquence d'accès historique
- > Promouvoir la dimension ludique et pédagogique de cette entrée

PRINCIPES

- > Préalablement à toute intervention, une campagne de fouilles archéologiques doit être effectuée afin de repérer l'ensemble des vestiges de la Barbacane.
- > La Barbacane est réhabilitée comme accès à la fois historique et ludique : à cet égard on peut imaginer que l'accès le

plus direct par la barbacane profite de sa restauration nécessaire pour servir d'écrin à un dispositif à mi-chemin entre via ferrata et dispositif d'interprétation avec des supports induisant les points de vue de l'assiégé et de l'assaillant et leurs armes respectives et suggérant les angles de vue successifs commentés : un tel parcours permettrait aux plus aventureux d'être accompagnés par leurs parents investis d'un rôle d'interprète du patrimoine.

- > Une signalisation adéquate est mise en place, relevant de la signalétique Grand Site
- > La liaison douce Bastide-Porte d'Aude est rendue confortable, attractive et lisible, notamment par la rue de la Barbacane
- > L'accès à l'île par l'ancienne voie romaine est réhabilitée

SITES CONCERNÉS

Porte d'Aude, secteur adjacent (montée, abords et accès)

ETAT D'AVANCEMENT

Des études et travaux d'aménagements arrivent à leur terme sur la restauration de la montée Porte d'Aude (propriété de la Ville), mais l'objet principal de l'Action n°10: aménagement de la Barbacane (CMN) est à lancer en phase études pour pouvoir engager par la suite les travaux qui intègreront le dispositif d'interprétation ludique (sous-action 10 3)

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
CMN , Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, CRMH, SRA, DRAC	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
10.1 - en cours	76 464 €					53 837 €
10.2 - en cours		940 701€				751 276 €
10.3 - à lancer			84 700 €			
TOTAL		1	101 865 € HT			805 113 € HT

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°11 : Requalifier la place Saint-Gimer

N° 12 : Requalifier les rues Trivalle et Barbacane N° 16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne N° 21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du grand Site déclinée en dispositifs

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée Porte d'Aude
Améliorer les conditions d'accueil	Requalifier la place Saint-Gimer - Sous-action 11.1 : MOE/études	
et de visite en coeur de projet	ACTION 11	- Sous-action 11.2 : Travaux d'aménagement

La requalification de la place Saint-Gimer s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus vaste pour la diversification des entrées à la Cité, par la valorisation de la liaison Bastide-Porte d'Aude, intégrant notamment la requalification des espaces publics des faubourgs (cf. fiche action 12). La requalification de la place Saint-Gimer permettra de :

- >Revitaliser le secteur Barbacane
- >Valoriser le patrimoine urbain et architectural de l'église et du tissu bâti du faubourg
- >Mettre en scène la montée vers la Porte d'Aude, spectaculaire et évocatrice de l'univers défensif, depuis cette place
- > Renforcer la place du piéton sur cet espace public de proximité

PRINCIPES

- > Les stationnements occupant actuellement la place Saint-Gimer sont déplacés vers une autre aire de stationnement à proximité à définir (parking «Porte d'Aude»). Une dizaine de places sera conservée sur la place pour l'accès aux commerces ou à l'église.
- > Un mobilier urbain de confort est installé >En complément (voir actions liées), le bâti est réhabilité, les vitrines valorisées et les commerces en rez-dechaussée encouragés. Un accueil ou équipement touristique le cas échéant est développé.

SITES CONCERNÉS

Place Saint-Gimer

ETAT D'AVANCEMENT

Les études et travaux devraient être totalement finalisés à la fin de l'année 2025, clôturant ainsi l'Action n°11.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N° 10 : Aménager l'accès Porte d'Aude N° 12 : Requalifier les rues Trivalle et Barbacane N° 13 : Créer un nouveau parking «Porte d'Aude» et la liaison vers la porte d'Aude (rue des remparts,...)

N° 16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site de Carcassonne N° 25 : Créer les conditions foncières et d'appel à projet pour réanimer les rez-dechaussée des rues des quartiers du Pont Vieux et Barbacane/Porte d'Aude

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, DRAC	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
11.1 - réalisé (2025) 11.2 - réalisé (2025)	94 680 €	1 321 275 €				94 680 € 1 318 775 €
TOTAL		1 415 955 € HT			1 413 455 € HT	

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée Porte d'Aude		
Améliorer les conditions d'accueil		Aide à la requalification des rues Trivalle et Barbacane		
et de visite en coeur de projet	ACTION 12	- Sous-action 12.1 : MOE/études - Sous-action 12.2 : Travaux d'aménagement		

La requalification des rues Trivalle et Barbacane s'inscrit, comme la requalification de la place Saint-Gimer, dans le cadre d'une réflexion plus vaste pour la valorisation de la liaison Bastide-Porte d'Aude (cf. fiche action n°16). La requalification des rues Trivalle et Barbacane permettra de :

- > Conforter l'attractivité de la Bastide en valorisant la liaison Bastide-Porte d'Aude
- > Valoriser le paysage urbain des faubourgs et renforcer leur attractivité
- > Offrir des espaces publics valorisant la place du piéton

PRINCIPES

- > Le stationnement linéaire de la rue Trivalle Haut est supprimé et reporté dans le parking Tripier-Trivalle ou d'autres parkings, durant les semaines de forte fréquentation afin d'assurer des liaisons piétonnes lisibles, attractives et confortables entre Cité et Bastide
- > Des plantations sont réalisées en pied de façades (grimpantes, pots,...) pour créer une animation et une variation du paysage de ces rues au fil des saisons
- > Une signalétique spécifique est installée, qui pourrait par exemple relier la Cité, depuis ses deux portes, au Canal par un chemin de médaillons au sol, (cf.fiche action n°16)

SITES CONCERNÉS

Rues Trivalle Nadaud et Barbacane

ETAT D'AVANCEMENT

Cette action est à lancer.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N° 9 : Aménagement du parking Tripiers N°11 : Requalifier la place Saint-Gimer N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Carcassonne

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, commerçants, habitants	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
12.1 - à lancer	24 200 €					
12.2 - à lancer		230 686 €				
TOTAL			254 886 € HT			0 € HT

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée Porte d'Aude		
Améliorer les conditions d'accueil		Créer un nouveau stationnement de quartier «Porte d'Aude»		
et de visite en coeur de projet	ACTION 13	- Sous-action 13.1 : MOE/études - Sous-action 13.2 : Travaux d'aménagement		

Afin de libérer et de requalifier la place Saint-Gimer en faveur des piétons (fiche action n° 11), le stationnement situé actuellement sur la place est déplacé vers une nouvelle parcelle à définir.

- > Créer un lieu de stationnement destiné aux résidents du quartier Saint-Gimer, se substituant au stationnement supprimé de la place
- > Assurer des liaisons piétonnes confortables et sécurisées depuis le parking vers l'Aude, la Cité et les faubourgs

PRINCIPES

- > L'aménagement doit offrir 80 places environ
- > Une densité de plantations généreuse permet de réduire la présence visuelle du parking et de créer une ambiance ombragée agréable
- > Les stationnements et circulations piétonnes sont réalisés en stabilisé afin de favoriser les surfaces perméables
- > Des liaisons piétonnes confortables et sécurisées sont aménagées et depuis le parking vers la Cité et les faubourgs
- > Un espace vélo permet d'abandonner son vélo de façon sécurisée, éventuellement couplé à l'existence d'un loueur de VAE à promouvoir
- > Des bandes plantées assurent la gestion des eaux pluviales

SITES CONCERNÉS

Parking de l'Ile

ETAT D'AVANCEMENT

Cette action est réalisée.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°11 : Requalifier la place Saint-Gimer N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Carcassonne

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
13.1 - réalisée (2015) 13.2 - réalisée (2015)	550 €	241 515€				550 € 241 515 €
TOTAL		242 065 € HT			242 065 € HT	

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée Porte d'Aude
Améliorer les conditions d'accueil		Requalifier les abords du Pont Vieux Rive Droite
et de visite en coeur de projet	ACTION 14	 Sous-action 14.1 : MOE/études espace urbain Sous-action 14.2 : Travaux espace urbain Sous-action 14.3 : MOE/études réhabilitation façade DDAF Sous-action 14.4 : Travaux réhabilitation façade DDAF

Ce secteur intègre les abords immédiats du Pont en rive droite, ainsi que le parvis de l'ancienne Manufacture jusqu'à l'amorce de la rue Trivalle.

Les objectifs principaux sur ce secteur sont de:

- > Améliorer la liaison Cité-Bastide
- > Mettre en valeur ce fil rouge entre Cité et Bastide par un traitement des espaces publics spécifiques et de qualité
- > Requalifier les abords du Pont rive droite en soulignant son caractère urbain et paysager bien spécifique
- > Améliorer l'écrin urbain et paysager du Pont-Vieux, ouvrage remarquable à forte valeur patrimoniale

PRINCIPES

Rive droite, des aménagements évoquant une ancienne île

- > Une prolongation du Parc de l'Île en rive droite, le long de l'Aude (depuis les anciens moulins au sud, jusqu'à la parcelle EDF au nord)
- > Un quai en retrait de l'Aude, pour revaloriser la séquence d'accroche du Pont Vieux au sein du tissu urbain (amorce de la rue Trivalle)
- > L'ancienne DDAF, aujourd'hui point noir architectural est réhabilitée afin de mieux s'inscrire dans le paysage urbain du Pont-Vieux (perspective) et du quartier Trivalle
- > La mobilisation d'espaces (RDC de l'ancienne manufacture) permet l'implantation de relais d'accueil et d'information ou de vente indispensables

à la réactivation de ce maillon stratégique du grand site entre Cité et Bastide (cf. Fiche action n°28)

SITES CONCERNÉS

Les abords du Pont Vieux rive droite (berges et parkings des bords d'Aude), bâtiment de l'ancienne manufacture et son parvis, bâtiment de la DDAF

ETAT D'AVANCEMENT

Cette action est à lancer. Néanmoins dans le cadre de l'Action 19 un relevé de géomètre a été réalisé sur le périmètre de l'Action 14.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N° 17 : Aménager un réseau de circulations douces

N° 19 : Valoriser le paysage le paysage de l'île et bords d'Aude, et grand paysage.

N° 25: Créer les conditions foncières et d'appel à projet pour réanimer les rez-dechaussée des rues des quartiers du Pont Vieux et Barbacane/Porte d'Aude

N°28 : Participer à l'élaboration de package de produits groupés invitant à l'itinérance sur le territoire large que l'OT et ses partenaires, Département et région, auront vocation à commercialiser.

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
14.1 - à lancer	94 198 €					6 900 €
14.2 - à lancer		941 985 €				
14.3 - à lancer	18 150 €					
14.4 - à lancer		181 500 €				
TOTAL		1 235 833 € HT				6 900 € HT

ORIENTATION	AXE	Valoriser l'entrée Porte d'Aude		
Améliorer les conditions d'accueil et de visite en coeur de projet	ACTION 15	Aménager une aire de camping-cars - Sous-action 15.1 : MOE/études - Sous-action 15.2 : Travaux d'aménagement		

Le stationnement des camping-cars, actuellement en place sur le parking de délestage, donne lieu à des conflits d'usages avec les riverains. Le plan de fonctionnement prévoit de délocaliser ce stationnement. Une hypothèse serait d'associer cette aire au camping municipal dans le cadre de son extension ou à proximité (berges d'Aude sud).

- > Offrir un accueil de qualité aux campingscaristes
- > Implanter cette aire de stationnement en dehors du site classé et à proximité de la Cité
- > Éviter les conflits d'usages avec les riverains

PRINCIPES

- > L'implantation pourrait être associée au camping municipal, à proximité de la Cité, de l'Île et des bords d'Aude
- > L'aire d'accueil est équipée pour les courts et longs séjours (dimensions des emplacements adaptées, zones de vidange, branchements, équipements sanitaires)
- > Des plantations permettent de créer une ambiance agréable et ombragée et également de réduire la présence visuelle de l'aire de stationnement depuis ses abords
- > Une connexion facile aux liaisons douces permet de relier ce stationnement à la Cité, aux bords d'Aude, à l'Île, à la Bastide...

SITES CONCERNÉS

Hypothèse de localisation : parcelle jouxtant le camping municipal au sud de l'Île ou en mutualisation d'espace avec le camping

ETAT D'AVANCEMENT

Cette action est réalisée depuis 2015.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°7 : Aménager le parking de délestage

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
15.1 - réalisée (2015) 15.2 - réalisée (2015)	60 984 €	647 036 €				60 984 € 647 036 €
TOTAL		-	708 020 € HT			708 020 € HT

ORIENTATION	AXE	Améliorer l'orientation et la découverte à l'échelle du Grand Site
Élargir la découverte	ACTION	Parachever et élargir le plan de signalétique du grand Site de Carcassonne avec une dimension territoriale large
	16	- Sous-action 16.1 : Signalétique entre différents pôles - Sous-action 16.2 : Signalétique équipements principaux - Sous-action 16.3 : Signalisation patrimoniale et touristique - Sous-action 16.4 : Signalétique avec dimension territoriale

La signalétique en place actuellement conduit la très grande majorité des visiteurs à une arrivée par l'Est et la Porte Narbonnaise : en effet, seule l'entrée Est Narbonnaise est fléchée pour les visiteurs venant en voiture par l'A61. Les flux aux abords de la Cité se distribuent ainsi de façon dissymétrique : pour la majorité des visiteurs, la découverte de Carcassonne se restreint au site de la Cité et de son château. Ils n'ont aujourd'hui qu'une vision partielle du patrimoine Carcassonnais. La diversité patrimoniale et paysagère du grand territoire reste dans l'ombre de la Cité : le Canal du Midi, la vallée de l'Aude, les collines viticoles... Une meilleure répartition des flux visiteurs nécessite donc d'accompagner la nouvelle stratégie des stationnements, d'une signalétique adéquate, claire et efficace.

Ce plan de signalétique aura pour objectifs principaux de :

- > Améliorer la signalétique générale de la Cité et du Grand Site
- > Mieux répartir les arrivées/entrées sur le Grand Site de Carcassonne, au-delà de la seule entrée Est
- > Améliorer le repérage au sein de la Ville de Carcassonne
- > Mettre en relation les différentes entités composant le Grand Site : Cité, Bastide, Porte d'Aude, Île, Canal, vignes...
- > Renforcer l'identité du Grand Site : message Grand Site et identité graphique Grand Site

PRINCIPES

> Le déploiement d'un plan de signalétique sur quatre niveaux

- Niveau 1: une signalétique assurant une liaison claire et facile entre les différents pôles du Grand Site
- Niveau 2: une signalétique dédiée aux équipements principaux
- Niveau 3 : une signalisation patrimoniale et touristique
- Niveau 4 : une signalétique avec une dimension territoriale large : autoroute, gare, canal, aéroport...

SITES CONCERNÉS

Sur l'ensemble du Grand site de Carcassonne, et plus spécifiquement sur l'autoroute A61 pour les visiteurs venant de l'est (Narbonne), ou de l'ouest (Toulouse), à la Gare, sur les secteur du Pont-Vieux et de la Porte d'Aude et à l'aéroport

ETAT D'AVANCEMENT

Avant 2016 et la validation en CSSPP du Plan d'Action du Projet Grand Site, en 2014, la ville de Carcassonne en maître d'ouvrage avait réceptionné, en phase Démarche Grand Site, une Etude de définition d'un Schéma directeur de signalétique, réalisée par Egis France Villes & Transports et Mouisset design graphique et illustration. Cette charte graphique et description des mobiliers a servi aux deux campagnes de réalisation et mise en place de signalétique, et reste toujours la référence pour tout projet actuel. Une première campagne a été réalisée entre 2014 et 2015 pour la sous-action 16.1 : Signalétique entre les différents pôles

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, ASF, SNCF-RFF, CCI, CLIDA, Club hôtelier, autres partenaires	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
16.1 - réalisée (2014-15)		ND				132 682 €
16.2 - réalisée (2016-18)		ND				
16.3 - réalisée (2016-18)		ND				316 800 €
16.4 - à lancer		ND				
TOTAL		449 482 € HT			449 482 € HT	

(les 5 paysages patrimoniaux : Vignes, Cité fortifiée, Ile, Bastide et Canal du Midi). Une seconde campagne entre 2016 et 2018 a regroupé les sous-actions 16.2 : Signalétique des équipements principaux et 16.3 : Signalisation patrimoniale et touristique. Aucune autre campagne n'a été réalisée depuis, sauf des ajoûts ponctuels au gré des projets d'aménagement. Les plus récents et en cours sont, la signalétique d'interprétation sur le toit terrasse de l'église Saint-Vincent et celle intégrée au projet de requalification de la place Saint-Gimer.

La sous-action 16.4 n'a pas encore été engagée et reste à lancer.

Cette action nécessite un suivi que le SMPGS a organisé en 2025 par la création d'un outil: Système d'Information Géolocalisé. Au moyen de cet outil, le SMPGS recense, décrit et qualifie l'entretien, l'état du matériel pour réparation, renouvellement ou complément; mais aussi la pertinence de l'implantation alors que l'avancement des aménagements peuvent modifier les itinéraires des visiteurs. Cet outil permettra lors du ou des COTECH annuels une meilleure efficience partenariale sur la gestion de ce mobilier urbain.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°17 : Gestion des flux

N° 21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du grand Site déclinée en dispositifs

120 - SMPGS 2025

ORIENTATION	AXE	Améliorer l'orientation et la découverte à l'échelle du Grand Site
		Gestion des flux
Élargir la découverte	ACTION 17	 Sous-action 17.1 : Étude de déplacement et Services associés Sous-action 17.2 : Aménager un réseau de circulation douces à travers le Grand Site Sous-action 17.3 Services associés à la gestion des flux

Les paysages répartis autour de l'axe majeur de la vallée de l'Aude organisent le Grand Site et construisent sa spécificité. Ce patrimoine riche et varié, au-delà de la seule Cité, est encore méconnu du grand public. Le réseau de circulations douces doit favoriser la découverte du territoire du Grand Carcassonne à cette échelle élargie. Ces itinéraires représentent une opportunité à la fois pour enrichir la découverte du Grand Site de Carcassonne et prolonger les séjours, mais également pour ouvrir de nouvelles perspectives d'arrivée vers la Porte d'Aude, les vignobles, la vallée, la Bastide, le Canal.

En parallèle est prévue une réorganisation importante du stationnement, axée sur ce redéploiement de l'offre à l'échelle du Grand Site. Cet objectif implique d'adopter une politique tarifaire adaptée et des services appropriés: modification des capacités et des tarifs des parkings actuels, nouveaux besoins en transports induits (transports en commun, navettes), systèmes de billeterie groupée...

- > Offrir une découverte élargie du Grand Site
- > Favoriser l'accroissement des durées de séjour
- > Favoriser la diffusion des visiteurs en mode
- > Offrir des liaisons touristiques confortables et agréables entre les pôles principaux et les stationnements
- > Diversifier l'offre en stationnement et limiter l'usage de la voiture

PRINCIPES

Revoir l'offre en stationnement sur le Grand Site :

- > Réaliser un schéma de gestion des flux à l'échelle du Grand Site avec un plan de circulation.
- > Préciser les coûts selon les périodicités et les rythmes engendrés par cette stratégie de gestion des flux

Mise en place d'un réseau de liaisons douces à partir de cheminements existants ou à créer :

- > Des liaisons douces sont mises en place entre les entités paysagères du Grand Site
- > Ces liaisons font l'objet d'un traitement discret et qualitatif

Mise en place de services associés à la gestion des flux :

- > Etudier l'opportunité de mettre en place des navettes entre les principaux pôles du Grand Site
- > Informatisation des parkings
- > Mise en place de services E-itinéraires & E-ticketing

SITES CONCERNÉS

Territoire du Grand Site de Carcassonne.

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 17.1 est finalisée. Cinq études réalisées entre 2016 et 2025 produisent un schéma de gestion des flux pour le Grand Site,

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS, Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo,	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP	Portage, Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT					DÉPENSES RÉALISÉES
Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
17.1 - réalisée PGS1 (2016-25)	114 665 €					114 665 €
17.2 - à lancer PGS2		463 720 €				
17.3 - à lancer PGS1			ND			
TOTAL		Ę	578 385 € HT			114 665 € HT

jusqu'à une préfiguration d'observatoire de ces flux :

2016 - Etude déplacement et services associés 2017 - Etude de circulation aux abords de la gare

2023/2024 - Etude actualisation stationnement aux abords de la Cité et bornes de recharges électriques

2025 - Enquête stationnement et comodalité 2025 - Etude de préfiguration d'un observatoire de la gestion des flux

La sous-action 17.2 Aménager un réseau de circulation douces à travers le Grand Site a été préfigurée au travers des différentes études de déplacement mais ausi de paysage (Action N° 19) ou dans les itinéraires piétons développés par l'implantation de signalétique (Action N°16). Néanmoins le schéma et projet d'aménagement décrit dans cette action reste à lancer.

Enfin, la sous-action 17.3 n'a pas fait encore l'objet d'action dans le cadre du PGS, cependant le sujet a été abordé dans les études notamment celle de circulation aux

abords de la Cité. Il est à noter également que des services existent à l'initiative des membres hors PGS. La ville de Carcassonne a par exemple travaillé à l'informatisation des parkings ou des réflexions avancées sur l'Eticketing.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du grand site

N°18: Requalifier les abords du Pont-Vieux Rive gauche

N°19 : Valoriser le site du parc de l'Île et des bords d'Aude et du Grand Paysage

ORIENTATION	AXE	Mieux répartir les arrivées sur le Grand Site
Élargir la		Requalifier les abords du Pont Vieux Rive Gauche
découverte	ACTION 18	- Sous-action 18.1 : MOE/études - Sous-action 18.2 : Travaux d'aménagement

Le quartier du Pont Vieux est situé stratégiquement entre Bastide et Cité : sa requalification apparaît comme un enjeu majeur pour recréer un lien fort entre les deux polarités de Carcassonne. L'aménagement de ce secteur se traduit par une requalification des espaces publics. Les objectifs principaux sont de :

- > Contribuer à l'attractivité de la Bastide en améliorant sa liaison avec la Cité
- > Redynamiser et renforcer l'attractivité du secteur du Pont-Vieux
- > Mettre en valeur ce fil rouge entre Cité et Bastide par un traitement des espaces publics spécifique et de qualité
- > Valoriser l'actuelle friche du Couvent des Carmélites en place urbaine, lieu relais entre Cité et Bastide et participant à l'animation du quartier
- > Requalifier les abords du Pont en rive gauche, en soulignant son caractère urbain
- > Améliorer l'écrin urbain et paysager du Pont-Vieux, ouvrage remarquable à forte valeur patrimoniale

PRINCIPES

Le réaménagement de la rive gauche souligne son caractère urbain, bien distinct de la rive droite, et remet en scène les points de vues remarquables.

Rue du pont Vieux

- > Un traitement spécifique de la rue du Pont Vieux prolongeant celui du Pont permet d'assurer une liaison piétonne de qualité
- > La rue du Pont Vieux est libérée des voitures afin de garantir le confort des piétons et le passage d'une navette

<u>Autour du Couvent des Carmélites</u>

- > L'actuelle friche du Couvent des Carmélites est requalifiée en place publique, un espace animé et ombragé pour les visiteurs et les habitants
- > La rue des Calquières est également revalorisée comme lien entre le Pont-Vieux et la place Gambetta

Aux abords du Pont

- > Un aménagement homogène et continu aux abords du Pont met en valeur les éléments majeurs du site
- > La séquence Pont Vieux rue des Trois Couronnes est réaménagée. Des points de vue remarquables sont aménagés, ainsi qu'une continuité piétonne confortable.
- > La mobilisation d'espaces permet l'implantation de relais d'accueil, d'information, ou de vente (cf. Fiche action n°28)
- > L'emprise de l'ancien hospice demeure stratégique en termes d'accueil d'hôtel adapté aux séminaires du tourisme d'affaire (cf. fiche action n°26)

SITES CONCERNÉS

Intersection boulevard Camille Pelletan, rue du Pont Vieux, rue des Calquières, rue des Trois Couronnes, parvis de la Chapelle Notre-Dame-de-la-Santé, le Pont-Vieux.

ETAT D'AVANCEMENT

La sous-action 18.1 est engagée en phase études dans le projet global découpé en 5 séquences :

- rue du Pont Vieux
- Pont Vieux
- parvis de l'ancien Couvent et suite rue du Pont vieux

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, CCI, Chambre des Métiers	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
PGS2 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
18.1 - en cours	405 122 €					130 448 €
18.2 - en cours		5 467 237 €				1 371 835 €
Archéologie préventive (hors prévisionnel)		ND				
TOTAL		5	872 359 € HT			1 502 283 € HT

- parvis des hôtels
- parking coeur d'îlot

Pour la sous-action 18.2 relative aux travaux d'aménagement, la première séquence de la rue du Pont vieux et Porte des Cordeliers est à présent finalisée, livrée en 2023. La prochaine séquence en cours de lancement sera le parvis de l'ancien Couvent et la suite de la rue du Pont Vieux.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°14: Requalifier les abords du Pont-Vieux Rive droite (espaces publics, stationnements, points-noirs architecturaux...)

N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du grand site

N°17 : Gestion des flux

N°23 : Articuler les projets de reconquête foncière et valorisation touristique et économique

N°25: Créer les conditions foncières et d'appel à projet qualitatif pour réanimer notamment les espaces commerciaux en rez-de-chaussée des rues du quartier du Pont-Vieux et Barbacane / Porte d'Aude

N°26 : Valorisation des produits identitaires

ORIENTATION	AXE	Mieux répartir les arrivées sur le Grand Site		
Élargir la		Valoriser le paysage de l'île, bords d'Aude et Grand paysage		
découverte	ACTION 19	 Sous-action 19.1 : Étude préalable Sous-action 19.2 : MOE secteur île Sous-action 19.3 : Revalorisation paysagère secteur île Sous-action 19.4 : MOE vignobles Grand Paysage Sous-action 19.5 : Travaux vignobles Grand Paysage Sous-action 19.6 : Option - enfouissement des réseaux 		

La présence de la vallée de l'Aude et de l'Île offre une respiration végétale bienvenue entre les deux pôles urbains. Cet espace de nature, d'ombrage et de fraîcheur participe à la qualité paysagère du Grand Site et présente un vrai potentiel pour élargir l'offre touristique.

Les objectifs pour la valorisation des bords d'Aude sont les suivants :

- > Créer un parc naturel urbain, au coeur du Grand Site, entre Cité et Bastide
- > Elargir l'offre touristique et favoriser la prolongation des séjours
- > Dégager des vues sur la silhouette remarquable de la Cité côté Ouest

Les paysages viticoles du site classé forment un écrin préservé remarquable qui valorise la silhouette des remparts. Les vignes entretiennent un contact direct avec la Cité, à la fois visuel et physique. Les objectifs pour la valorisation du site classés sont les suivants :

- > Mettre la vigne dans le réseau de visite du grand site, en valoriser les paysages et l'attrait culturel
- > Limiter les espaces en friches en favorisant des activités en lien avec la préservation des paysages
- > Développer un réseau de circulations douces propice à la découverte de ce secteur

PRINCIPES

Les bords d'Aude :

> Identification des potentialités du site en matière d'usages, de circulations douces et de foncier

- > Elaboration d'un programme de concertation auprès des acteurs privés et publics
- > Exploration des fondements historiques et géographiques de l'Ile, valorisation de ses patrimoines naturels et culturels
- > Repérage des points de vue remarquables à préserver ou créer, notamment sur la Cité
- > Aménagement sobres en cohérence avec le cadre naturel de l'île, gestion différenciée dans l'esprit d'un parc naturel urbain

Les vignes :

- > Elaboration d'une étude préalable environnementale, paysagère et économique en lien avec le territoire de l'Île et les bords d'Aude
- > Soutien à l'activité agricole, valorisation paysagère et touristique des sièges d'exploitation et mise en avant des produits
- > Aménagement de traversées piétonnes ou cyclistes, valorisation de points de vue remarquables vers la Cité et mise en place de supports d'interprétation
- > Restauration du petit patrimoine bâti, confortement de structures végétales remarquables et effacement des réseaux aériens

SITES CONCERNÉS

L'île, les berges de l'Aude et les terrains viticoles et agricoles du site classé

FTAT D'AVANCEMENT

Une étude préalable paysagère, patrimoniale et économique, sur le périmètre de l'action N°19 a été réalisée entre 2014 et 2019 par l'Atelier

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
(Etude 19.1 : SMPGS) Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Chambre d'agriculture, Pays CLIDA, Garae, CAUE, autres partenaires	Portage, Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
19.1 - en cours PGS1	106 000 €					106 000 €
19.2 - à lancer PGS2	521 399 €					
19.3 - à lancer PGS2		5 213 988 €				
19.4 - à lancer PGS2	158 944 €					
19.5 - à lancer PGS2		1 589 443 €				
19.6 - à lancer PGS2		420 000 €				
TOTAL		8	009 784 € HT			106 000 € HT

Arcadie. Cette étude n'a pas encore intégrée les documents cadre du PGS, la présentation étant restant en suspens en période de COVID en 2020. Une possible actualisation pourrait être nécessaire pour finaliser la sous-action 19.1 qui permettra de lancer les sous-action suivantes de 19.2 à 19.6.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du grand site

 $N^{\circ}17$: Gestion des flux

N° 21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du grand Site déclinée en dispositifs

N°26 : Valorisation des produits identitaires du territoire

ORIENTATION	AXE	Améliorer l'orientation et la découverte à l'échelle du Grand Site
		Valoriser le pôle Gare Canal
Élargir la découverte	ACTION 20	- Sous-action 20.1 : Création station vélos - Sous-action 20.2 : Étude pré-opérationnelle programmation parvis Gare / Bastide - Sous-action 20.3 : MOE/études parvis Gare-Bastide - Sous-action 20.4 : Travaux parvis Gare-Bastide - Sous-action 20.5 : État des lieux général périmètre Canal - programme aménagement et gestion

La gare SNCF jouxte le canal du Midi et offre un accès immédiat à la Bastide. Elle constitue l'une des principales gares de la Région. Elle est à ce titre une porte aujourd'hui sousvalorisée pour le Grand Site de Carcassonne. Elle constitue également le pôle par lequel le Grand Site peut diffuser ses publics et rayonner plus largement : par les liaisons ferroviaires, mais aussi par les liaisons aériennes (navettes gare-aéroport), par le vélo ou le bateau au fil du Canal, par les chemins de randonnée... Enfin un stationnement voitures souterrain complète le dispositif intermodal, auquel peuvent s'ajouter de nouveaux stationnements selon la stratégie globale. Les objectifs pour le pôle Gare-Canal sont les suivants :

- > Améliorer l'accueil, l'information et le service au public
- > Développer un réel pôle multimodal
- > Améliorer le fonctionnement général du secteur
- > Conforter l'offre de stationnement
- > Valoriser la Bastide par son accroche requalifiée à la gare et au canal
- > Valoriser le «mode d'emploi» de la destination quand on vient par la gare ou du Canal

PRINCIPES

La valorisation du pôle gare comme entrée du Grand Site passe par plusieurs dispositions :

Fonctionnement et requalification

> Un schéma de gestion de flux dans la Bastide pour les voitures, les vélos, les piétons, et les transports en commun doit être élaboré

- > La valorisation d'un axe piétonnier direct, large, lisible et confortable depuis la gare jusqu'à l'entrée en Bastide (rue Georges Clémenceau).
- > La requalification des trottoirs et terrasses des cafés attenants
- > Le recalage de la voirie et du stationnement taxi face au parc Chénier
- > la réduction de l'emprise de la voirie sur le pont au bénéfice des piétons
- > La revalorisation du devant de la gare en parvis
- > La végétalisation des abords du canal et de l'écluse
- > La réduction des surfaces minéralisée
- > La suppression du mobilier urbain envahissant
- > La réorganisation des espaces de stationnement et de circulation, y compris bus et cars
- > Une signalétique claire vers la Cité par la Bastide (Cf.Fiche action n°11).

Accueil, information, service et intermodalité

- > La création d'un espace dédié type RIS / antenne OTSI, avec une billetterie coordonnée pour les visites et les moyens d'accès à la Cité > La mise en place d'une location de vélos, de vélos électriques, voire de voitures électriques > La création d'une fonction accueil croisière pour la location de bateaux
- > L'implantation d'une boutique de vente des produits du terroir

SITES CONCERNÉS

Gare, parking Sernam, parvis de la Gare, abords du canal , parc Chénier, boulevards Entre 2016 et 2018, deux études

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS, Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, VNF, SNCF	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, CRMH, DRAC, privés, SNCF, Réseau Ferré de France, VNF	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES
Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
20.1 - en cours PGS1	26 194 €	184 589 €				26 194 €
20.2 - à lancer PGS2	96 800 €					
20.3 - à lancer PGS2	194 931 €					
20.4 - à lancer PGS2		1 949 310 €				
20.5 - à lancer PGS2	41 475 €	236 825 €				
TOTAL		2	730 124 € HT	-		26 194 € HT

ETAT D'AVANCEMENT

Entre 2016 et 2018, deux études relatives à la sous-action 20.1 - Création d'une station vélos ont été réalisées mais les travaux n'ont pas été lancés.

2016: Etude MOE diagnostic Pont Marengo 2018: Etude MOE création station vélos La sous-action 20.1 est à reprendre, elle s'actualisera avec les projets en cours hors PGS à l'initiative de la Ville de Carcassonne et de Voies Naviguables de France (VNF), notamment autour du Canal et vers le Square Chenier avec prévu un parking sécurisé vélos. Les actions 20.2 à 20.5 sont à lancer.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Carcassonne

N°17 : Gestion des flux

N° 21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du grand Site déclinée en dispositifs

ORIENTATION	AXE	Intensifier la découverte par des éléments d'interprétation attractifs nouveaux		
Optimiser les retombées économiques ACTION		Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du Grand Site déclinée en dispositifs		
économiques	21	- Sous-action 21.1 : Étude de schéma d'interprétation patrimoniale - Sous-action 21.2 : Étude d'opportunité, faisabilité, programmation d'un établissement - Sous-action 21.3 : Équipements d'interprétation patrimoniale		

Trois types de dispositifs d'interprétation peuvent être mis à disposition des visiteurs et des résidents :

- > Des vitrines d'un genre nouveau associent un dispositif d'interprétation en vitrine à des lieux de vocation marchande. Ces lieux ne nécessitent pas de personnel d'accueil spécifique autre que celui destiné à la fonction marchande.
- > En certains endroits du parcours principal, un espace scénographique d'interprétation doit être mis en place pour solliciter la curiosité du visiteur et motiver un approfondissement de sa découverte. Ce type de lieux d'interprétation nécessite une présence d'un personnel dédié, pouvant renseigner les visiteurs et assurant la surveillance du lieu. On peut l'imaginer couplé à un bureau d'accueil congrès, un point lecture, un espace accueil artisans, une antenne d'OT...
- > Le dernier type de centre d'évocation a également vocation à susciter la curiosité du visiteur, mais en outre la capacité à motiver son éventuel «pas de côté» vers une découverte élargie ou un itinéraire à faire reconnaître. C'est le cas d'une maison de grand site, d'un CIAP, ou de tout autre dispositif offrant une scénographie suffisamment forte pour créer du bouche-à-oreille sur l'itinéraire prescrit et susciter l'envie d'en apprendre davantage.

A cet égard, les scenarii possibles vont de l'exposition d'objets emblématiques organisés par thèmes, l'exposition interactive suscitant la participation du visiteur à la découverte, aux

espaces dits «immersifs» invitant le visiteur à un voyage dépaysant à la fois dans l'espace et dans le temps et retissant le récit du territoire.

PRINCIPES

- > Elaboration d'un schéma d'interprétation patrimonial permettant une première séquence de collaboration entre partenaires sur la définition des contenus à porter à connaissance
- > Rappel sur l'étude de programmation sur les dispositifs d'interprétation.
- à partir de là, cadrer les enjeux d'implantation, de mutualisation de fonctions avec les autres instances
- estimer le cas échéant les surfaces nécessaires et les contraintes d'implantation
- chiffrer plus précisément les investissements, le prévisionnel de fonctionnement et les besoins de financement du fonctionnement

SITES CONCERNÉS

Choix d'un site répondant au besoin de jalonner la progression des visiteurs au delà de la Cité vers la Bastide et le Canal du Midi.

ETAT D'AVANCEMENT

Pour la sous-action 21.1, une étude d'un schéma d'interprétation patrimonial a été réalisée entre 2018 et 2020. Cette étude n'a pas encore été intégrée dans les documents cadre du PGS, la présentation étant restée en suspens en période de COVID en 2020. Une actualisation est ainsi prévue en 2026 qui s'articulera à la stratégie validée pour le Système d'accueil touristique dans le Grand

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS, Ville de Carcassonne, CMN	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Offices du Tourisme, Associations scientifiques et établissements de recherche	Portage, Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL		COÛT ESTIMÉ HT			DÉPENSES RÉALISÉES	
Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
21.1 - en cours PGS1	72 600 €					39 583 €
21.2- à lancer PGS2	54 450 €					
21.3- à lancer PGS2			1 815 000 €			
TOTAL		1 942 050 € HT				39 583 € HT

Site (Action N°5). La sous-action 21.2 pourrait être lancée à partir de 2026 sur les deux bâtiments identifiés (Maison Cros-Mayrevieille et Bâtiment des moteurs) dans le programme de l'Action N°5.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N° 5 : Systeme d'accueil touristique du Grand Site

N° 14 : Requalifier les abords du Pont Vieux Rive Droite

N°20 : Valoriser le pôle Gare Canal

ORIENTATION	AXE	Intensifier la découverte par des éléments d'interprétation attractifs nouveaux
Optimiser les retombées économiques	ACTION 22	Animation programme Grand Site - Sous-action 22.1 : Evènement, outil, communication : programme et budget annuel

La cité est déjà riche de ses événements au premier rang desquels le festival. La contribution des événements peut être importante pour attirer les publics sur des itinéraires moins courus et mieux diffuser les publics.

- > Faire exister les nouveaux parcours et accès promus pour diversifier l'expérience à vivre à Carcassonne
- > Diffuser les publics en période de saturation estivale et rallonger le temps de séjour
- > Les lices libérées sont une plateforme à valoriser ainsi que les espaces de nature de l'île incitateurs d'un prolongement de la découverte vers Bastide et canal.

PRINCIPES

> En saison une animation valorisant des événements récurrents doit y créer l'événement hors des lieux connaissant une saturation. Mais au-delà, l'événementiel notamment itinérant peut être l'occasion de rendre lisibles des parcours méconnus.

L'idée d'un évènementiel Grand Site est à développer.

SITES CONCERNÉS

Les Fossés, l'Île, la Cité, la Bastide, les Vignes... et des parcours spécifiques à faire connaitre, le périmètre du PGS

ETAT D'AVANCEMENT

Cette action fait l'objet d'un budget récurrent annuel attaché à une programmation pour l'animation du Grand Site. En 2025, le programme contenait de :

- l'évènementiel avec médiation sur le terrain: Fête de la nature en mai et Escales du Canal en juin;
- un outil pédagogique : débuté en 2024, 2025 voit la finalisation de la premère campagne de l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP) et la présentation au public (janv. 2026) de cet outil par une exposition avec médiation; - de l'édition : conception d'un guide, brochure PGS - Cité de Carcassonne
- Le programme 2026 est en cours de construction, il pourraît contenir :
- de l'évènementiel avec médiation sur le terrain : Fête de la nature en mai et autres évènements selon thématiques, ainsi que la participation aux célébrations Canal du Midi 30 ans d'inscription UNESCO
- la production d'une mallette pédagogique sur le paysage à destination des scolaires et grand public;
- de l'édition : présentation de l'OPP;
- des outils : un nouveau site internet

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, DRAC, VNF, LPO, Offices du Tourisme, Festival, CAUE, porteurs publics ou privés de certaines animations	Portage, réalisation, coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT			DÉPENSES RÉALISÉES		
PGS1 - Sous-actions 22.1 - en cours action annualisée (2025)	Études	Travaux	Dispositifs	Animations 84 700 € (budget annuel)	Ingénierie	18 866 € (budget 2025)
TOTAL		84 700 € HT / an				18 866 € HT

ORIENTATION	AXE	Générer des retombées économiques		
Faire vivre le Grand Site autrement pour les publics pour optimiser ACTION	Articuler les projets de reconquête foncière et valorisation touristique et économique			
les retombées économiques	ACTION 23	- Sous-action 23.1 : Ingénierie touristique et économique		

Rappeler pour le moyen et long terme que l'ancien hospice a un caractère stratégique pour la capture de publics de tourisme d'affaire en demi saison et en hiver, ce que le caractère exceptionnel de l'héritage du Grand Site permet malgré la faiblesse du réseau des villes du département. Il y a nécessité d'une veille et de faire en sorte que toute initiative future sur ce périmètre soit cohérente avec la stratégie du Grand Site et la rareté d'un foncier de cette qualité.

Enjeux : foncier d'ampleur avec un enjeu patrimonial à prendre en compte : EPAD, Manufacture Royale, DDAF, etc.

PRINCIPES

Les réserves foncières en vis à vis de la Cité médiévale sont stratégiques aux abords du Pont-Vieux. Une prise de risque du privé n'aura lieu qu'avec l'affirmation d'un plan d'ensemble valorisant les espaces publics et privés ; en retour, il y a lieu d'affirmer la nécessité qu'une fonction de type complexe hôtelier ou autre type de valorisation (ex: tourisme d'affaire ou tourisme jeune...), qui mérite d'exister à terme dans les anciens hospices ou au couvent des Ursulines, tienne compte de la requalification de la rue du Pont-Vieux.

SITES CONCERNÉS

Ensemble foncier d'ampleur de part et d'autre du Pont Vieux.

ETAT D'AVANCEMENT

Aucune action engagée

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°5 : Système d'accueil touristique sur le Grand Site

N°14: Requalifier les abords du Pont-Vieux rive droite (espaces publics, stationnements, bâtiments points noirs...)

N°18 : Requalifier la rue du Pont-Vieux Rive gauche

N°21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du Grand Site déclinée en dispositifs

N°24 : Inciter à un changement de gamme de commerces de la Cité

N°25 : Créer les conditions foncières et d'appel à projet qualitatif pour réanimer notamment les espaces commerciaux en rdc des rues du quartier du Pont Vieux et Barbacane / Porte d'Aude

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Non défini	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, DRAC, CCI, organismes fonciers, porteurs de projets privés	Assistance à la M.O., suivi

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT				DÉPENSES RÉALISÉES	
PGS2 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
23.1 - à lancer					72 600 €	
TOTAL			72 600 € HT			0 € HT

134 - SMPGS 2025 SMPGS 2025

ORIENTATION	AXE	Générer des retombées économiques		
Optimiser les retombées économiques	ACTION	Inciter à un changement de gamme des commerces de la Cité - Sous-action 24.1 : Accompagnement des porteurs de projet		
	24	- Sous-action 24.2 : Actions de merchandising: qualification du faire-valoir public et privé des espaces		

Mieux répondre à l'attente de publics notamment étrangers en quête, dans la Cité, d'une chalandise touristique de marque telle qu'ils la rencontrent dans d'autres hauts lieux internationaux.

PRINCIPES

- > Avec son taux important de visiteurs étrangers, la Cité connaît un niveau de panier moyen de dépense par visiteur relativement faible. Les espaces publics ou privés, offrent une marge de manoeuvre pour inciter des opérateurs privés à investir dans une offre se démarquant de la dominante existante mal adaptée aux publics étrangers habitués à des magasins de marque /de luxe ou une offre d'artisanat d'art éclectique.
- > L'action collective peut consister après identification des partenaires, en un appel à projet après une mission d'identification des espaces mobilisables, de définition des fonctions marchandes et des compléments attractifs créant l'appel dans ce lieu hors itinéraires de saturation estivale, et définition du cahier des charges à respecter par ceux qui investiront.

SITES CONCERNÉS

Cité, commerces, espaces publics ou privés

ETAT D'AVANCEMENT

Aucune action spécifique engagée, mais travail préalable engagée par l'Action N°1.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°1 : Réaliser une Charte concertée de la gestion en Cité (livraisons, enseignes, Terrasses,...)

N°23 : Articuler les projets de reconquête foncière et valorisation touristique et économique

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Chambre des Métiers, CCI,	Portage, réalisation, coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT					DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
24.1 - à lancer					24 200 €	
24.2 - à lancer			36 300 €			
TOTAL			60 500 € HT			0 € HT

ORIENTATION Optimiser les retombées retombées économiques ACTION 25 Réanimer les comerces du quartier Pont Vieux, Barbacane/Porte d'Aude - Sous-action 25.1 : Créer les conditions foncières et d'appel à projet qualitatif pour réanimer notamment les espaces comerciaux en rdc des rues du quartier du Pont Vieux et Barbacane / Porte d'Aude

OBJECTIFS

Le lien entre porte d'Aude, porte Narbonnaise et Bastide passe par des ruelles dont la rue du Pont Vieux qui ont besoin d'être redynamisées. L'importance des vitrines désaffectées et des façades non entretenues appelle une mobilisation pour que des fonctions susceptibles de créer de l'animation la réinvestissent et que l'habitat y trouve un cadre valorisant : métiers d'art et toutes occasions artisanat commerce renforçant la vitalité en et hors saison.

PRINCIPES

- > Engager une mobilisation foncière pour reconquérir façades et vitrines des rues faisant lien entre ouest Cité et Bastide , notamment de la place Saint-Gimer et de la rue du Pont vieux.
- > Mobilisation d'outils de politiques foncières et économiques patrimoniales.

SITES CONCERNÉS

Le lien entre Porte d'Aude, porte Narbonnaise et Bastide passant notamment par la rue du Pont Vieux et la rue des Calquières, le parking Gambetta, la place Saint-Gimer

ETAT D'AVANCEMENT

Aucune action engagée

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°23 : Articuler projets de reconquête foncière et valorisation touristique et économique

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
Ville de Carcassonne	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Chambre des Métiers, CCI, Chambre d'agriculture	Coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT					DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
25.1 - à lancer					423 500 €	
TOTAL			0 € HT			

ORIENTATION Optimiser les retombées retombées économiques ACTION 26 Générer des retombées économiques Valorisation des produits identitaires du territoire - Sous-action 26.1 : Mission préalable AMO spécialisée - Sous-action 26.2 : Provision au-delà pour assistance à mise en œuvre relayant l'AMO initiale : équivalent tiers temps d'agent territorial spécialisé (budget annuel)

OBJECTIFS

La promotion des produits du terroir, qui contribuent par le vignoble notamment à caractériser le Grand Site, doit trouver sa place dans les cheminements principaux de la destination.

> Faire sa place à un espace de promotion vente terroir comme incitation à l'organisation de retombées économiques voire au renouvellement des circuits d'accès à la Cité (qui réduiront la saturation saisonnière des accès par la porte Narbonnaise et diffuseront les publics).

Cible prioritaire : les visiteurs touristiques

PRINCIPES

- > Un espace marchand dédié aux produits du terroir doit répondre à la fois à la nécessité de drainer des publics hors des points de saturation, mais aussi aux exigences d'efficacité d'un lieu marchand en limitant le transport des biens achetés. La démarche proposée doit rechercher les emprises et bâtis mobilisables répondant à ces doubles exigences.
- > Il peut s'agir d'une boutique marque ombrelle régionale / et pays Cathare, d'un espace investi par des vignerons ou des producteurs de l'Aude : tout espace de cet ordre mérite de servir aussi comme point d'attention revitalisant des délaissés actuels.
- > Missionner un AMO spécialisé pour mobilisation des producteurs commerçants et artisans d'art et en recherche de foncier lié à une vocation marchande à caractère à la fois touristique et de proximité (circuit court, vente directe).

SITES CONCERNÉS

Nécessité d'identifier les lieux plausibles à une prise de risque du privé, dont des bâtis délaissés le long de la départementale d'accès à Porte Narbonnaise, des espaces aux abords des parkings Gambetta ou près du lycée agricole Charlemagne en mutualisation avec son activité ou d'autres lieux.

ETAT D'AVANCEMENT

Aucune action engagée

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°5 : Système d'accueil touristique sur le Grand Site

N°19: Valoriser le paysage de l'île et bords d'Aude, et Grand Paysage (Sous-Action 19.5: Travaux vignobles Grand Paysage)

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS, Carcassonne Agglo, porteurs privés	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Coopératives ou groupements privés, associations d'artisanset producteurs	Portage, réalisation, coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT					DÉPENSES RÉALISÉES
PGS2 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
26.1 - à lancer					30 250 €	
26.2 - à lancer					12 100 € (budget annuel)	
TOTAL	42 350 € HT / an					0 € HT

AXE Générer des retombées économiques **ORIENTATION** Participer à la création d'outils de promotion et de campagnes de Optimiser les communication retombées **ACTION** économiques - Sous-action 27.1 : Participer à la création 27 d'outils de promotion et de campagnes de communication concertée avec l'office de tourisme sur des publics porteurs sous marque Grand Site (budget annuel)

OBJECTIFS

> Apporter à la dynamisation touristique de Carcassonne et de l'Aude la sensibilité patrimoniale et paysagère de son grand site national, sa garantie d'excellence environnementale et la force de son rayonnement

PRINCIPES

Le Grand Site de Carcassonne ne peut se désintéresser de la façon dont la destination est promue et doit donc participer étroitement aux choix d'image de l'office de tourisme qui porte naturellement les efforts de promotion, à une échelle qui demain devrait être à l'échelle d'un territoire élargi véritable bassin de séjour des visiteurs.*

Sa contribution doit porter sur:

- > La structuration des contenus identitaires et l'élaboration graphique de supports à usage multiples ;
- *référence charte graphique nationale des GSF

SITES CONCERNÉS

Le périmètre Projet Grand Site - Cité de Carcassonne et son territoire élargi

ETAT D'AVANCEMENT

Aucun budget ni recrutement réalisé pour le mi-temps projeté. Pas d'engament de l'action, mais le travail engagé par l'Action n°22, en

2025 pour la conception de nouvelle brochure, et le projet d'un nouveau Site internet en 2026 permettront d'asseoir cette Action à lancer.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du Grand Site déclinée en dispositifs N°22 : Animation du Grand Site

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS, CarcassonneAgglo	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Office du Tourisme, ADT	Portage, réalisation, coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT					DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
27.1 - à lancer					30 250 € (budget annuel pour un mi- temps)	
TOTAL			0 € HT			

ORIENTATION Optimiser les retombées retombées économiques ACTION 28 Générer des retombées économiques Participer à l'élaboration de Package Itinérance large - Sous-action 28.1 : Emploi mi-temps budget renouvelé annuellement - Sous-action 28.2 : Budget communication et promotion budget renouvelé annuellement

OBJECTIFS

> Participer à l'élaboration de packages valorisant l'âme de la destination, packages de produits groupés invitant à l'itinérance sur le territoire large. Ces packages auront vocation a être commercilaisés par les OT et leurs partenaires, Département, Région...

PRINCIPES

- > Le Grand Site de Carcassonne ne peut se désintéresser de la façon dont la destination est proposée en produit touristique et doit donc participer étroitement aux choix de package de l'office de tourisme qui porte naturellement les efforts de mise en marché, à une échelle qui demain devrait être à l'échelle de l'agglomération.
- > Mi-temps d'un poste de chargé de mission élaboration de package à destination de groupes d'adulte en demi saison, notamment personnes âgées, comités d'entreprise, associations à thème, voire séminaires.

SITES CONCERNÉS

Le périmètre Projet Grand Site - Cité de Carcassonne et son territoire élargi

ETAT D'AVANCEMENT

La brochure «Escapade nature sans voiture dans les Grands Sites» en 2023, avec relance du groupe de travail en 2025 pourrait préfigurer des packages de produits groupés, mais l'ensemble de l'Action N°28 reste à engager. Aucun budget ni recrutement réalisé pour le mi-temps projeté.

LIEN AVEC D'AUTRES ACTIONS

N°19 : Valoriser le paysage de l'Ile et bords d'Aude, et Grand Paysage

MAÎTRE D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

MAÎTRE D'OUVRAGE pressenti	PARTENAIRES	RÔLE DU SMPGS
SMPGS, CarcassonneAgglo	Ville de Carcassonne, CarcassonneAgglo, Département de l'Aude, Région Occitanie, CMN, DREAL, UDAP, Offices du Tourisme, ADT, Associations nature et environnement ou patrimoniale	Portage, réalisation, coordination, animation, suivi, appui M.O.

CALENDRIER ET COÛTS PRÉVISIONNELS

CALENDRIER PRÉVISIONNEL	COÛT ESTIMÉ HT					DÉPENSES RÉALISÉES
PGS1 - Sous-actions	Études	Travaux	Dispositifs	Animations	Ingénierie	
28.1 - à lancer 28.2 - à lancer				121 000 € (budget annuel)	30 250 € (budget annuel)	
TOTAL		15	0 € HT			

144 - SMPGS 2025

Les Grands Sites concilient **3 objectifs** dans un projet cohérent



I-Restaurer et protéger le paysage du site;



2- Améliorer l'accueil et la découverte par **les visiteurs** ;



3-Favoriser le développement local dans le respect **des habitants.**

Extrait de la vidéo «Qu'est-ce qu'un Grand Site de France», Réseau des Grands Sites de France, 2025.

5

BILAN ET PERSPECTIVES

L'année 2025 a été marquée au Syndicat Mixte par une réorganisation : une équipe renouvelée sur le poste de direction, et renforcée par un poste de chargé d'étude supplémentaire créé grâce au soutien financier de la DREAL fléché sur l'aide à l'ingénierie. Cette nouvelle équipe, à la demande des membres du Syndicat Mixte, a oeuvré prioritairement sur l'évolution de la gouvernance pour suivre l'avancement effectif du projet, vers mieux d'information, plus de transparence, de participation et de conduite partenariale de projet. Cette évolution a également répondu à l'objectif de structuration, comme attendu par l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable, à la suite de sa visite en janvier 2023. Ce Comité de Pilotage annuel qui ne s'était plus tenu depuis 2022 en est un des résultats.

Dans cette année de relance, ce rapport annuel repose les fondements de notre Projet Grand Site (PGS) - Cité de Carcassonne ; acte l'évolution de son avancement, notamment remarquable cette année sur les travaux, mais aussi ; révèle cette récente dynamique qui a livré des progressions quantifiables tant sur les méthodes que sur des études désormais livrées qui étaient très attendues depuis la dernière inspection. En 2025, la relance de l'Action 22 Animation du Projet Grand Site, soutenue par de nouvelles médiations et des outils de gestion et de communication actualisés, a également marqué une étape importante dans la reconnaissance et l'appropriation du projet.

Ce sont donc ce mouvement et cette accélération qui peuvent être mis au crédit de l'activité 2025 du Projet Grand Site et des résultats de sa structure porteuse, de ses 5 membres et de l'accompagnement de la DREAL.

Le programme de travail pour 2026 a d'ores et déjà été ébauché entre les membres du Syndicat Mixte et l'Etat de façon a anticiper l'activité et le budget à soumettre à l'Assemblée délibérante. Ce programme de travail poursuivra un avancement priorisé dans

146 - SMPGS 2025

Le programme 2026 pourrait se développer sur les actions suivantes :

- Action N°1 : Charte de gestion de la Cité (Cahier des charges, consultations, animations) MOA : Ville de Carcassonne
- Action N°2 : Requalification dans la Cité (espaces publics propriétés du CMN)
 MOA : CMN
- Actions N° 3, 6 à 9 : Entrée EST Cité Porte Narbonnaise (remise à jour AVP et PRO)

MOA : Ville de Carcassonne

- Action N°10 : Aménager l'accès Porte d'Aude (réhabilitation de la Barbacane comme accès historique et ludique)

MOA: CMN

- Action N°16 : Parachever et élargir le plan de signalétique du Grand Site avec une dimension territoire large (gestion coordonnée de la signalétique et suivi des nouveaux projets)

MOA : Ville de Carcassonne

 - Action N°18: Requalification des abords du Pont vieux rive gauche (séquence 3 fouilles archéologiques, phase PRO et travaux Parvis Couvent des Carmélites)

MOA : Ville de Carcassonne

- Action N°19 : Valoriser le paysage de l'Île, bords d'Aude et Grand paysage (bilan étude)
- Action N°21 : Initier une politique d'interprétation du patrimoine sur le territoire du Grand Site décliné en dispositifs (Charte d'Interprétation Patrimoniale, Étude faisabilité programmation établissements Accueil Grand Site – Maison Cros-Mayrevieille et Bâtiment des Moteurs)

MOA : Ville de Carcassonne

- Action N°22 : Animation Programme Grand Site (création brochure, refonte Site internet et mise en place du nouveau logo, mallette pédagogique Observatoire Photographique du Grand Site, Évènementiels 30 ans UNESCO Canal du Midi, Fête de la Nature...)

MOA: SMPGS

- Action N°28 : Participer à l'élaboration de package de produits groupés invitant à l'itinérance

MOA: SMPGS

D'abord l'adoption d'une programmation pour la relocalisation de l'Accueil en Grand Site, initialement prévu dans l'Hôtel du pont levis, qui s'inscrit à présent dans un système d'accueil éclaté sur l'axe Vignes, Cité, Île, Bastide, Canal. L'adoption de ce programme permettra de lancer les études préalables portant sur les bâtiments sélectionnés et le schéma d'interprétation patrimoniale.

l'ambitieux Plan d'Action du PGS établi en

2015. Les deux grands projets structurants du

Plan d'Action ayant été les sujets principaux

d'échanges et d'évolutions lors de l'Inspection

de 2023 se poursuivront grâce aux avancées

des comités techniques et des décisions du

Comité Syndical.

Cette programmation validée permettra également d'actualiser la programmation du second projet structurant : l'Entrée EST Cité -Porte Narbonnaise qui devra être mis à jour dans ses phases AVP et PRO.

Les projets sont prêts et pourraient être lancés. Il faudra néanmoins prendre en compte les spécificités de l'année 2026 : un premier trimestre avec une période électorale mais aussi des contraintes budgétaires qui persistent. Sans remettre en cause l'intérêt essentiel du PGS pour la gestion des flux de visiteurs et la préservation des paysages, ces différents contextes pourraient cependant influer et modérer l'ambition du programme d'action prévisionnel de 2026 au niveau du calendrier envisagé.

Enfin dans les perspectives 2026, seront à construire partenarialement les étapes successives vers un prochain passage en Commission Supérieure des Sites, Perspectives et des Paysages (CSSPP) avec un préalable en Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS). Un calendrier, établi entre les services de l'Etat et le Syndicat Mixte prévoit, à la suite du Comité de Pilotage de 2026 en septembre prochain, un passage en CDNPS en octobre, pour une Inspection envisageable avant fin 2026 et passage en CSSPP possible début 2027. L'objectif pour le Syndicat Mixte Projet Grand Site sera de présenter son état d'avancement, ses perspectives déjà anticipées par la programmation pluriannuelle gérée par les membres du Syndicat Mixte et la DREAL, et les réponses apportées aux recommandations et attentes de l'Inspection Générale (IGEDD) réalisée au début de 2023.

Le label Grand Site est exigeant car de haute qualité, la phase Projet Grand Site (PGS) peut sembler longue, et si de nombreux Grands Sites maintenant labellisés ont en moyenne passé 10 ans à réaliser cette phase, ils ne sont pas rares à avoir eu besoin de bien plus d'années, comprenant la nécessité et l'intérêt de rallonger le calendrier initial afin d'atteindre, dans de bonnes conditions, la qualité de gestion attendue dans un Grand Site en candidature de labelisation. Le Plan d'Action du Projet grand Site de France -Cité de Carcassonne de 2015, prévu pour 10 ans, en est la manifestation, et son calendrier, arrivé cette année à terme, sera à réorganiser à partir de 2026.

Le contexte évolue depuis notre dernier Comité de pilotage. La reconnaissance de la très grande qualité de la politique des Grands Sites de France s'est distinguée dans le rapport national, paru le 28 novembre 2022, de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Développement Durable.

A relever également, la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) 2030 qui a intégré les Grands Sites. En préservant des vastes espaces naturels ou agricoles constitutifs de la singularité du paysage, et afin de limiter et de gérer les pics de fréquentation des sites remarquables en Grands Sites, la SNB 2030 prévoit d'augmenter de 10 % la surface du territoire couverte par la protection sites classés. Il est en même temps prévu de porter à 30 le nombre de Grands Sites de France d'ici 2030 par rapport aux 20 existants labellisés au moment de cette décision en 2023.

Enfin, l'intégration dans les Aires Protégées des sites classés et le renforcement de la Politique des Sites par le Ministère de l'Écologie, avec la création d'une plateforme de marque, et un soutien financier annuel de l'Etat pour l'ingénierie des équipes techniques des Grands Sites, confortent et confirment la reconnaissance de la portée et de la légitimité de cette politique Grands Sites de France pour les années à venir. C'est une opportunité pour les territoires qui s'en saisissent, comme les 53 membres du Réseau des Grands Sites de France, et comme les cinq membres du Syndicat Mixte : la Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, le Département de l'Aude, la Région Occitanie et le Centre des Monuments Nationaux, porteurs du Projet Grand Site - Cité de Carcassonne.



PROJET GRAND SITE DE FRANCE CITÉ DE CARCASSONNE

RAPPORT ANNUEL 2025

COMITÉ DE PILOTAGE 13/11/2025

Syndicat Mixte Projet Grand Site de la Cité de Carcassonne Hôtel de ville 32 rue Aimé Ramond 11 835 Carcassonne Cedex 9 Tel. 04 68 77 78 81 contact@grandsite-carcassonne.fr